

10F0011
1978
App.
c. 3

FEDERAL  PROVINCIAL
CONSULTATIVE COUNCIL
ON
STATISTICAL POLICY



FIFTH MEETING

APPENDICES

MARCH 8-9, 1978

OTTAWA, CANADA

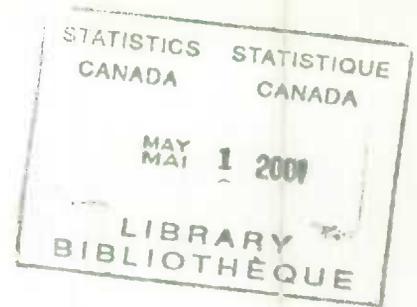


TABLE OF CONTENTS

Documents presented at the Fifth meeting
of the Federal-Provincial Consultative Council
on Statistical Policy

	<u>Page</u>
Appendix I - Federal Data Clearinghouse Report	3
Appendix II - Provincial Involvement in International Statistical Meetings and Programs	9
Appendix III - Work Sharing Arrangements between Statistics Canada and the Provinces	15
Appendix IV - Timely Provision to the Provinces and Territories of Selected Unpublished Data Series from Statistics Canada	31
Appendix V - Newfoundland Paper (Statistics Canada's Medium Term Plan)	65
Appendix VI - Ontario Paper (Commentary on Statistics Canada Medium Term Plan) ..	71
Appendix VII - Ontario Paper (Central Statistical Services Objectives and Functions)	81
Appendix VIII - Manitoba Paper (Reorganizing the Federal-Provincial Committee Structure for Efficiency and Effectiveness)	91
Appendix IX - Saskatchewan Paper	99
Appendix X - British Columbia Paper (British Columbia's Proposal for Restructuring Federal-Provincial Statistical Committees)	107

RECEIVED
1957
JUN 11
ST. LOUIS
MISSOURI

FEDERAL DATA CLEARINGHOUSE REPORT

Prepared for Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy

D.L. Salley
Statistics Canada

February, 1978



1. Background

The Federal Data Clearinghouse began as a development project in 1975, reporting to the Planning Branch in the Treasury Board Secretariat. Over the past two years the clearinghouse evaluated different methods of compiling inventories of federal information sources which either contained explicit statistical data or other data judged to have some potential for statistical uses. The inventory was to take the form of a computerized documentation base which would be continuously updated using input material gathered from some 100 federal agencies. This base was to serve a wide variety of users, ranging from researchers in both the public and private sectors to federal managers and planners whose interests are oriented towards duplication, response burden and cost factors.

Over the past year, clearinghouse development activities centred on the implementation of the Canadian Human Rights Act. Part IV of the Act has provisions for the protection of personal information held by the Canadian Federal Government and also provides for the creation of an Information Bank Co-ordination function in the federal government. These provisions will provide the mechanism for updating the clearinghouse inventory mentioned above. In fact, the clearinghouse will be responsible for assigning registration numbers to new federal information banks and for cataloguing descriptions of these banks.

2. Progress Report - 1977

During 1977, the clearinghouse, as a result of the activities described previously, has produced the following outputs:

(a) Index of Federal Information Banks

This publication, which will be available to the general public on March 1, 1978, is a descriptive catalogue of administrative information banks (files) which are held by federal agencies and which contain personal information about identifiable individuals. The publication is the direct result of Part IV of the Canadian Human Rights Act. Individuals will now be able to examine their own records, which are held by federal departments, in order to correct any inaccuracies and to exercise certain rights with regard to the uses of their records. Examples of banks included in the Index are: personal income tax files, Old Age Security files, drug user files, law enforcement agency files and internal files held on current federal employees. The publication will contain descriptions of some 1450 federal information banks in the first edition.

(b) Reporting Guidelines for Federal Departments

Also as a direct result of Part IV of the Human Rights Act, guidelines have been developed which will require federal agencies to report plans to create a new information bank (statistical or administrative) or substantially modify an existing one. Thus, as part of the legislation, federal agencies will update the clearinghouse on a continuing basis.

(c) Clearinghouse Outputs

During the past year, the clearinghouse documentation base was updated and expanded to include some 25 federal departments. Computer tabulations have been distributed to various provincial officers at federal-provincial conferences. These tabulations provide a descriptive profile for some 500 federal statistical and administrative programs, including outputs (publications, files) and points of contact for users wishing to access these outputs. Input was also

provided to the Data Clearinghouse for the Social Sciences for their publication "Social Science Data Inventory". Work has also begun to integrate the profiles of Statistics Canada survey programs with the main federal clearinghouse documentation base.

In essence, the activities and outputs mentioned above will lead to the following clearinghouse system:

- a directory of Federal Statistical Data Sources (which will result from the activities in (c) above;
- a directory of Federal Administrative (non-Statistical) Sources, which has resulted from the Human Rights Index Project;
- an automated, central registry of all Federal Information Sources which initially would be oriented to federal planners and researchers. However, printed material, in the form of publications and tabulations will be widely available to the general public.

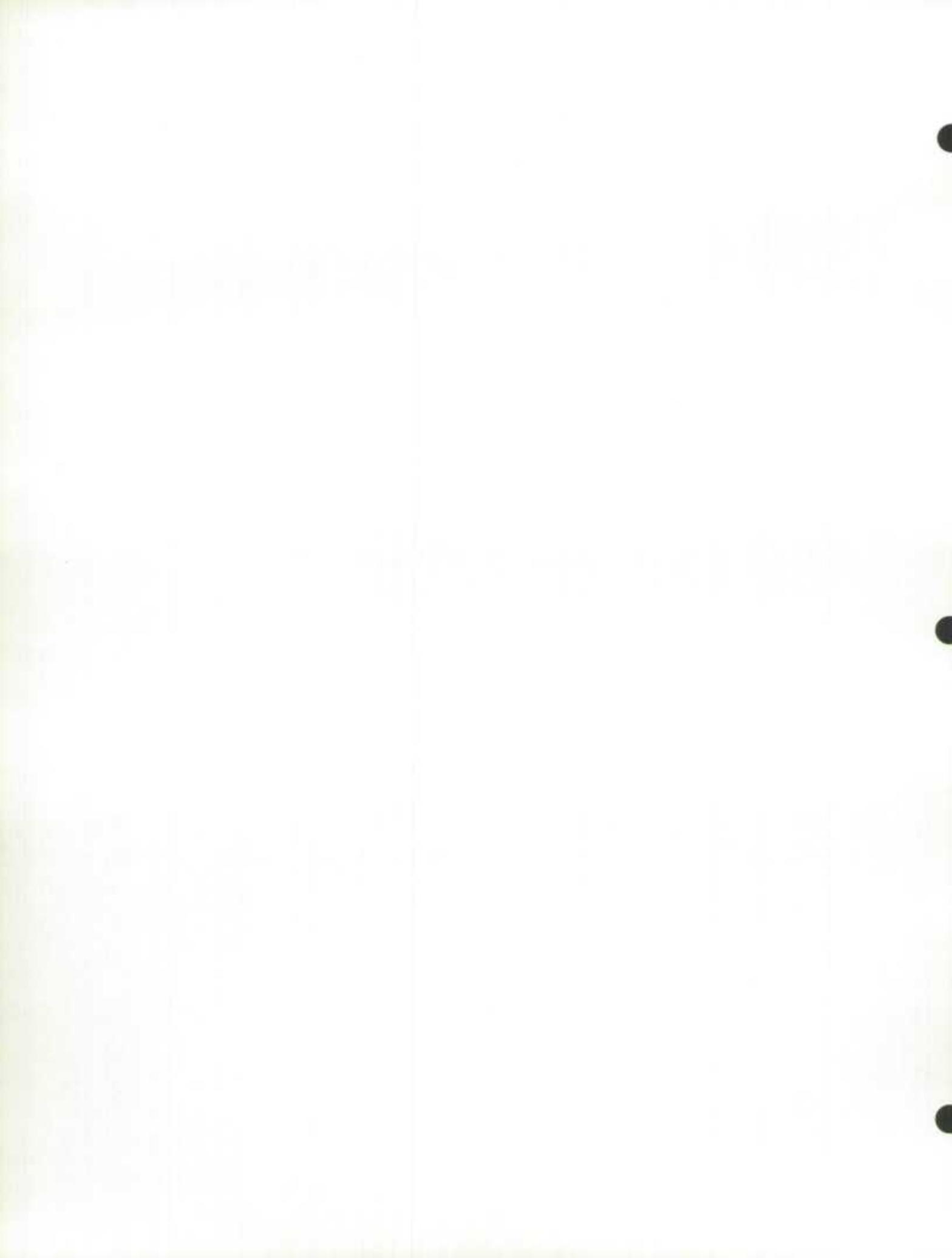
3. Clearinghouse Project - 1978

During the present calendar year, projects in the Federal Clearinghouse will address the following two areas:

- (a) the completion of the Directory of Federal Statistical Sources. In order to expedite this task, a joint project has been developed within Statistics Canada, involving the two key areas - Policy, Planning & Evaluation Branch and the User Advisory Services Division. The result of this activity will be the first edition of the Directory and the completion of the computerized documentation base. Some immediate users of these outputs will include those federal officers in Statistics Canada involved in the review of new survey proposals from federal departments and other federal officers studying the problems of response burden and duplication.
- (b) the implementation of procedures related to Part IV of the Canadian Human Rights Act. These procedures will include the maintenance and updating of the Index publication, the registration and cataloguing of new federal information banks and the subsequent updating of the computerized documentation base. Some preliminary analysis will also take place on means for improving the sharing of federal data between agencies and optimizing, in general, the statistical uses for all federal information sources.

PROVINCIAL INVOLVEMENT IN INTERNATIONAL
STATISTICAL PROGRAMMES

Prepared for Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy



Provincial Involvement in International
Statistical Programmes

1. In examining the need for provincial involvement in Canadian participation in international statistical bodies, three basic questions should be answered:

- i) What are the extent and nature of the contribution which provincial statistical bodies are in a position to make to Canadian involvement internationally?
- ii) What are the extent and nature of the benefits which provincial statistical bodies stand to draw from such involvement, which would assist them in the exercise of their own responsibilities?
- iii) To what degree is effective Canadian participation in these international statistical bodies dependent on provincial input, collaboration or involvement?

2. Assuming that the answers to these questions revealed a significant degree of provincial relevance, the Department of External Affairs, for its part, would be happy to examine, together with Statistics Canada and interested provincial authorities, how provincial involvement could be most effectively achieved through a selective use of three basic tools:

- i) documentation,
- ii) consultation,
- iii) representation.

3. Documentation. It may be desirable, in the future, for Statistics Canada to provide provincial statistical authorities with a wider range of documentation emanating from international organizations, and this in a more regular or systematic fashion. The precise content of such a distribution could be worked out by general consent among the provincial bodies and Statistics Canada, in consultation with the Department of External Affairs.

4. Consultation. There may be problems or subjects where the provision of documentation to provincial authorities should be accompanied by active federal-provincial consultation with regard to a common Canadian approach to a given problem, a position to be taken in a particular international meeting, or whatever. Very often, the conducting of full and effective consultation in advance of a given meeting will avoid the necessity of sending an unreasonably large Canadian Delegation to that meeting.

5. Representation. There may be occasions, although it is assumed that they will be few in number, where, in addition to documentation and prior consultation, it may be useful to include in the Canadian delegation to a particular international meeting, one or more provincial experts. Such a decision would be taken in the light of the agenda of the meeting in question, and the particular expertise of the provincial officials to be selected. The choice would be an essentially functional one, with the possibility that some sort of rotation system might be introduced where appropriate.

Statistics Canada
February, 1978.

Federal-Provincial
Consultative Council on
Statistical Policy

Secretary's Report on Follow-up Agenda Items from Fourth Meeting,
February 22-23, 1977

Agenda Item 4(f)

The meeting discussed some aspects of possible provincial involvement in international statistical activities. The Chairman of the meeting raised a number of questions in this regard and mentioned some possible forms for such involvement.

Statistics Canada has given further consideration to the matter and has concluded that, to date, there is not sufficient information on the nature and extent of provincial interests in international statistical activities for further progress to be made in determining how those interests could be best served. The question could be approached thoroughly and efficiently only if such views were made clearly known by all the provinces. Statistics Canada would then be in a position to assess what kinds of interests could be responded to promptly and with relative ease, and what kinds would require further consideration.

Accordingly, it would be appreciated if written comments could be received on the enclosed note, "Provincial Involvement in International Statistical Activities", by April 30, 1978. It will be particularly important to receive clear answers to the three questions posed in point 1 of the note. It would also be useful to know the kinds of documents the provinces are interested in.

The range of Canadian involvement in international statistical activities is quite wide. Canada is frequently a member of the Statistical Commission of the United Nations (it has been re-elected for the period 1978 to 1981) which generally meets every second year. Canada is also a member of another statistical body of the United Nations, the Conference of European Statisticians of the Economic Commission for Europe. This group holds its plenary session every June and sponsors 10-12 technical meetings annually on a variety of topics. Canada is a governmental member of the Inter-American Statistical Institute whose "Committee on Improvement of National Statistics" (COINS) performs a function in the Americas similar to that of the Conference of European Statisticians. COINS generally meets every second year, and a few subcommittee meetings are held during the intervening period. In order to provide some indication of the nature and range of topics with which these international bodies are concerned, we attach copies of the reports on the most recent sessions of the United Nations Statistical Commission and the Conference of European Statisticians, as well as a list of documents released recently by the latter body, and the agenda of the most recent COINS session.

The Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) holds meetings on national accounts, agricultural statistics, industrial statistics, energy statistics, R and D statistics, employment and unemployment statistics, education statistics, environment statistics, social indicators, statistics on international tourism, development assistance statistics, and some other topics, in most cases with Canadian representation.

Occasional statistical meetings are also organized by the various specialized agencies in the United Nations system such as the International Labour Organisation (ILO), the Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO), the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO), the World Health Organization (WHO) and the International Civil Aviation Organization (ICAO). In about every four year, the Conference of Commonwealth Statisticians is held. Canada is regularly represented at all such meetings and conferences.

Provinces may be particularly interested in the work of the North American Conference on Labor Statistics. This annual four-day long meeting is organized by the United States Bureau of Labor Statistics and it has a strong regional (state) orientation. Statistics Canada, together with a few interested federal departments and agencies, actively participates in the work of the Conference and the involvement of Canadian provinces would definitely be welcomed by the organizers of this annual event. A pamphlet on the nature of the Conference and the agenda of last year's meeting is attached for information. Attendance at the meetings is not restricted. This year's Conference will be held in San Francisco, California, from June 26 to June 29.

WORK SHARING ARRANGEMENTS BETWEEN
STATISTICS CANADA AND THE PROVINCES

Prepared for Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy



Work Sharing Arrangements between
Statistics Canada and the Provinces

Background and Purpose of Paper

At the second meeting of the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy in November 1975, the Province of Ontario proposed the formation of a work group on the pricing of statistical products and services. On the basis of specifications furnished by Ontario, and following discussions by the designated chairman with a number of Council members, the third meeting of the Council, held in February 1976, approved terms of reference with the following key provisions:

"..... an examination of the pricing practices followed in disseminating the statistical products and related services of member organizations of the Council, and
....."recommend(ation) to Council (of) consistent and equitable pricing principles, and appropriate supporting arrangements, that will extend and facilitate the use of such products and services, while at the same time minimizing the cost of dissemination to the organizations concerned."

The Work Group's subsequent activities were extensively documented in the Chairman's report to the fourth meeting of the Council, held in February 1977, and need not be rehashed in this report. It is worth recalling, however, that the Work Group's inability to develop consensus recommendations largely arose from Ontario's difficulty in accepting what the Chairman, at least, regarded as a necessary prerequisite for the discussion of dissemination costs, namely the principle that the development costs of general interest statistics, i.e. those forming part of or having potential value for the national statistical data base, should not be subject to cost recovery between Statistics Canada and the provinces and vice-versa.

There was an extensive discussion of the Chairman's report at the fourth meeting of Council and also of a paper put forward by Ontario ("Need for a Viable Federal-Provincial Cost Sharing Policy") in support of its dissenting position. A central point in the Ontario submission was the need to break new ground along the lines indicated by Resolution No. 2 at the Montebello Conference in May 1973, which read as follows:

"WHEREAS the existing work sharing arrangements between Statistics Canada and a number of Provinces for a variety of statistical series have been effective but nevertheless produced some duplication of efforts, and WHEREAS work and cost sharing arrangements appear to be an efficient and equitable way of improving the effectiveness of the statistical system, BE IT RESOLVED that Statistics Canada initiates studies, in conjunction with the Provinces and the Territories, to evaluate existing work sharing and cost sharing arrangements involving the collecting, tabulation and publication of statistics."

It thus became clear that there are really two sets of issues before the Council - one set related to the partition of responsibilities and costs for the development and production of statistics, and the other to pricing principles and practices to be followed in the subsequent dissemination of statistics.

Notwithstanding some expressions of support for the continuance of the Work Group's assignment along the lines set out in the Chairman's report, the Work Group as such can be regarded as having been tacitly laid to rest by the Council. Concern over the issues rightly remains, however, and this was reflected in Dr. Kirkham's concluding suggestion that "Statistics Canada could attempt to address itself to the total problem and bring a paper back to the Council at an early date".

This paper is a response to that suggestion and, while it might well have been forthcoming somewhat earlier, its actual timing is fortuitous. This is because the paper's principal suggestions, which relate to work- and cost-sharing in the development and production of statistics, have considerable relevance for the detailed medium-term planning exercise for which Statistics Canada will be gearing up during 1978, and on which the views of the provinces will be sought at an early date. The recent overview document, "Statistics Canada - The Medium Term", emphasizes at several points the need for a reappraisal of federal-provincial statistical responsibilities, as also does the "Statement of Marketing Services Field Mandate". While such a reappraisal would have been useful at any time since Montebello, the resource constraints faced by Statistics Canada, at least, now make it all but imperative.

The principal purpose of this paper is to provide an analytical model of the present pattern of work- and cost-sharing arrangements between Statistics Canada and the provinces, which is then used to develop possible approaches to beneficial changes in the pattern. The various proposals are put forward tentatively as a basis for discussion between Statistics Canada and the provincial Council members. They do not represent a position on the part of Statistics Canada; indeed, other groups within Statistics Canada - particularly those which would be concerned with ultimate implementation of the proposals - will also wish to comment on the desirability and feasibility of the proposals. Provincial and territorial members of the Council will not be expected to offer definitive comments on March 8 and 9. It would be desirable, however, for them to communicate their views to the author by, say, June 1. These views, in conjunction with those that might

have developed within the various subject-matter areas of Statistics Canada could then be used by the Policy, Planning and Evaluation Branch as the basis for one dimension of the detailed medium-term plan.

Completing the Task of the Original Work Group

Before proceeding to an elaboration of the work-sharing model, it may be useful to return briefly to the second set of issues - those having to do with pricing principles and practices for the dissemination of statistical products. In the view of the writer at least, the Council's intent here was to address end products and services only, and the terms of reference of the Work Group were explicitly framed to reflect this. On this view, the problems seem fairly simple, and guiding principles have in fact been set out by the writer in various communications over the last two years (see, for instance, page 2 of the Work Group Report to the fourth meeting of Council, dated January 1977).

The most basic of these principles is that the dissemination costs of general-interest ("national") statistics, as well as the full costs of special-interest statistics, are legitimate areas for cost-recovery between federal and provincial partners in the national statistical system, and also between them and their external clients. To this rather general statement might be added the qualification that, as between Statistics Canada and the provincial statistical offices and focal points, the principle of reciprocity should be observed as far as possible, i.e. bookkeeping done away with for relatively minor sums. In this connection, there should also be a financial

inducement for other provincial departments to secure their general-interest data needs through the provincial statistical offices rather than dealing directly with Statistics Canada.

The further elaboration of these principles and the development of supporting procedural arrangements, could be dealt with in one of two ways. One might be the creation of a Federal-Provincial Committee on Data Dissemination, for which it is believed that a proposal may be forthcoming at the fifth meeting of the Council. If this proposal is not accepted, an alternative could be to modify the terms of reference of Statistics Canada's own Executive Sub-Committee on Data Dissemination so as to ensure inputs from and feedbacks to the provincial focal points.

Analysis of Existing Work-Sharing Arrangements

Appendix A provides a simple framework for the categorization of existing work-sharing arrangements between the provinces and Statistics Canada, including the incidence of benefits. For the sake of generality, other federal departments are also included in the framework, but their roles and relationships within the national statistical system will not be elaborated upon here, even though they lend themselves to parallel treatment. In the notation of the table, "work" is equated with "cost" (C) because, in all except cost-recovery operations of types 6 and 7, costs presently accrue where the work is done. Operations of types 6 and 7 are not in fact work-sharing arrangements in the true sense, although there is an obvious place for them in the broader statistical system. As will be seen later, however, the loci of responsibility for work and related costs can be different.

Costs are defined as "primary" or "secondary" in accordance with whether the related work is of an "active" or "passive" kind. Thus, if an agreement relating to, say, the Census of Manufactures is such that a provincial participant receives edited and possibly tabulated questionnaires from Statistics Canada, its role is said to be passive. If, on the other hand, it receives copies of the "raw" questionnaires directly from respondents and does its own editing and compilation, its role is said to be active. On this line of reasoning, Statistics Canada's work with administrative records is presumed to be active and the related costs primary.

Benefits are somewhat more elusive to pin down. A "primary" benefit is said to accrue when a participant's work input results in access to a set of microdata, regardless of whether the related costs are primary or secondary. In all except operations of type 6 and 7, "derived" benefits occur when there is no sharing of the work or costs involved in producing particular statistics; they constitute a sort of "free" spin-off effect.

These concepts may appear more understandable in the context of a particular example. A common type 1 agreement provides a provincial statistical office with passive access to the provincial subset of microdata for, say, the Census of Manufactures. From the standpoint of the provincial statistical office, these data are "special" statistics, i.e. something that could not be obtained from the "national" corpus of statistics in the ordinary way. The primary benefit enjoyed by the office potentially provides other provincial departments with derived benefits - constrained, that is, because of confidentiality requirements, but possibly superior to what could be obtained directly from Statistics Canada. At the national level, Statistics

Canada holds the complete set of microdata from which any provincial statistical office or other department can enjoy derived access subject only to confidentiality constraints, limitations of software, etc.

The superficial review of Statistics Canada's file of documented work-sharing agreements, on which the exemplary listing of Appendix A is largely based, reveals a surprising diversity of arrangements, which in turn reflect the differing requirements and capabilities of provincial and federal co-participants. Within types 1 to 4, the kinds of agreement differ from survey to survey. Similarly, a given Statistics Canada survey may involve several kinds of agreement; some surveys, in fact, involve provincial and federal co-participants simultaneously.

Most documented agreements are of types 1 to 4, i.e. sharings of various kinds and extents in Statistics Canada surveys of national scope. While the avoidance of duplicative collection is always a consequence of such agreements, cost savings to the provincial participants are usually the prime motivation, since even when the latter have the capacity to mount an independent survey, similar results can be achieved more economically through an agreement with Statistics Canada, although possibly at some cost to freedom of choice of content.

Agreements in subject-matter areas where there is no provincial department of prime interest are usually with provincial statistical offices. As a point of policy, they should probably be restricted to these offices,

provided the latter are willing to afford derived access to other provincial departments. On the other hand, where there is a provincial department of prime interest - in mining, for instance - agreements are usually made with the appropriate departments, and Statistics Canada should not put any obstacles in the way of this practice. On the other hand, given that such departments normally have neither the mandate nor the capacity to act as secondary distributors, as it were, the corresponding provincial statistical office should probably be a third party to the agreement if it so wishes and if the other department concurs. But the negotiation of such arrangements should be entirely between the provincial parties without Statistics Canada becoming involved.

It would perhaps be indicative of a better balance in the overall federal-provincial partnership if there were more evidence of type 8 arrangements, viewed as an exact counterpart of the type 1 arrangements. The likelihood of a provincial statistical office being active in an area of collection that Statistics Canada has not so far ventured into is rare, and the likelihood of enough provinces being active so that Statistics Canada could largely abdicate from direct collection would be rarer still. Type 8 agreements normally come about when both Statistics Canada and a provincial statistical office have surveys of different subject-matter scope, coverage or frequency in a particular area, and decide that their respective data bases could be enriched by the pooling of information.

Type 9 exemplifies an arrangement such as the Ontario Credit Union Survey which is not the subject of a federal-provincial agreement, although Statistics Canada has enjoyed a derived benefit to the national system. A case like this could be formalized into a type 8 agreement, the necessary incentive for Statistics Canada being the willingness of other provincial statistical offices to enter into similar agreements, thus providing the basis for a "critical mass" of data which could be rounded out to full national coverage by direct collection on the part of Statistics Canada at relatively modest cost. This would not be inconsistent with the kind of intraprovincial cost-sharing practiced in the case of the Ontario Credit Union Survey, provided that the national potential of the provincial survey was recognized as not being subject to cost recovery.

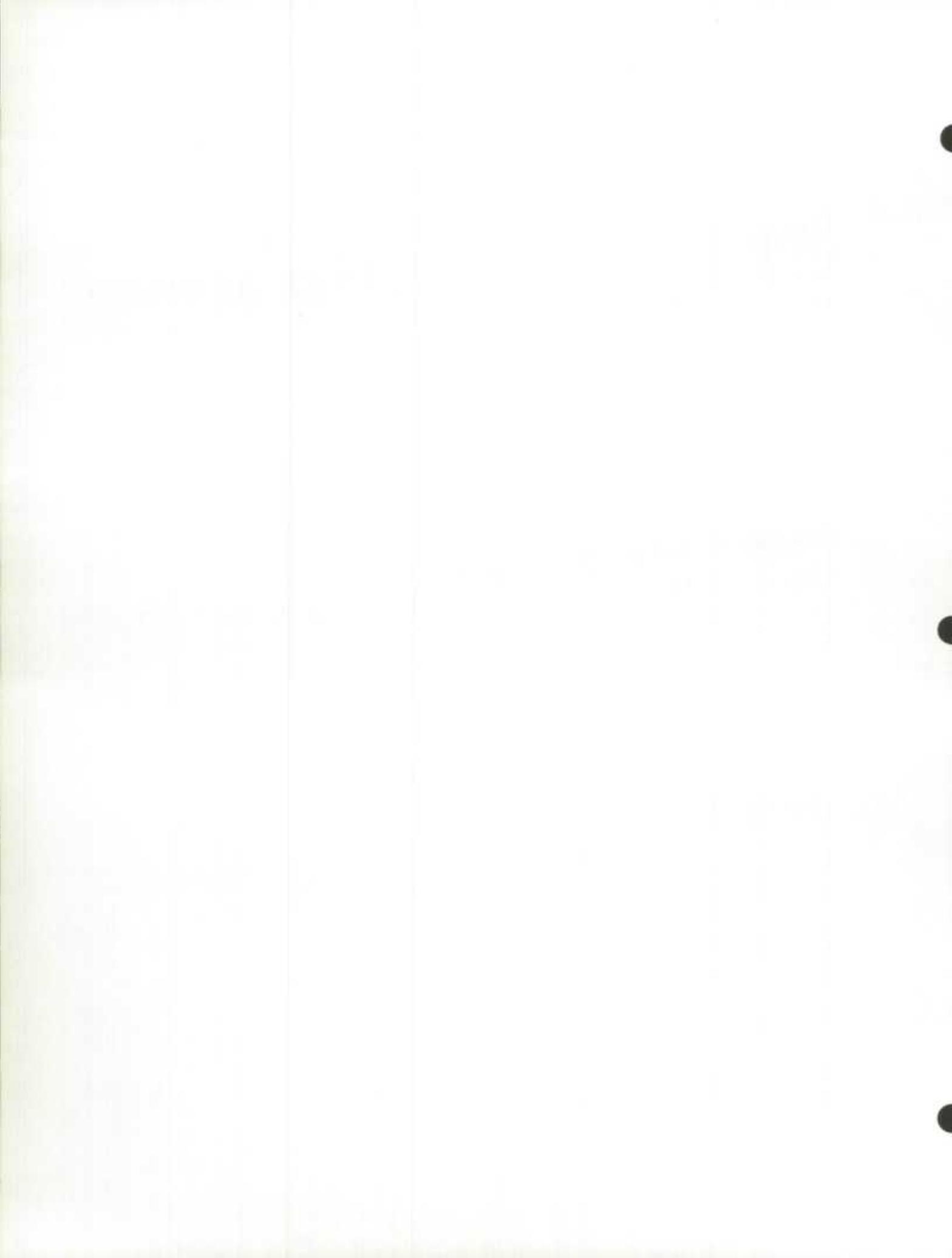
One of the most promising avenues for beneficial change of the existing pattern of work-sharing would appear to rest in the type 2 agreements, where the incurrence of primary costs by both Statistics Canada and the provincial statistical offices indicates duplicative processing activities on the same set of data. There ought to be no obstacle in principle to the provincial partner assuming complete responsibility for processing, and undertaking to furnish to Statistics Canada, as a by-product of its own processing, a clean tape of provincial microdata in accordance with agreed specifications. The test that such a venture should be required to satisfy might be that the resultant savings to Statistics Canada should enable the provincial statistical office to be remunerated for the out-of-pocket costs incurred and still leave over some surplus that could be applied to a mutually agreed purpose.

The second general area to which urgent attention might be addressed is that of the further exploitation of administrative records. Here it is necessary to distinguish between federal and provincial sources. When a federal department is the sole source of a body of administrative data of national scope which have not so far been developed for statistical purposes, we might want to consider finding inducements for the department itself to have the dominant role in this development from the very start in such a way as to be eventually capable of servicing the needs of all user clienteles, including those of Statistics Canada for the national system, with equal effectiveness and efficiency. In cases where Statistics Canada is already entrenched as the statistical licensee for a major body of federal administrative data, we should perhaps embark on studies to determine whether, and if so how, such situations should be "turned around". It is already clear, for example, that Statistics Canada's role as the statistical licensee for federal income tax records does not serve provincial interests very well.

Turning to provincial administrative records, a distinction can be made between those programs where there exists a "parent" federal department and those where there does not. In the former case, it might again be worth exploring whether, in the very broadest context of federal-provincial statistical planning, there would be a net advantage in such parent federal departments taking over full responsibility for roles presently played by Statistics Canada. This suggestion is put forward on the premise that Statistics Canada's knowhow and resources might best be concentrated on those administrative data applications where there would otherwise be no national leadership initiative.

Even in those cases where Statistics Canada is filling a vacuum at the federal level by developing and promoting uniform standards and concepts, and by undertaking national compilations and analyses, its policy should be to encourage the build-up of statistical capability in the provincial departments concerned (working with provincial statistical offices where possible) so that "primary" costs, in the notation of Appendix A, become the responsibility of those provincial offices, rather than of Statistics Canada.

It is recognized that this broad group of suggestions, starting from page 9, has considerable potential for "rocking the boat". Some of them may indeed not be feasible; all would be difficult, both to "sell" and to implement, as any radical changes usually are. But, in the context of tightening resource constraints upon Statistics Canada, it is worth asking whether the national statistical interest will be best served by Statistics Canada continuing to try to be all things to all men. As long ago as 1973, "Strengthening the Statistical System" argued that the essence of centralization lies in coordination and leadership, and does not necessarily imply the centralization of all production. The time appears to be ripe to put this proposition to the test.



Incidence of COSTS (Primary or Secondary) incurred by
and BENEFITS (Primary or Derived) accruing to various
participants in programs of National and Special Statistics

Type of Agreement	NATIONAL STATISTICS			SPECIAL STATISTICS			
	<u>Statistics Canada</u>	<u>Provincial Statistical Offices</u>	<u>Provincial Departments</u>	<u>Other Federal Departments</u>	<u>Provincial Statistical Offices</u>	<u>Provincial Departments</u>	<u>Other Federal Departments</u>
1. Statistics Canada's "own budget" surveys - <u>passive</u> sharing under S.10 or S.11 agreement with a provincial statistical office	C _P B _P	- B _D	- B _D	- B _D	C _S B _P	- B _D	- -
2. Statistics Canada's "own budget" surveys - <u>active</u> sharing under S.10 or S.11 agreement with a provincial statistical office	C _P B _P	- B _D	- B _D	- B _D	C _P B _P	- B _D	- -
3. Statistics Canada's "own budget" surveys - <u>passive</u> sharing under S.11 agreement with a provincial department	C _P B _P	- B _D	- B _D	- B _D	B _D ?	C _S B _P	- -
4. Statistics Canada's "own budget" surveys - <u>passive</u> sharing under S.11 agreement with a provincial department and simultaneously under a S.10 or S.11 agreement with corresponding statistical office	C _P B _P	- B _D	- B _D	- B _D	C _S B _P	C _S B _P	- -
5. Statistics Canada's "own budget" surveys not subject to sharing under S.10 or S.11 agreements	C _P B _P	- B _D	- B _D	- B _D	- -	- -	- -
6. Statistics Canada's "cost recovery" surveys carried out for provincial departments	- B _D	- B _D	- B _D	- B _D	- B _D ?	C _P B _P	- -
7. Statistics Canada's "cost recovery" surveys carried out for other federal departments	- B _D	- B _D	- B _D	- B _D	- -	- -	C _P B _P

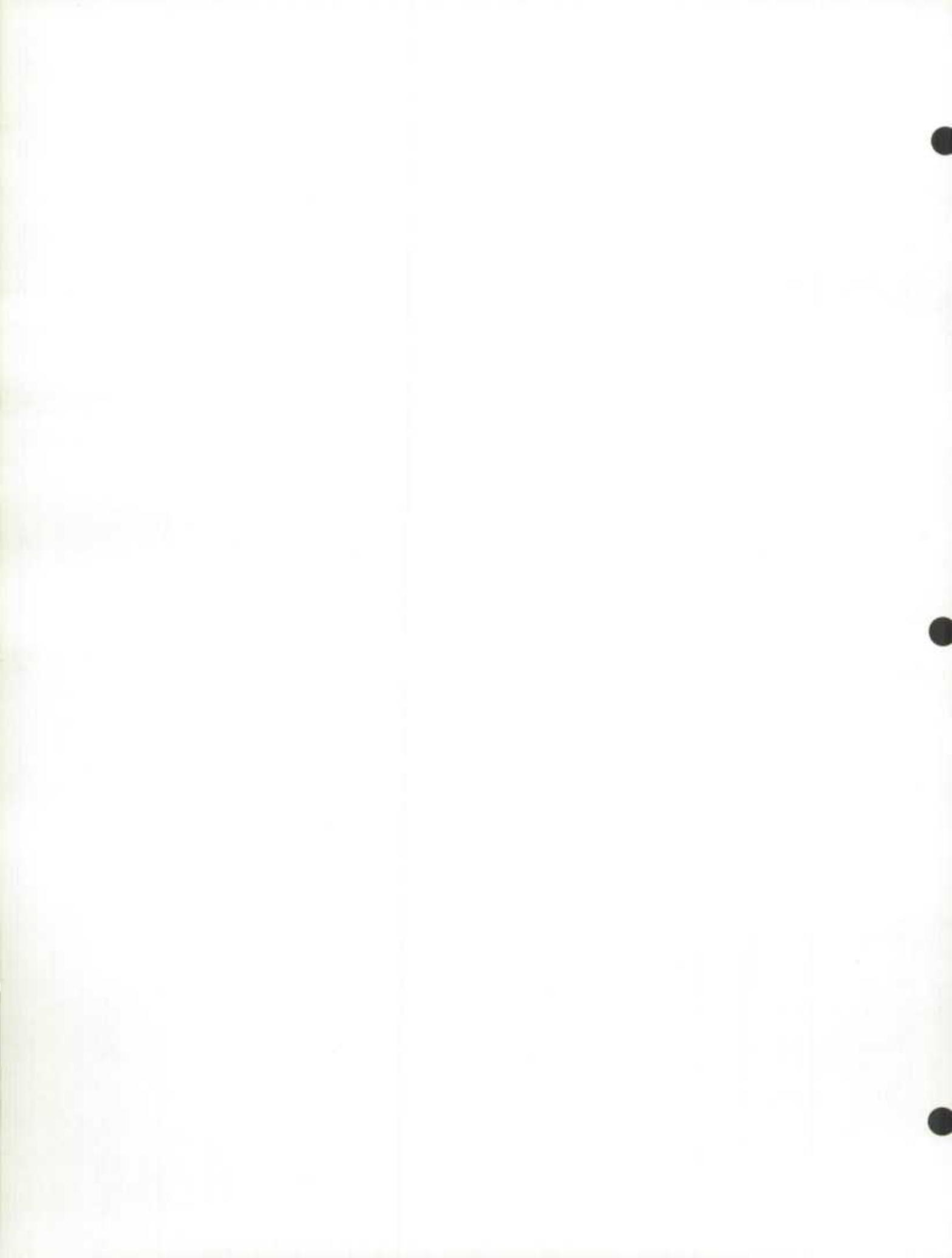
NATIONAL STATISTICS

SPECIAL STATISTICS

	<u>Statistics Canada</u>	<u>Provincial Statistical Offices</u>	<u>Provincial Departments</u>	<u>Other Federal Departments</u>	<u>Provincial Statistical Offices</u>	<u>Provincial Departments</u>	<u>Other Federal Departments</u>
8. Provincial statistical office's "own budget" surveys - <u>passive</u> sharing with Statistics Canada under S.10 or S.11 agreement	C _S B _P	- B _D	- B _D	- B _D	C _P B _P	- B _D	- -
9. Provincial statistical office's "own budget" surveys - <u>passive</u> sharing with other provincial departments	- B _D	- B _D	- B _D	- B _D	C _P B _P	C _S B _D	- -
10. Other federal department surveys - <u>passive</u> sharing with Statistics Canada under S.11 agreement	C _S B _P	- B _D	- B _D	- B _D	- -	- -	C _P B _P
11. Statistics Canada's compilations from federal administrative records	C _P B _P	- B _D	- B _D	- B _D	- -	- -	C _S B _P
12. Statistics Canada's compilations from provincial administrative records	C _P B _P	- B _D	- B _D	- B _D	- -	C _S B _P	- -

TIMELY PROVISION TO THE PROVINCES AND TERRITORIES OF SELECTED
UNPUBLISHED DATA SERIES FROM STATISTICS CANADA

Prepared for Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy



2b(7) TIMELY PROVISION TO THE PROVINCES AND TERRITORIES OF SELECTED
UNPUBLISHED DATA SERIES FROM STATISTICS CANADA

The following is designed to provide an overview of the activities which have taken place with regard to this subject subsequent to the February 1977 Meeting of the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy. The report also lists unpublished data series being offered to the Provincial and Territorial Statistical Agencies by various subject-matter divisions of Statistics Canada.

The initial step in setting up a program to identify and provide unpublished data to the Provinces and Territories was to have the Regional Advisors of User Advisory Services hold discussions with the provincial statistical focal points and identify with them those areas in which they were interested. During April, May and June 1977, the Regional Advisors had discussions with their respective Council Members. Although some Provinces did indicate subjects for which they would like to receive unpublished data, the common conclusion was that, in order for the provincial and territorial statistical offices to be able to indicate specific unpublished data series which they would like to receive, it would first be necessary to provide them with a clear indication of the data series which Statistics Canada could make available.

As the major areas of interest which were identified by those who did provide lists of specific subjects were in the field of business statistics, the Business Statistics Field of Statistics Canada was asked to investigate the possibilities of participating in this program and to consider producing a list of unpublished data series which could be made available from the divisions in their Field. The initial conclusion was that there was no quick and easy way to prepare such a list.

Representatives of the Business Statistics Field and the Council Member for British Columbia agreed to participate in a meeting in Ottawa during the Fall of 1977. This meeting was held on October 18th and was designed to provide an opportunity for a frank and open discussion with the bureau's program managers on the availability of unpublished data, as well as to provide an occasion whereby the provincial needs could be expressed in greater detail in relation to the Business Statistics Field's data collection programs. The Director of User Advisory Services acted as chairman for the meeting, and in attendance were representatives from eight divisions of the Business Statistics Field, a representative from the Labour Force Survey Division, and the Council Members from British Columbia, Saskatchewan and the Northwest Territories.

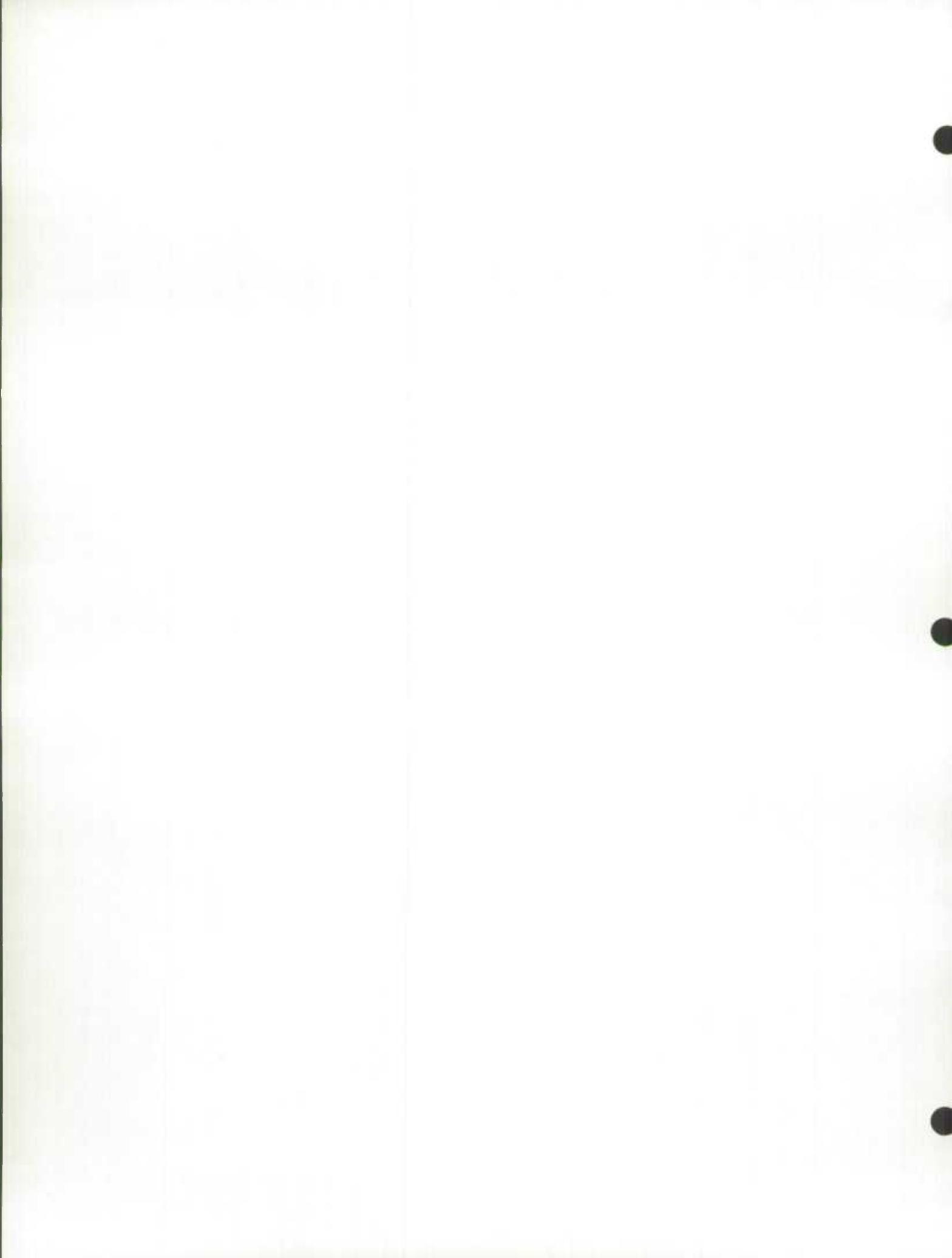
There were two agreements reached at the October 18, 1977 meeting:

1. With regard to published data - It was agreed that all interested Provinces and Territories would be asked to review Statistics Canada publications and indicate those data series which are needed and which they would like to receive automatically prior to the release of the relative publication;
2. With regard to available data which may never be published - It was agreed that User Advisory Services Division would contact Statistics Canada subject-matter divisions in an attempt to prepare a list of unpublished statistical material which could be made available to the Provinces and Territories, and from which they may select certain desired items.

With reference to agreement 1, each Provincial and Territorial Council Member has been asked to submit a list of items identified by catalogue number, table number and column, where possible. As of February 15th, 1978 lists have been received from two Provinces.

Regarding agreement 2, initially those persons who represented divisions in the Business Statistics Field, plus the Labour Force Survey Division, were requested to submit lists of unpublished statistical material which could be made available to the Provinces and Territories, and from which they may select certain desired items. This information is described in the following attachments A to E.

Following the Council's discussion of this item, User Advisory Services plans to implement a system whereby selected data series will be provided to the Provinces and Territories.



Transportation and Communications

<u>Subject</u>	<u>Reference Publication</u>	<u>Notes on Unpublished Data Availability</u>																																								
<u>Transportation, General</u>																																										
Employment, Salaries and Wages	-	Employment and Average Wages and Salaries for Transportation Industry by mode: air, water, rail, road, oil and gas pipelines. Average no. of employees, av. yearly salaries 1960 to date. Annual, updated.																																								
Gross Operating Revenues	-	Gross Operating Revenues: Ratio to Gross National Product (% of GNP) for railways, motor carriers, airlines, water carriers, pipelines. 1960 to latest. Updated.																																								
Cargo and Freight tons and ton miles	-	Cargo and Freight ton-miles and tons loaded, Air, Rail, Road, Water. Ton-miles for oil and gas pipelines. 1969 to latest. Updated.																																								
Passengers and Passenger-miles	-	Passengers and Passenger-Miles by mode for air, road. Passenger-miles for rail. 1969 to latest. Updated.																																								
Fuel used	-	Fuel used in Transportation by mode. Air, rail, water, road, oil and gas pipeline. 1970 to latest. Updated.																																								
Accidents by mode	-	<table border="1"> <thead> <tr> <th>By Province</th> <th><u>Air</u></th> <th><u>Water</u></th> <th><u>Rail</u></th> <th><u>Road</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Passengers killed, injured</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Crew killed, injured</td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Employees killed, injured</td> <td></td> <td></td> <td>x</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Drivers killed, injured</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Pedestrians, bicyclists, motorcyclists killed, injured</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Others killed, injured</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Total killed, injured 1965 to latest. updated.</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> </tbody> </table>	By Province	<u>Air</u>	<u>Water</u>	<u>Rail</u>	<u>Road</u>	Passengers killed, injured	x	x	x	x	Crew killed, injured	x	x			Employees killed, injured			x		Drivers killed, injured				x	Pedestrians, bicyclists, motorcyclists killed, injured				x	Others killed, injured	x	x	x	x	Total killed, injured 1965 to latest. updated.	x	x	x	x
By Province	<u>Air</u>	<u>Water</u>	<u>Rail</u>	<u>Road</u>																																						
Passengers killed, injured	x	x	x	x																																						
Crew killed, injured	x	x																																								
Employees killed, injured			x																																							
Drivers killed, injured				x																																						
Pedestrians, bicyclists, motorcyclists killed, injured				x																																						
Others killed, injured	x	x	x	x																																						
Total killed, injured 1965 to latest. updated.	x	x	x	x																																						

<u>Subject</u>	<u>Reference Publication</u>	<u>Notes on Unpublished Data Availability</u>
<u>Air Transportation</u>		
Air Carrier Operations	51-001,) 51-002)	No provincial/territorial data available. No unpublished releases prepared.
International Air Charter	51-003) 51-207)	No unpublished data available Full detail published.
Air Carrier Traffic at Canadian Airports	51-005,) 51-203)	Monthly Summary Report, showing passenger, mail and cargo activity at the top 50 airports in Canada. Available monthly, 4 months after end of reference month.
Air Passenger Origin and Destination	51-204,) 51-205)	No unpublished data available. Classified.
Air Carrier Financial Statements	51-206	No provincial/territorial data available. No unpublished releases prepared.
Aircraft Movement Statistics	51-004	Released through Transport Canada: Monthly report, TP 141, 2 months after month-end. Annual report, TP 577, 3 months after year-end. By Airport
Accidents to Aircraft Registered in Canada	51-004	Accident data from reports of the Aviation Safety Bureau, Transport Canada. Hours flown data from Applications for Certificates of Airworthiness. Shows no. of aircraft covered by manufacturer, model. Annual, 22 months after end of reference year. Late release due to source of hours flown data.
No. of Canadian Civil Aircraft Reporting Flying Hours	51-004	No. of, and hours flown by, civil aircraft with valid Certificates of Airworthiness (C of A). As reported in applications for C of A renewal. Annual, 18 months after end of reference year. Late release due to information source.
No. of Canadian Private Aircraft Reporting Flying Hours	51-004	As above, but excluding aircraft of com- mercial air carriers.
Aircraft Operating Costs	51-004	Average operating cost per block flying hour of aircraft in commercial service, for major expense categories, by aircraft type. Annual 13 months after reference year.

<u>Subject</u>	<u>Reference Publication</u>	<u>Notes on Unpublished Data Availability</u>
<u>Air Transportation</u>		
Helicopter Revenue Hours Flown	51-004	By weight group of aircraft, by type of operation (charter and specialty), for helicopters flown by Canadian commercial air carriers. Sub-provincial/territorial data. Quarterly and annual, 7 months after end of reference period.
<u>Rail Transport</u>		
Commodity Conversion Table	51-001, 2, 52-205, 52-211	Provides details on commodity classes used in the publications listed. Updated as required.
Railway Transport	52-207 to 52-213	Since publications are very detailed, there should be little need for additional material.
<u>Road Transport</u>		
Road and Street Length	53-201	Municipal mileages by individual municipality on request. At present time, total mileage within a municipality is not collected. Annual, as of December 31, 11 months after date.
Road and Street Financing	53-201	Some detail available for items reported only by a few provinces/territories. Annual: fiscal year, 12 months after reference period.
International Toll Bridges, Tunnels	11-001, 53-202 (discontinued)	Revenue, expenses; gross investment, capitalization, employment for 13 installations linking Canada and United States. All Canadian points are in Ontario. Annual, 8 months after end of reference year.
Motor Vehicle Traffic Accidents	53-206	Comparative tables, number killed and injured, for passengers, drivers, pedestrians, bicyclists, motorcyclists, others, total. 1965 to latest year available.
Motorcycle Accidents by Province	53-206	No. of fatal, non-fatal injuries; property damage; total accidents. 1964 to latest year available.
Motorcycle Registrations and Persons killed in Motorcycle Accidents	53-206, 53-219	Canada totals and by province, 1964 to latest year available.

<u>Subject</u>	<u>Reference Publication</u>	<u>Notes on Unpublished Data Availability</u>
<u>Road Transport</u>		
Truck Accidents	53-206	By day of week, 1974 and 1975.
Passenger Bus and Urban Transit Statistics	53-215	Some confidential detail could be made available to provincial/territorial bureaus of statistics, in formats similar to published tables. From 1974. Annual. Available following December.
Road Motor Vehicles - Registrations	53-219	Some data are reported by only a few provinces. Such information is not published, but can be made available to selected users. An example: trucks by type: truck tractors, farm trucks, tow trucks. Annual, for licence year, 10 months after reference period.
Motor Carriers Freight and Household Goods Moving	53-222	Some unpublished material available for a few provinces. Annual. 9 months after end of reference year.
For-hire Trucking	53-224	Estimates, not of publishable reliability, are available as follows: <ol style="list-style-type: none">1. Shipment origin, destination, weight, ton-miles and revenues for (a) commodities at 3-digit level SCC, (i) province/territory to province/territory. (ii) subprovincial - census metropolitan areas. (b) six commodity sections, for subprovincial-census metropolitan areas.2. Within-province/territory and between province/territory, for distance and/or weight groups of shipments.3. Revenue-per-ton and revenue-per-ton-mile in association with commodity section data, by mileage blocks. Annual, 14 months after end of reference year. Time series from 1973.
For-hire trucking	53-224	Count of sampled shipments 1972, 1973 Percentage of shipments interlining by mode 1974
Private Trucking	-	No information collected

<u>Subject</u>	<u>Reference Publication</u>	<u>Notes on Unpublished Data Availability</u>
<u>Road Transport</u>		
Canadian Automobile Survey 1976	-	200 unpublished tables: driver age, income; city of residence; vehicle size, age, type (no. of cylinders) odometer readings. Requests should be directed to the Department of the Environment.
<u>Water Transport</u>		
Shipping Report, Part I	54-202	Cargoes loaded/unloaded at Canadian ports for and from foreign countries by registry of vessel and by Canadian Geographical areas, for registries other than the 13 published. Annual, 7 months after end of reference year. Cost recovery basis only.
Shipping Report, Part IV	54-206	Origin and Destination statistics on cargoes handled in international seaborne and coastwise shipping are available for 256 ports other than the 8 published. Annual, 7 months after end of reference year.
Shipping Report, Part V	54-207	Origin and Destination statistics on com- modities handled in international shipping available for 217 commodity groups other than the 8 published. Annual, 7 months after reference period.
Shipping Report	54-202, 3, 4, 6, 7	International and Coastwise Vessel Movements: Origin and destination of vessels visiting Canadian ports in international and coast- wise shipping, by size range and type. Annual, 7 months after end of reference period. Cost recovery basis only.
Water Transportation	54-205	Some non-confidential arrangements of fin- ancial and operational data not contained in the publication are available on a request or cost-recovery basis, depending on complexity. Annual, 9 months after end of reference year.
Pleasure Boat Accidents	11-001	Pleasure Boat Fatal Accidents and Victims Canada totals by cause, by type of accident, by day of week, by type of boat. Victims by sex, age group. Annual.

<u>Subject</u>	<u>Reference Publication</u>	<u>Notes on Unpublished Data Availability</u>
<u>Communications</u>		
Telecommunications Telephone statistics	56-201,) 56-202,) 56-203)	All available provincial/territorial breakdowns are published. Other reported data pertains to the telecommunications system as a whole.
Radio and Television Broadcasting	56-204	Financial data available by province/ territory by revenue groups, without station identification, for radio and for tele- vision, excluding CBC. Some data subject to confidentiality constraints. Annual, for broadcasting year September 1 to August 31. Available 12 months after end of reference period.
Cable Television	56-205	Financial and operational data available by province/territory by revenue groups, without system identification. Some data subject to confidentiality constraints. Annual, for broadcasting year September 1 to August 31. Available 12 months after end of reference period.
<u>Warehousing</u>		
Public Warehousing	63-212	Selected detail, condensed to preserve confidentiality, available for one or two provinces. No unpublished city data available for confidentiality reasons. Annual. 11 months after year-end.

by region (same as ES-1) and for Canada. Also, the tabulations provided data by size categories at the Canada level for industry divisions and for many 2-digit SIC groups.

It is expected that some 2-digit SIC data at the provincial level and 3-digit SIC at all levels (i.e. provincial, regional, national) will not have a sufficient reliability to be published but many of the unpublished series will not be confidential and, hence, releasable. However, it is expected that the number of non-confidential series for Canada and the provinces will be somewhat smaller than that for the ES-1 because the confidentiality check will be performed on more variables.

Pension Data

Our pensions data bank contains detailed information on the characteristics of all private pension plans in Canada. It includes data on such things as retirement ages, contribution and benefit rates, vesting and death benefits.

About 85% of the input to the data bank is obtained from the administrative records of those provinces that have regulatory pension legislation. We in turn provide the various pension authorities with statistical data based on the plans operating in their provinces. We do not provide pension plan information in respect of these provinces to third parties but direct any requests for data to the appropriate pension authority.

The input for the plans that operate in provinces without legislation is obtained by a mail survey conducted on a biennial basis. However, the information collected is not nearly as comprehensive as that obtained from the administrative records of the participating provinces. Statistical data on a provincial basis in respect of these plans is available upon request.

Job Vacancy Data

The following provincial data are available through CANSIM. Some series are secure owing to low reliability but could be obtained following arrangements with JVS staff as the series are not confidential.

- 1) Vacancies, all categories (full-time and part-time employees) by industry division.
- 2) Vacancies for full-time jobs by industry division.
- 3) Vacancies for full-time jobs by occupational groups at 2-digit CCDO. For Quebec and Ontario these data are also available at 3-digit and 4-digit CCDO.

- 4) Longer-term vacancies by industry division.
- 5) Longer-term vacancies by occupational groups at 2-digit CCDO. For Quebec and Ontario these data are also available at 3-digit and 4-digit CCDO.
- 6) Vacancy rates, all categories (full-time and part-time employees) by industry division.

Occupational Distribution of Employment

The 1975 data were tabulated by province for 77 SIC groupings. Some of these data could be released following a review of the series for reliability and to assure confidentiality of individual response. As it is not presently known whether or when such review will be undertaken, the only releasable data are contained in the publication "Occupational Distribution of Employment" Catalogue No. 72-515.

5. Annual Data etc. Cont'd.
 2. Additional ratios are available
 3. Financial data is available for integrated and non-integrated
 - (a) Mining, smelting & refining
 - (b) Petroleum and natural gas
6. Annual Data related to Corporation Taxation Statistics - (Catalogue No. 61-208)
 1. Provincial allocation of corporate taxable income on an SIC basis (60 SIC)
 2. Reconciliation of book profit and taxable income and income taxes by 9 industry divisions by the province in which the corporation T2 return was filed.
 3. Provincial allocation of corporation salaries and wages, and gross income by industry could be developed.

No additional information is available re

- 61-001 Cheques cashed - monthly
- 61-002 Commercial Failures - Quarterly
- 61-201 Cheques cashed in clearing centres - Annual
- 61-209 Credit Unions - Annual
- 61-508 Intercorporate Ownership 1967 occasional
- 61-512 Intercorporate Ownership 1969 occasional
- 61-513 Intercorporate Ownership 1972 occasional

All additional unpublished data available is subject to disclosure checks.



MEMORANDUM

Date November 28, 1977

To - A Mr. R.E. Drover, Director, User Advisory Services

From - De A. Winkworth, Director, Merchandising and Services Division

Subject - Sujet Provincial and Territorial Agencies

Thank you for your memo of November 25, 1977 on the above subject. At the present time we have no data to release to the provinces that are not being published. In the new year we expect to have a few tables in the wholesale sector that might be useful to the provinces.

We will advise you when they are available.

MANAGEMENT DOCUMENTS	
<i>E. Drover</i>	
NOV 29 1977	
File No. - No. de dossier	4010-2
C'd. Ig. - Transmis à	



MEMORANDUM - NOTE DE SERVICE

Date October 28, 1977

To - A Mr. R.E. Drover, Secretary, Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy

From - De N. Hartgerink, Director, MAPID

Subject - Objet Provision of data to Provincial and Territorial Statistical Agencies

With reference to your memorandum of October 25, 1977, item 2, please note that MAPID has already worked out arrangements with the Provincial Agencies. Of course, our position is somewhat different in that our major surveys, the Censuses of Manufactures, Mining and Forestry are "joint" surveys. They know precisely what is available and we need not provide a "list". Also, through the Federal/Provincial Committees and their working parties, we keep them informed of any new development that may be of interest to them.

RECORDS MANAGEMENT
SECTION DES DOCUMENTS

E. Drover

OCT 31 1977

No. - No. de Dossier *1010-2*

To - Transmis à



MEMORANDUM

Date November 1, 1977.

To - A R. Ellis Drover, Secretary, Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy.

From - De R. Baxter, Chief, Processing and Data Dissemination Section, LFSD.

Subject - Sujet Distribution of Data to Provinces.

R.B.

Further to your memo of October 25, 1977, please find enclosed the following documents:

- 1) List of Working Tabulations of the Labour Force Survey.
- 2) Memo and File Layout for Micro-Data Tape.
- 3) List of LFSD Research Papers.

These three documents cover fairly extensively the amount of data available from the Labour Force Survey, however, we encourage users to request any data which may not be on these lists.

Encl.
RB/dl

c.c. B. Petrie

RECORDS MANAGEMENT
SECTION DES DOCUMENTS

E. Drover

NOV 2 1977

In No. - No. de Dossier 4310-2

9 - 10 - Transmis à

EMPLOYMENT AND LABOUR DIVISION

ENQUÊTE SUR LA POPULATION ACTIVE

- | | | | |
|--------|---|-------|--|
| No. 1 | The Revised Labour Force Survey Documents (Contact: Bruce Petrie) | n° 1 | Les questionnaires de la nouvelle enquête sur la population active (point de contact: Bruce Petrie) |
| No. 2 | Comparison of the 1975 Labour Force Survey Estimates Derived from the Former and Revised Surveys (by Miss A. Thériault) | n° 2 | Comparaison des estimations de l'enquête sur la population active en 1975 tirées de l'ancienne et de la présente enquête (par Mlle A. Thériault) |
| No. 3 | Conceptual, Definitional, and Methodological Changes in the Labour Force Survey (by Bruce MacDonald) | n° 3 | Différences entre les concepts, définitions et méthodes de l'enquête sur la population active et de la nouvelle enquête sur la population active (par Bruce MacDonald) |
| No. 4 | The Canadian Labour Force Survey (by Ian Macredie and Bruce Petrie) | n° 4 | L'enquête sur la population active du Canada (par Ian Macredie et Bruce Petrie) |
| No. 5 | Persons on Layoff: As Measured by the RLFS (by Richard Veivers) | n° 5 | Mises à pied selon la NEPA (par Richard Veivers) |
| No. 6 | The Revision of Labour Force Survey Population Estimates (by Bruce MacDonald) | n° 6 | La révision des estimations démographiques de l'enquête sur la population active par (Bruce MacDonald) |
| No. 7 | Multiple Jobholding as Measured by the Labour Force Survey (by Bruce MacDonald) | n° 7 | Le cumul d'emplois selon l'enquête sur la population active (par Bruce MacDonald) |
| No. 8 | Unemployment: Family Statistics (by Jean-Marc Lévesque) | n° 8 | Le chômage: Statistique familiale (par Jean-Marc Lévesque) |
| No. 9 | Review of Labour Force Survey Data, 1976 (by Bruce MacDonald) | n° 9 | Analyse des données de l'enquête sur la population active, 1976 (par Bruce MacDonald) |
| No. 10 | Job Search Methods of the Unemployed (by Maryanne Webber) | n° 10 | Méthodes de recherche d'emploi utilisées par les chômeurs (par Maryanne Webber) |
| No. 11 | New Job to Start at a Future Date (by Maryanne Webber) | n° 11 | Nouvel emploi devant commencer à une date future (par Maryanne Webber) |
| No. 12 | Part-time Employment in 1975 and 1976 (by Maryanne Webber) | n° 12 | Emploi à temps partiel en 1975 et 1976 (par Maryanne Webber) |
| No. 13 | Employed Persons not at Work (by Bruce MacDonald) | n° 13 | Personnes occupées absentes du travail (par Bruce MacDonald) |
| No. 14 | Labour force activities and characteristics of students (by Léonel Plasse) | n° 14 | Activité et caractéristiques des étudiants (par Léonel Plasse) |
| No. 15 | Overtime and time lost (by Maryanne Webber) | n° 15 | Heures supplémentaires et heures perdues (par Maryanne Webber) |

MEMORANDUM

Date June 1, 1977.
To - A Users of L.F.S. Micro-Data Tapes.
From - De Henry Pold, Labour Force Survey Division.
Subject - Sujet Use of L.F.S. Micro-Data.

1. A brief description of the survey methodology can be found in The Labour Force (cat. 71-001 monthly), along with a copy of the basic questionnaire and code sheet. A more detailed exposition is given in Canadian Labour Force Survey (Methodology) (cat. 71-504, to be published).
2. Any estimates released from micro-data tapes must be rounded to thousands and must be reconcilable (at the appropriate level) with official LFS estimates.
3. Unemployment and participation rates should be calculated using data rounded to units, even though only estimates in thousands are to be released.
4. The two attached tables show the appropriate control totals for Canada and the provinces.
5. Because the tapes represent only a sample of the Canadian population, the smaller the estimate the higher the associated sampling variability and hence the less reliable the estimate. As a general rule, no estimates below 4,000 should be released. Look-up tables to derive approximate percentage variances are available on request.
6. Although the tapes have been edited, it is still possible that minor logical inconsistencies may be present. If any are found, please bring them to the attention of the LFS Division.
7. The attached decision tree shows how the labour force status (i.e., employed, unemployed, not in labour force) of an individual is derived.
8. Micro-data files are supplied to users on the condition that their contents not be made available to other parties..

Att.
HP/dl

LFS Micro-data Tape

<u>Field</u>	<u>Size</u>	<u>Position</u>	<u>Contents</u>
1	6	1-6	record number
2	4	7-10	survey date (MMYY)
3	2	11-12	region & province: 10 Nfld. 35 Ontario 11 P.E.I. 46 Manitoba 12 N.S. 47 Sask. 13 N.B. 48 Alberta 24 Quebec 59 B.C.
4	1	13	sex: 1 male 2 female
5	1	14	marital status: 1 married 2 single 3 other
6	1	15	relation to head of family: 1 head 4 parent (in-law) 2 spouse 5 son/daughter (in-law) 3 son/daughter 6 other relative
7	1	16	age group: 1 15-16 6 45-54 2 17-19 7 55-64 3 20-24 8 65-69 4 25-34 9 70 and over 5 35-44
8	1	17	education: 1 none or elementary 2 high school (some or completed) 3 some post-secondary 4 post-secondary certificate or diploma 5 university degree
9	1	18	activity in reference week: 1 at work 2 not at work, has a job 3 not at work, no job 4 permanently unable to work
10	1	19	multiple job holder: 1 yes 2 no
11	2	20-21	total usual hours worked: 00-65

<u>Field</u>	<u>Size</u>	<u>Position</u>	<u>Contents</u>
12	1	22	reasons for part-time work: 1 personal or family responsibilities 2 going to school 3 could only find part-time work 4 did not want full-time work 5 other reasons
13	2	22-24	extra hours worked: 00-30
14	2	25-26	hours lost: 00-41
15	1	27	reasons for time loss or absence: 1 illness or disability 2 bad weather 3 labour dispute 4 layoff 5 lost job/new job 6 vacation 7 working short-time 8 other
16	2	28-29	weeks until new job starts: 00-13
17	2	30-31	total actual hours worked: 00-65
18	1	32	wages or salary for time off: 1 yes 2 no
19	2	33-34	weeks of continuous absence: 01-18
20	1	35	looked for work in past six months: 1 yes 3 n/a 2 no
21	1	36	looked for work in past 4 weeks: 1 yes 2 no
22	4	37-40	methods used: 37 contacted employers 38 used public employment agency 39 looked at ads 40 used other methods 1 yes 2 no

<u>Field</u>	<u>Size</u>	<u>Position</u>	<u>Contents</u>
23	1	41	reason for leaving last job: 1 illness or disability 2 personal or family responsibilities 3 going to school 4 lost job or laid off 5 retired 6 other reasons 7 last worked more than 5 years ago 8 never worked
24	1	42	activity before started looking for work: 1 working 3 school 2 keeping house 4 other
25	2	43-44	weeks looking for work: 01-39
26	1	45	type of work sought: 1 full-time, permanent 2 full-time, temporary 3 part-time, permanent 4 part-time, temporary
27	1	46	reason for not looking in reference week: 1 illness or personal responsibilities 2 at school 3 no longer interested or found job 4 awaiting recall or reply 5 believes no work available 6 other reasons
28	1	47	availability for work: 1 not available: going to school 2 not available: other reasons 3 available
29	1	48	school enrollment: 1 not enrolled 2 primary or secondary 3 university, full-time 4 university, part-time 5 community college, full-time 6 community college, part-time 7 other, full-time 8 other, part-time

<u>Field</u>	<u>Size</u>	<u>Position</u>	<u>Contents</u>																		
30	1	49	<p>changed or found job since last month:</p> <p>1 yes 2 no</p>																		
31	1	50	<p>type of job (present or previous):</p> <p>1 full-time 3 n/a 2 part-time</p>																		
32	1	51	<p>labour force status:</p> <p>1 employed 3 not in labour force 2 unemployed</p>																		
33	1	52	<p>class of worker:</p> <p>1 paid, private 2 paid, government business 3 paid, government non-business 4 employer 5 own account 6 unpaid family worker 7 never worked</p>																		
34	2	53-54	<p>industry:</p> <table border="0"> <tr> <td>01 agriculture</td> <td>10 community services</td> </tr> <tr> <td>02 other primary</td> <td>11 personal services</td> </tr> <tr> <td>03 manufacturing, durables</td> <td>12 business & miscellaneous services</td> </tr> <tr> <td>04 manufacturing, non-durables</td> <td>13 public administration</td> </tr> <tr> <td>05 construction</td> <td>14 never worked</td> </tr> <tr> <td>06 transportation, etc.</td> <td>15 n/a</td> </tr> <tr> <td>07 wholesale trade</td> <td></td> </tr> <tr> <td>08 retail trade</td> <td></td> </tr> <tr> <td>09 finance, etc.</td> <td></td> </tr> </table>	01 agriculture	10 community services	02 other primary	11 personal services	03 manufacturing, durables	12 business & miscellaneous services	04 manufacturing, non-durables	13 public administration	05 construction	14 never worked	06 transportation, etc.	15 n/a	07 wholesale trade		08 retail trade		09 finance, etc.	
01 agriculture	10 community services																				
02 other primary	11 personal services																				
03 manufacturing, durables	12 business & miscellaneous services																				
04 manufacturing, non-durables	13 public administration																				
05 construction	14 never worked																				
06 transportation, etc.	15 n/a																				
07 wholesale trade																					
08 retail trade																					
09 finance, etc.																					
35	2	55-56	<p>occupation:</p> <table border="0"> <tr> <td>01 managerial</td> <td>09 mining, processing, machining</td> </tr> <tr> <td>02 professional</td> <td>10 fabrication</td> </tr> <tr> <td>03 teaching</td> <td>11 construction</td> </tr> <tr> <td>04 medicine</td> <td>12 transportation, materials handling, other crafts</td> </tr> <tr> <td>05 clerical</td> <td>13 never worked</td> </tr> <tr> <td>06 sales</td> <td>14 n/a</td> </tr> <tr> <td>07 services</td> <td></td> </tr> <tr> <td>08 primary occupations</td> <td></td> </tr> </table>	01 managerial	09 mining, processing, machining	02 professional	10 fabrication	03 teaching	11 construction	04 medicine	12 transportation, materials handling, other crafts	05 clerical	13 never worked	06 sales	14 n/a	07 services		08 primary occupations			
01 managerial	09 mining, processing, machining																				
02 professional	10 fabrication																				
03 teaching	11 construction																				
04 medicine	12 transportation, materials handling, other crafts																				
05 clerical	13 never worked																				
06 sales	14 n/a																				
07 services																					
08 primary occupations																					

<u>Field</u>	<u>Size</u>	<u>Position</u>	<u>Contents</u>
36	2	57-58	duration of unemployment: 00 n/a 01-53 weeks
37	1	59	job tenure: 1 1-6 months 4 6-10 years 2 7-12 months 5 11-20 years 3 1-5 years 6 over 20 years
38	1	60	duration of joblessness: 1 0-1 month 5 13-24 months 2 1-3 months 6 2-5 years 3 4-6 months 7 6-10 years 4 7-12 months 8 over 10 years
39	1	61	duration of previous job: 1 never worked 4 7-12 months 2 1-3 months 5 1-5 years 3 4-6 months 6 over 5 years
40	1	62	not used
41	9	63-71	final weight (XXXXX.XXXX)
42	4	72-75	supplementary data

Working Tabulations

1. Population characteristics by age, sex, marital status and province
2. Population characteristics by age, sex, education and province
3. Population characteristics by age, sex, relation to head and province
4. Population characteristics by age, sex, relation to head and province at the sub-weight level
5. Labour force characteristics by age, sex, class of worker and industry
6. Labour force characteristics by age, sex, class of worker and occupation
7. Labour force characteristics by sex, class of worker, industry and province
8. Labour force characteristics by province, class of worker, sex and occupation
9. Labour force characteristics by industry, class of worker, sex and occupation
10. Labour force characteristics by age, sex, marital status and industry
11. Labour force characteristics by age, sex, marital status and occupation
12. Employed persons by usual hours worked at main job by industry, class of worker, sex and province
13. Employed persons by usual hours worked at main job by occupation, class of worker, sex and province
14. Employed persons by usual hours worked at main job, by age, sex and province
15. Employed persons by actual hours worked at main job, by industry, class of worker, sex and province
16. Employed persons by actual hours worked at main job, by occupation, class of worker, sex and province
17. Employed persons by actual hours worked at main job, by age, sex and province
18. Employed persons by usual hours worked, by sex, age and province (all jobs)
19. Employed persons by actual hours worked, by sex, age and province (all jobs)

20. Total usual hours worked by employed persons at main job, by industry, class of worker, sex and province
21. Total usual hours worked by employed persons at main job by occupation, class of worker, sex and province .
22. Total usual hours worked by employed persons at main job, by age, sex and province
23. Total actual hours worked by employed persons at main job, by industry, class of worker, sex and province
24. Total actual hours worked by employed persons at main job, by occupation, class of worker, sex and province
25. Total actual hours worked by employed persons at main job by age, sex and province
26. Total actual hours worked by employed persons by age, sex and province (all jobs)
27. Total usual hours worked by employed persons by age, sex and province (all jobs)
28. Employed full-time and part-time by age, sex and province
29. Employed full-time and part-time by industry, sex and province
30. Employed full-time and part-time by occupation, sex and province
31. Employed but not at work during the reference week by reasons for absence by sex and province
32. Employed full-time but worked only 1-29 hours in the reference week by reasons for absence by sex and province
33. Unemployed by looking full-time/part-time by sex, marital status and province
34. Unemployment by looking/not looking by age, sex and marital status
35. Unemployment by looking/not looking by industry and province
36. Unemployment by looking/not looking by occupation and province
37. Population characteristics by family status, sex and province (from family data)
38. Family units with unemployed persons by number of persons employed, size of family and province

39. Family units with unemployed persons by status of head and number of children, by province
41. Multiple jobholder tabulations
42. Population characteristics by economic regions (Sub-provincial)
43. Population characteristics by P.S.G.
44. Population characteristics by metropolitan area
45. Duration of unemployment by age, sex, marital status and province
46. Employed part-time by reason, age, sex and province
48. Population characteristics by rotation group, sex and province
50. Population characteristics by marital status, sex, age, and relation to head and province
51. Job search by labour force status, age, sex, province and method
52. Employed by school enrollment by usual number of hours worked
53. Unemployed by activity before started looking, by age, sex, marital status and province
54. Unemployment by duration of job search by age, sex, marital status and province
57. Employed by job tenure, marital status, age, sex and province
58. Employed by job tenure, industry, sex, class of worker and province
59. Employed by job tenure, occupation, sex, class of worker and province

60. Employed by job tenure, looking/not looking, sex and province
61. Employed by job tenure, working full-time or part-time, sex and province
62. Labour Force characteristics by age, sex, education and industry
63. Labour Force characteristics by age, sex, education and occupation
64. Future starts by duration, relation to head, sex and province
65. Future starts by duration, age, sex and province
66. Future starts by duration, scholastic activity, sex and province
67. Unemployed by reason for leaving last job by sex, age, marital status and province
68. Not in labour force by reason for leaving last job by sex, age, marital status and province
69. Students by full-time/part-time, by sex, age, labour force status and province
70. Students by full-time/part-time, by type of institution, labour force status and province
71. Students by full-time/part-time, by type of institution, age, sex and province
72. Decision rules tables*
73. Future starts by duration, educational attainment, sex and province
74. Future starts by duration, type of work sought, duration of work sought, sex and province
75. Future starts by duration, age, labour force status, sex and province
76. Future starts by duration, industry and province
77. Future starts by duration, occupation of previous job and province
78. Future starts by duration, class of worker of previous job and province

80. Population at the sub-weight level by age, sex and province
81. Not in labour force by whether or not looked in the last 6 months by reason did not look in the reference week by age, marital status, sex and province
82. Not in labour force by whether or not looked in the last 6 months by reason not available in the reference week by age, marital status, sex and province
83. Employed full-time and part-time by number of hours lost in reference week by age, sex and province
84. Employed full-time and part-time by number of hours lost in reference week by age, sex and industry
85. Employed full-time and part-time by number of extra hours worked in reference week by age, sex and province
86. Employed full-time and part-time by number of extra hours worked in reference week by age, sex and industry
87. Total extra hours worked by number of extra hours, full-time/part-time, age, sex and province
88. Total extra hours worked by number of extra hours, full-time/part-time, age, sex and industry
89. Employed full-time/part-time by number of extra hours worked in reference week by age, sex and province
90. Total extra hours worked by number of extra hours, full-time/part-time, age, sex and occupation
91. Unemployed full-time/part-time by age, sex and province
92. Unemployed full-time/part-time by sex, industry and province
93. Unemployed full-time/part-time by sex, occupation and province

- 100A. Employed persons full-time and part-time by extra hours worked, by class of worker and by province (persons)
- 100B. Employed persons full-time and part-time by extra hours worked, by class of worker and by province (hours)
- 101A. Employed persons full-time and part-time by extra hours worked, by class of worker and by industry (persons)
- 101B. Employed persons full-time and part-time by extra hours worked, by class of worker and by industry (hours)
- 102A. Employed persons full-time and part-time by usual hours worked by class of worker and by industry (persons)
- 102B. Employed persons full-time and part-time by usual hours worked by class of worker and by industry (hours)
- 103A. Employed persons full-time and part-time by usual hours worked, by class of worker and province (persons)
- 103B. Employed persons full-time and part-time by usual hours worked, by class of worker and province (hours)
- 104. Employed persons by total actual hours, average actual hours, total usual hours and average usual hours by industry (main job)
- 105. Employed persons by total actual hours, average actual hours, total usual hours and average usual hours by occupation (main job)
- 106. Employed by industry (51 groups), class of worker, sex and province
- 107. Employed persons by total actual hours, average actual hours, total usual hours and average usual hours by full-time and part-time, by age and by sex (main job)
- 108. Employed persons by total actual hours, average actual hours, total usual hours and average usual hours by education and province (main job)
- 110. Families with one or more unemployed persons by number of children, by age of children, by number of employed persons, by province

STATISTICS CANADA'S MEDIUM TERM PLAN

Prepared for Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy



I would like to thank Statistics Canada for distributing The Medium Term for comments. This paper gives some insight into the direction in which Statistics Canada is considering moving in the near future. The proposals in this paper would undoubtedly have an impact on our Province and we are willing to participate in a consultative process with Statistics Canada.

Our Province strongly supports many of the proposals such as: integration, better documentation, indexing of statistical sources, and development of administrative records. We would be pleased to assist in your review by indicating series which to us are of dubious quality and series which are rarely or never used.

Statistics Canada has had a period of restraint for the last five years and it is expected to continue into the future. **With** this being the situation the obvious way to proceed is to pass certain responsibilities on to others. This plan may have a certain appeal but is it realistic? My first reaction is where are the Provinces going to get the funds to shoulder these additional burdens? I believe that most of the Statistics Agencies are experiencing a period of restraint. Statistics Canada has a staff of over 5,000, the Provincial and Territorial Statistics Agencies have a staff of less than 500. Where are we going to get the resources? Does it mean that we are expected to arrange our priorities to correspond to Statistics Canada's wishes? If we don't do "our fair share" will we be left without data in certain areas?

While it is good to know that Statistics Canada will support us; how will this support aid us in getting additional funds? The transfer of functions, that have been traditionally carried by Statistics Canada, can hardly be discussed without a transfer of money.

I can certainly appreciate the point of having to drop areas which now have a low priority. It is also understandable that if the provinces wish a new program implemented, to which Statistics Canada does not give a high priority, that they share the burden partially or fully. But to suggest that Statistics Canada can unilaterally pass collection or processing of present projects to the provinces is unacceptable.

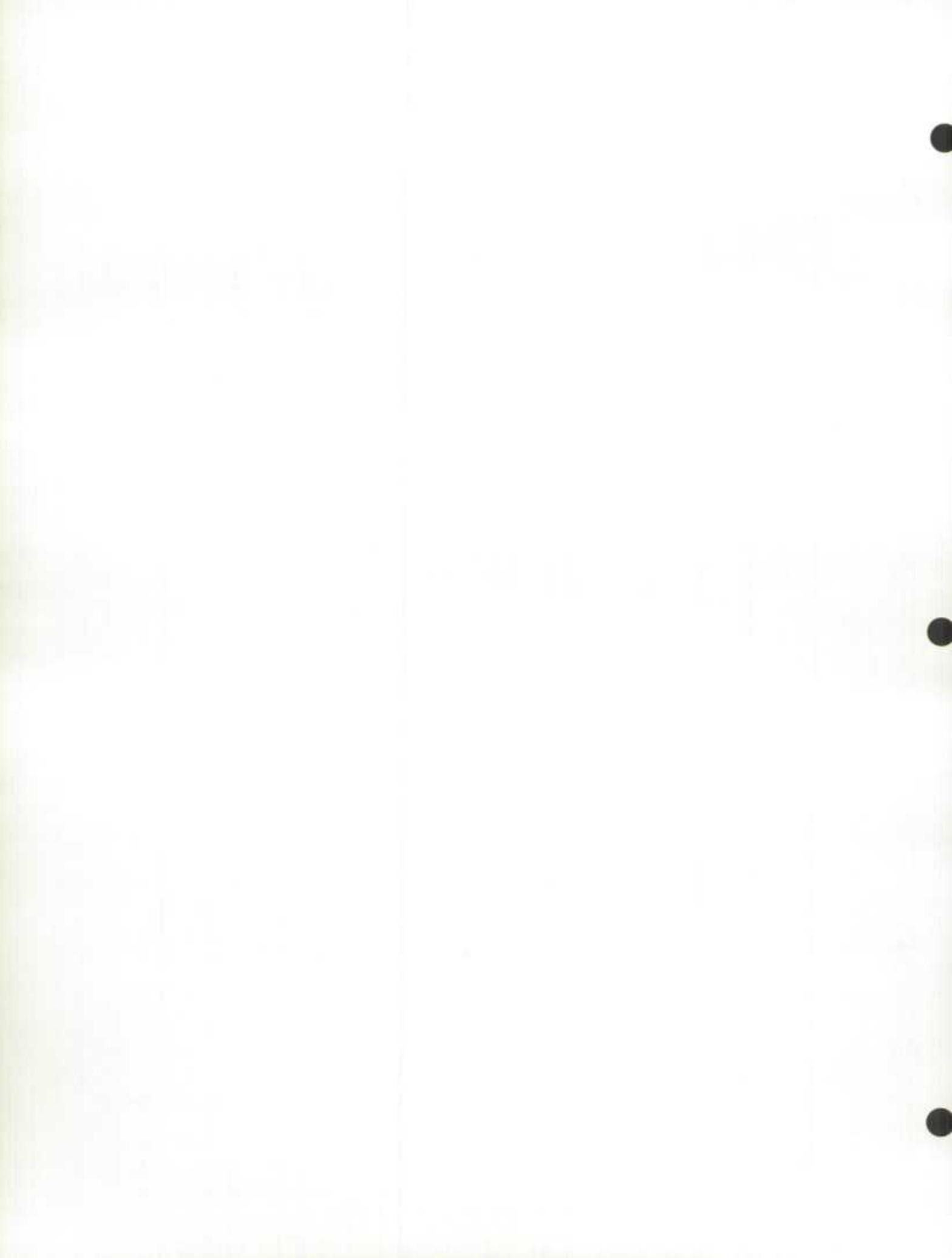
The November, 1976 meeting concerning the 1981 Census has been put forward as a "model for arrangements to determine the content of other Statistical programs." This meeting was too large, unwieldy and awkward. There were too many people for effective discussion to take place. Two days was a long time to spent just to make the Provinces and Federal Governments aware of each others' views. If it is necessary for the Provinces and Federal Departments to meet together with Statistics Canada, I would favour separate meetings first. Statistics Canada could meet with the Federal Departments and then with the Provinces. Each of these meetings could nominate four or five persons who would represent them at a joint meeting with Statistics Canada. This would lend to a more open interchange of views.

I have attached a list of questions which I would like to have answered in writing at a later date. Where possible, I would like to have examples of how Statistics Canada plans to proceed.

QUESTIONS ON STATISTICS CANADA - THE MEDIUM TERM

- Page 3 #7 1) What are the kinds of: "traditional functions which can be just as well carried out elsewhere"?
- Page 3 #7 2) What are general purpose statistics of national dimensions? Does this include the production of provincial data?
- Page 3 #8 3) What is the intent of the remarks on:
"a redefinition of the distribution of responsibilities between federal and provincial governments".

"The time may well have come to re-appraise federal/provincial responsibilities in this area". (geographically disaggregated statistics) It should be kept in mind that in many cases the provinces are only asking for provincial data.
- Page 3 #10 4) It is stated that administrative records often increase the direct costs of the statistical agency. I would like to see examples of this.
- Page 10 #29 5) Effect on Federal-Provincial Committees of:
"Establish better, more flexible, and more broadly representative joint committees of users and producers of statistics".
- Page 11 #32 6) I would like to have a copy of the policy on providing users with factual, objective and complete descriptions of the way data are gathered, compiled and their quality rating.
- Page 13 #41 7) How is it intended to implement:
"Helping Federal and Provincial governments to develop statistical mandates and capabilities that are complementary to its own and compatible with each other".
- Page 15 8) How will Provinces be consulted in the setting of priorities?
9) How is a "fair share of the statistical burden" to be determined?
- Page 25 10) How is it planned "to help the provincial focal points to develop statistical plans which mesh with those of the bureau".



COMMENTARY ON STATISTICS CANADA

MEDIUM TERM PLAN

Prepared for Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy

Central Statistical Services
Ministry of Treasury, Economics and
Intergovernmental Affairs
Toronto, Ontario

March, 1978



COMMENTARY ON MEDIUM TERM PLAN

We have reviewed the Medium Term Plan and have found it an interesting and well prepared document. The 'Background and Issues' material describing the socio-economic evolution of the past few decades, the technical innovation together with the current challenges in the form of unemployment, inflation and balance of payment difficulties, clearly outlines the stimuli prompting the continuing need for and development of an efficient and effective statistical program.

References have been noted in relation to important considerations such as budgetary constraints prompting the possibility of devolving traditional Statistics Canada responsibilities upon other agencies. In addition, we are alerted to a need to review federal/provincial responsibilities concerning the provision of geographically disaggregated statistics; the impact for statistical integration in the face of a possible shift in responsibility for production and/or standards; greater cultivation of administrative records to improve statistical cost efficiency and reduce respondent burden; and the intent by Statistics Canada to provide a greater degree of analytical input to improve the usefulness of its data.

The need for a review of the national statistical system and for the development of the strategic thrusts proposed in the Medium Term Plan is quite understandable, given the environment of general financial restraint which, of necessity, is now in vogue.

As we have just experienced a similar review in Ontario perhaps we could offer something in the way of understanding and suggestion. However, considering the current application of restraint throughout the country, we feel that this document may be rather late in proposing a plan for re-appraising federal/provincial responsibilities with a view to the possible devolution of more statistical production activities to provincial agencies. Any such comprehensive review and overhaul of the national (Statistics Canada) system is bound to impact severely on provincial agencies in varying degree as they attempt to bridge at least the more important gaps left by a contracting national system.

In attempting to devolve statistical functions of consequence to the provincial level, especially at a time of severe resource constraint, we could expect to experience marked unevenness in statistical program maintenance and/or development, increasing departure from central statistical norms or standards and, a decline in data quality. Some provinces might be disposed to fill gaps and others would not. With few exceptions, provincial agencies may be in a resource squeeze making it extremely difficult to develop or acquire the expertise necessary to assume additional responsibilities and to build in the necessary financial arrangements. Consequently, to the extent that moves in this direction do take place, we feel the provinces should be given sufficient lead time to take any steps necessary to plan and redesign their own statistical systems, keeping in mind that co-ordination and liaison concerning system change and development would likely be tardy and costly. In Ontario, customer need, priority and cost recovery would certainly apply.

It may be timely for Statistics Canada to review the Statistics Act to determine if it can better serve the needs of the provinces and Statistics Canada. Although Statistics Canada's planning document references the mandate in law which the federal bureau exercises under the Act, little or no mention is made of modifying or amending the Act. Over time, we in Ontario have urged repeatedly that every attempt be made to better utilize the massive banks of data presently collected and stored by Statistics Canada. One of our suggestions has been and still is that Statistics Canada refurbish the criteria underlying Section 10 agreements so as to place more weight on the actual organization, mandate, record and viability of a provincial central statistical office. The Federal Act remains too rigid and too insensitive to any interpretation which would make for greater flexibility in statistical usage. It is desirable now more so than ever that greater usage be made of all available data, especially of Section 10 data. Therefore, we urge that Statistics Canada use a Section 10 agreement to transfer data to a central provincial statistical office (as named by a Provincial Government) and permit a provincial statistical office to write and monitor Section 11 agreements with the provincial government user community.

Under the section of the planning document entitled "From the mandate to a medium-term plan" we have noted a number of items of interest including the reference on page 8 to the effect that more will be done in providing comment and analysis designed to assist the user to interpret the data while at the same time maintaining objectivity and neutrality. This has been one of the requests

put forward by provincial users and should result in better utilization of existing data. The bulk of our remaining comments relate to the various sections under the headings of "Strategic Thrusts" and "Priority Setting" which we take to be the heart of the Statistics Canada planning paper.

On page 10 of the paper reference is made to "best use" of data files. It would be helpful if Statistics Canada would give further explanation with respect to its intent in this regard. We would hope that 'best use' would be arrived at by mutual agreement on the part of producers involved. Although we support the cultivation of administrative data for statistical purposes from such sources as may be available, care must be taken to ensure consistency in concept and definition such that data compatibility will apply among the information flows involved. In any event, the matter of access to administrative data sources for second or third parties will be no mean task for either Statistics Canada or the provincial statistical agencies.

Section 30, page 10, speaks of improved service to users through consultation. While a broadening of the consultative process is to be encouraged and supported, there is some evidence that the view of provincial statistical agencies and federal departments do differ at times in substantial fashion. When this takes place it is to be hoped that the process of resolvment or compromise is not too costly or time consuming and that the results do attempt to meet something of the real needs of the groups involved.

Section 35, page 11, acknowledges the importance of reducing the respondent burden and suggests the development of administrative records as a source of statistical data. In cases where Statistics Canada is successful and enters into agreements with Federal departments for access to specific administrative records, will the Federal/Provincial consultative process apply and what position will likely be taken with regard to accommodating the access needs of the Provinces for statistical purposes?

Section 37, page 12, outlines Statistics Canada's intention to expand the use of computer technology with increased emphasis on systems design. Will systems designed by Statistics Canada be developed with provincial capabilities and needs in mind?

The section devoted to the role of Statistics Canada in leadership and co-ordination referenced on page 13, requires further clarification. It is clear from the statement that the provinces will be urged to undertake considerably more of the statistical data collection, production and dissemination than in the past. It is stated that Statistics Canada will be directing its efforts to helping federal departments and provincial governments in developing their statistical systems. What form is that likely to take? On page 15, the report states that Statistics Canada would look with favour on shared cost and joint responsibility proposals. What arrangements are envisaged by Statistics Canada in this regard?

The proposed priority setting procedures raise some questions. On page 3 of the summary, Statistics Canada states

"An example of such devolution might be statistical programs which are closely identified with the program needs of particular federal and provincial departments, leaving Statistics Canada to concentrate primarily on general purpose statistics of national dimensions."

However, on page 7 the report reads,

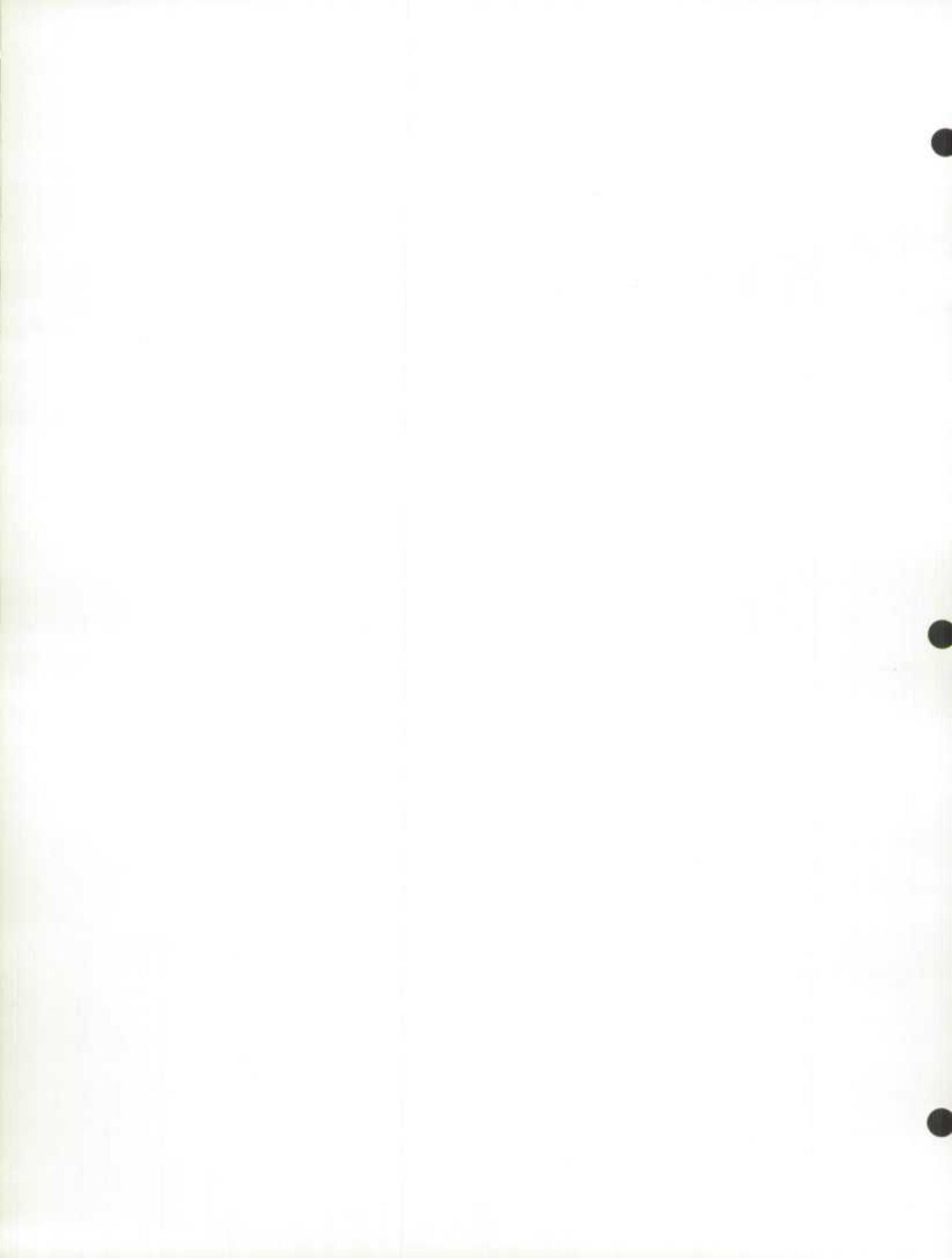
"But to do this in an objective fashion without getting involved in the political arguments that go on around the information it makes available, a statistical agency must be seen to be responsive to a constituency wider than government.....so that the broader public interest is adequately considered in the choice and development of its programmes."

There seems to be some inconsistency here as well as lack of clarity on page 17, under the Breadth of Demand (Government Sector) criteria for priority. As with the Provinces, is a consensus of Federal Government departments also required? Should the federal Government withdraw from direct control and funding in a specific area e.g. health insurance, would this mean that Statistics Canada might also reduce or eliminate its activities in this subject matter area?

We are pleased to note that the provision of data in machine readable form has high priority. Also of interest are your approaches and methods of ensuring that data users are made aware of methodology, definitions and any weakness in the information to which they are accessible. We are also anxious to take advantage of findings in your search for more efficient means of dissemination. There is little advantage in covering the same ground and consequently we feel your experience may be useful to the Provinces in their program areas.

As well, we would like to know more about your staff testing procedures and success in identifying latent personnel aptitudes for new types of work. In the present period of constraint, some managers may be finding it necessary to shift staff into new areas, as some jobs are phased out. Accordingly, some interface and sharing of experiences in this regard could be helpful.

In conclusion, one last query stems from the 'Government Sector' comments under Breadth of Demand on page 17 of the Statistics Canada memorandum. We assume that Statistics Canada in seeking to discuss the co-ordination and rationalization of statistics with provincial departments will do so through the provincial statistical focal points as put forward and confirmed at the Banff and Montebello statistical conferences.



CENTRAL STATISTICAL SERVICES
OBJECTIVES AND FUNCTIONS

Prepared for Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy

Ministry of Treasury, Economics and
Intergovernmental Affairs
Toronto, Ontario

March, 1978



CENTRAL STATISTICAL SERVICES

Objectives

The primary goal of Central Statistical Services is to ensure the generation, provision, analysis, interpretation, and maximum utilization of timely and accurate statistical data to meet needs in the following priority order:

- a) Government-wide policy development and planning;
- b) Individual ministry policy development and administration;
- c) Other statistical agencies where cooperative arrangements are in effect;
- d) Outside users.

Functions

In order to meet these objectives and thereby fulfil its role effectively, the following functions are performed by Central Statistical Services:

1. Maintains continuing liaison with Ontario Government ministries and agencies to ensure:
 - . The best prioritization of statistical activities undertaken considering benefits to government policy making, production costs, resource allocation, cost sharing and cost recovery;
 - . Adherence to established statistical standards and terminology that will facilitate the collection, compilation, storage and exchange of information;
 - . Avoidance of duplication in data collection;
 - . Provision for the collection and/or development of government-wide policy planning data where required.
2. Assembles, stores, manipulates, retrieves and disseminates information to meet users' data requests.
3. Maximizes the utilization of existing information collected via surveys and/or administrative functions.
4. Provides technical support to ministries by:
 - . Assisting in the design and analysis of statistical surveys;
 - . Organizing training courses for ministry personnel;
 - . Carrying out evaluations of statistical projects.
5. Maintains a central production capacity to carry out surveys of interest to the entire government, a combination of ministries, or any individual ministry that does not have adequate statistical capability.
6. Liaises with Statistics Canada, as well as other federal departments and provincial statistical agencies on behalf of the Ontario Government to:
 - . Facilitate the exchange of statistical information and the conduct of joint studies;
 - . Eliminate duplication where possible;
 - . Coordinate statistical agreements and contracts.

7. Holds meetings and conferences on statistics to:
 - . Publicize throughout Ontario the statistics and services available in Central Statistical Services;
 - . Encourage exchange of information;
 - . Provide a forum for discussion of statistical problems of common interest.
8. Maintains and publishes an up-to-date catalogue of all statistical and other data files in the Ontario Government or in other jurisdictions where relevant.
9. Develops policies for:
 - a) Establishment of a central registry for all statistical agreements and contracts between the Ontario Government and other governments or ministries; and
 - b) Coordination of survey activities to ensure maximum utilization of all surveys conducted by Ontario ministries.
10. Develops social and demographic data for all ministries of the Provincial Government, local administrative areas, school boards, and regional planning units.
11. Develops and provides government and the business community with detailed annual and quarterly data on Ontario Gross Provincial Product, both Provincially and regionally.

OBJECTIVES AND FUNCTIONS OF ORGANIZATION UNITS

LIAISON AND CLIENT SERVICES

Objectives

This Unit has the responsibility for keeping management regularly informed on statistical policy direction and needs and for promoting, expanding and expediting the delivery of statistical services to the government, agencies and municipalities by maintaining a continuing liaison with users and generators of statistical data. In addition the Unit provides publication services and develops guidelines for such purposes.

Functions

The functions of Liaison and Client Services are as follows:

1. Assists users both inside and outside the Ontario Government to identify, clarify and define their long and short-term data needs.
2. Identifies data sources, and new statistical activities.
3. Coordinates survey activities in order to eliminate duplication in collection and to reduce respondent burden.
4. Acquaints users with services provided by the Organization assisting them in evaluating their need for, and usage of such services.

Functions (Cont'd)

5. Coordinates and participates in relevant federal-provincial statistical activities, ensuring that Ontario's needs and positions be known.
6. Identifies and coordinates areas requiring cooperative statistical agreements between the Ontario Government and other governments or ministries including the maintenance of a central registry for all such agreements.
7. Produces news bulletins, brochures and pamphlets for distribution to users to acquaint them with current statistical services and activities of the Ontario statistical system.
8. Takes responsibility for editing, proof-reading, printing, distributing and storage of statistical publications, bulletins and brochures and for maintenance of the respective mailing lists and adequate inventories.
9. Sets up publication standards, such as report size, format, colour, type of paper, standard abbreviations, writing style, table format, organization of reports with respect to preface, appendices and pricing.
10. Maintains liaison with outside users, such as municipalities, universities, industry and communications media, to determine the adequacy of the statistical dissemination and publications program with respect to usage and expressed needs, means and frequency.
11. Arranges for meetings and conferences, special displays and secretarial-type services as requested.

SURVEYS AND ADVISORY SERVICES

Objectives

The objectives of this Unit are to:

- a) Carry out field and sample surveys for a group of ministries or for an individual ministry or agency that does not have survey staff of its own;
- b) Provide Central Statistical Services and other government ministries with technical advice and surveys in statistical methodology, survey design and data analysis.

Functions

In order to carry out the above objectives the Unit performs the following functions:

1. Participates with Provincial ministries and agencies as well as units of Central Statistical Services on the development, design, scheduling and implementation of surveys.
2. Takes responsibility for ensuring that all phases of a survey operate efficiently and that all participants adhere to schedules.
3. Prepares cost estimates for all phases of a survey.

4. Performs all survey production activities including mailout control, collecting questionnaires, follow-up, tabulation, analysis and publication, and ensures the application of confidential and disclosure standards.
5. Sets up and maintains survey mailing lists.
6. Maintains field follow-up services for Central Statistical Services.
7. Provides technical advice and services on survey and sampling techniques, questionnaire design, reporting procedures, estimation procedures, forms design and data analysis.
8. Develops statistical methodology or procedures to ensure high quality data and recommend their adoption by statistical data producers in order that users will receive the best quality commensurate with cost.
9. Participates on interdisciplinary project teams, providing expertise on statistical methodology.
10. Recommends and encourages the implementation of existing classification systems in government and associated agencies.
11. Assists ministries in the preparation of feasibility studies and in evaluation of statistical projects.
12. Represents Central Statistical Services on federal-provincial and other technical sub-committees concerning the Unit's activities.
13. Acts as the Provincial "Agent" in the release of listings from Statistics Canada's Business Register, manipulates the file and provides technical assistance in utilizing the Register for sampling purposes.

DATA MANAGEMENT

Objectives

This Unit has the responsibility for assembling, storing, integrating, manipulating, and retrieving data from internal and external sources in order that users' data requests may be handled in the most efficient manner.

Functions

In order to achieve the above objectives the Unit performs the following functions:

1. Develops and maintains a facility to service users' data requests for a variety of social and economic information.
2. Records and assesses all data requests.
3. Locates source data and identifies areas of duplication.
4. Creates and maintains uniform and adequate documentation and an index of Ontario Government files and provides a central depository for catalogues of data available in other jurisdictions (e.g. Statistics Canada, other provinces, etc.).
5. Determines what is to be assembled (in cooperation with Liaison and Client Services).

Functions (Cont'd)

6. Monitors frequency of access to inventoried data in order to properly determine the length of retention and storage media.
7. Performs periodic file audits to ensure that data files correspond to documentation.
8. Sets up and enforces data security.
9. Adheres to regulatory release and disclosure standards.
10. Provides data control and keypunch facilities and coordinates systems analysis and programming services for Central Statistical Services.
11. Designs and implements retrieval mechanism and program packages enabling integration and manipulation of various data files.
12. Sets up comprehensive and systematic specifications for editing, production and tabulation.
13. Represents Central Statistical Services on federal-provincial and other technical sub-committees concerning the Unit's activities.

SOCIAL AND ECONOMIC DATA

Objectives

This Unit has the responsibility for developing demographic data for the province, counties and other administrative areas for planning and budgeting purposes, regional economic and social statistics related to government planning needs and developing economic accounts data for the province on an annual and quarterly basis.

Functions

1. Provides demographic estimates by county and major municipality, by age and sex, for program evaluation, capital expenditure approval, planning, etc.
2. Develops demographic projections, by Province and County for long term government planning purposes. This includes continuing work on fertility, mortality and migration which are built into the periodic forecasting model.
3. Provides official short term population forecasts for the Province for Management Board of Cabinet.
4. Undertakes special population projections for particular-purpose geographic areas and produces population simulations, under varying assumptions for policy analysis.
5. Develops specialized demographic and social estimates and projections for specific ministries.
6. Analyses regional and local implications of demographic trends. Draw together the statistics of demographic shifts and their relationship to specific types of demand, school populations, aged, working age, locational shifts, etc., for analysis and planning of regional programs.
7. Develops and analyses social indicators to provide a statistical tool for the analysis of variations in regional well being.

8. Develops procedures and data bases to provide background information on population, migration, and households for all ministries of the Ontario Government.
9. Develops detailed annual and quarterly Ontario Economic Accounts.
10. Develops current measures of regional economic activity i.e., regional and county labour force projections, current regional economic indicators, etc.

ONTARIO
MINISTRY OF TREASURY, ECONOMICS AND INTERGOVERNMENTAL AFFAIRS
CENTRAL STATISTICAL SERVICES

O.M. Schnick



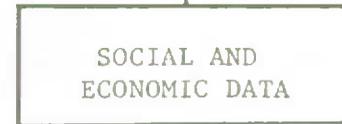
E.P. McCoy



L.A. Cornwall



G.Z. Szabo



H.L. Salisbury



REORGANIZING THE FEDERAL-PROVINCIAL COMMITTEE
STRUCTURE FOR EFFICIENCY AND EFFECTIVENESS

Prepared for Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy



Reorganizing the Federal-Provincial Committee
Structure for Efficiency and Effectiveness

by

Dr. Oscar Perez de Tagle
Manitoba Bureau of Statistics

I have been participating in the Federal-Provincial Statistical circuit for 4 years now, first as a delegate from Prince Edward Island and presently as a representative of Manitoba. I have attended, at one time or another, 11 of the present 18 committees. Having represented both a small province and a medium-sized province, I am well aware that the large number of committees make it difficult for small provinces (and sometimes larger ones too) to provide more than token participation. And because of the small staff involved in statistics in small provinces, there is lack of specialization, and delegates tend to be "generalists" in statistics rather than the "specialists" in subject-matter areas that Statistics Canada and the larger provinces have.

When a Federal-Provincial Committee is ineffective and has an unproductive session, the common reactions among small and medium provinces are: "just another show and tell session", "this could have been done by phone or mail", and "too technical for me". This underscores the fact that every unproductive meeting means a waste of time for both Federal and Provincial civil servants, which translates into wasted tax dollars. The economic cost of conferences includes the cost of delegates' air fare (regardless of who pays it), hotel accommodations (the cost of which are skyrocketing) and meals and ground transportation. Are the costs worth it? In many cases they are; where committees are active and effective, delegates benefit greatly in terms of joint work, exchanges of information and plans, and coordination of policies and efforts. But with

the general climate of restraint prevailing in both the Federal and Provincial political scenes, the time has come to scrutinize the Federal-Provincial Committee Structure with the view to maximize effectivity and minimize duplication and inefficiency in operations.

With the above considerations in mind, I would like to suggest adoption by the Council of the following recommendations on the operation of the Federal-Provincial Statistics Committee system. Let me qualify this by saying that these are my personal opinions and are not the official position of the Province of Manitoba. It is my hope that other provinces and Statistics Canada will join me in this exercise and that much fruitful discussion will follow this paper and result in a pooling together of the minds of all present here to arrive at optimal improvements to the Committee structure.

Recommendations

1. Retain, or if possible reduce, the number of Federal-Provincial Statistics Committees.
2. The quality and effectiveness of Committee operation depends on 2 things:
 - a) The rank and range of responsibility for decision-making of the Statistics Canada Chairman. Hence, the chairman of each committee should be of the highest rank possible consistent with his being cognizant of the issues dealt with by the Committee.
 - b) The interest of the provinces and the availability of a subject matter section (or person) within each provincial statistical Bureau (or, alternatively active participation by the provincial line department associated with the Committee's area of work).

3. Move towards integration in subject-matter areas and towards better service in functional areas.
4. Committee meetings should be held in groups of 2 or 3 (grouped together based on identity of provincial delegates to each) in order that small or medium-sized Provinces can have the same person or persons attend all 2 or 3 committees in one week rather than having to take 3 separate trips.
5. Statistics Canada financing of the air fare of provincial delegates to Committee meetings should be extended to meetings outside Ottawa. This is in keeping with Federal Government efforts towards "regionalization" and "decentralization", as well as provide a means for Statistics Canada to establish a better rapport with provincial users in various areas.
6. The relationship between the Consultative Council on Statistical Policy and the semi-autonomous committees (such as judicial statistics, vital statistics and local government information) should be clarified. Either these committees are responsible to the Council, or they are not. And if not, then the pretense of putting them under the Council "umbrella" should cease.

Based on the above recommendations, the following is a list of present and proposed Federal-Provincial statistics committees with their respective chairmen, all responsible fully to the Policy Council. Again, let me add that these are my suggestions based on personal observations, and if others have different or similar views, I would very much like to hear them.

Old Committee Structure

1. Consultative Council on Statistical Policy
Chairman: Chief Statistician of Canada
2. Census of Population, Housing and Agriculture
Chairman: Assistant Chief Statistician, Census Field
3. Provincial Economic Accounts
Chairman: Assistant Chief Statistician, Economic Accounts and Integration
4. Trade Statistics
Chairman: Director, External Trade Division
5. Administrative Records
Chairman: Administrative Records Co-ordinator
6. Census of Manufacturing
Chairman: Director, Manufacturing & Primary Industries Division
7. Merchandising & Service Trade Statistics
Chairman: Director, Merchandising & Services Division
8. Labour Statistics
Chairman: Director, Labour Division
9. Construction & Investment Statistics
Chairman: Director, Construction Division

New Committee Structure

1. Consultative Council on Statistical Policy
Chairman: Chief Statistician of Canada
2. Census of Canada
Chairman: Assistant Chief Statistician, Census Field
3. Provincial Economic Accounts & Trade
Chairman: Assistant Chief Statistician, Economic Accounts and Integration

Incorporated in 3. above
4. Administrative Records
Chairman: Assistant Chief Statistician, Households and Institutional Statistics
5. Business Statistics
Chairman: Assistant Chief Statistician, Business Statistics Field

(Note: To include Primary Industries, Manufacturing, and Merchandising & Services)
6. Labour & Employment Statistics
Co-Chairmen: Director, Labour Division
Director, Labour Force Survey Division
7. Construction & Investment Statistics
Chairman: Director, Construction Division

Con't

Old Committee Structure

10. Agriculture Statistics
Chairman: Director, Agriculture Division
11. Energy Statistics
Chairman: Director, Manufacturing & Primary Industries Division
12. Price Statistics
Chairman: Director, Prices Division
13. Standards & Classifications
Chairman: Director, Standards, Division
14. Mineral Statistics
Chairman: Director, Manufacturing & Primary Industries Division
15. Conference on Local Government Information Development
Chairman: Director, Public Finance Division
16. Transportation & Communication Statistics
Chairman: Director, Transportation & Communications Division
17. Vital Statistics Council for Canada
Chairman: Assistant Chief Statistician, Household & Institutional Statistics

New Committee Structure

8. Agriculture Statistics & Census of Agriculture
Co-Chairmen: Director, Agriculture Division
Director, Census of Agriculture Division
9. Energy Statistics
Chairman: Director, Manufacturing & Primary Industries Division
10. Price Statistics
Chairman: Director, Prices Division
11. Standards & Classifications
Chairman: Director, Standards Division
12. Mineral Statistics
Chairman: Director, Manufacturing & Primary Industries Division
13. Conference on Local Government Information Development
Chairman: Director, Public Finance Division
14. Transportation Statistics
Chairman: Director, Transportation & Communications Division
15. Vital Statistics Council for Canada
Chairman: Assistant Chief Statistician, Household & Institutional Statistics

Con't

Old Committee Structure

18. Judicial Information & Statistics
Chairman: Rotating Basis
SC Delegate: Director, Justice Statistics
Division

New Committee Structure

16. Judicial Information & Statistics
Chairman: Rotating Basis
SC Delegate: Director, Justice Statistics
Division
17. Data Processing & Dissemination Committee
Chairman: Assistant Chief Statistician,
Marketing Services

(Note: To include all areas of data processing and dissemination, e.g., CANSIM, small area data, unpublished data, Census dissemination regional office - provincial bureau division of responsibility, etc.)

SASKATCHEWAN

Prepared for Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy



One of the functions of most provincial and territorial statistical agencies is the dissemination and use of statistical data. A large proportion of these data are only available from Statistics Canada and we therefore depend on Statistics Canada for timely and accurate data. To improve the timeliness of data Statistics Canada has endeavored to provide users with the option of retrieving data, in machine readable form, from their data base - CANSIM. Also, at a number of Federal-Provincial Committee meetings Statistics Canada has referred statistical focal points to this data base as a means of obtaining data on the same day as it is released in Ottawa.

To be of use a data base, of this nature, must have the confidence of users and must contain up-to-date data. Unfortunately the Saskatchewan Bureau of Statistics has, to a degree, lost confidence in CANSIM. We have found that an inordinate number of data series are either not up to date or contain errors within the statistical series. The attached appendix details a number of problems we encountered in retrieving data from CANSIM during the week of January 3, 1978. If this were an isolated incident we would not be overly concerned. However, we have encountered these problems nearly every time we have extracted data from CANSIM.

We have found that using CANSIM, rather than saving time, on many occasions adds to our time in compiling historical time series. One of the benefits of CANSIM should be the knowledge that time series contain the most recent revisions. However, when CANSIM series are missing six months to a year

of published data the user is faced with the task of making certain that past and present revisions have been incorporated in CANSIM. This is a very time consuming effort.

We commend Statistics Canada for making available for general use a mini CANSIM data base. While it is of use to Saskatchewan it does not begin to cover data series which are of paramount importance to Saskatchewan, especially in the area of agriculture statistics. We would also like to commend the staff of Statistics Canada who have been most helpful in rectifying errors or omissions which we have brought to their attention.

One other area which we feel requires immediate attention is the CANSIM documentation. With the present documentation finding a specific series is like looking for a needle in a hay stack. There are certainly better ways to document the massive number of series in CANSIM and we offer the following suggestions:

1. that all Statistics Canada publications indicate when appropriate, the CANSIM matrix and data bank number for each series contained in that publication in much the same way as in the Canadian Statistical Review Cat. No. 11-003E;
2. that a numeric list of databank numbers showing the matrix number and catalogue number be established for all series within CANSIM; and
3. that a numeric list of catalogue numbers showing data bank numbers be produced and updated at regular intervals.

In addition to the above, we wish to bring to the attention of Statistics Canada a problem which, while infrequent, is a cause for concern i.e. the re-issuing of publications for which an errata was not deemed appropriate. To our knowledge this has only happened twice over the past four or five years, once with a publication dealing with tourism statistics and once with an agriculture statistics publication. We were informed about the latter but not the former publication. The cause for concern is that both publications were indistinguishable from the original release except that the data were different. In the future we would suggest that re-issued publications be identified as such.

We present this paper in the hope that the statistical system will benefit by our discussion and suggestions. While we would all like to eliminate errors it is obvious that when you are dealing with massive amounts of data some errors are bound to occur. However, we would like to see the occurrences kept to a minimum.

APPENDIX

1. M168 Farm Cash Receipts (Annual)
 - a) Cansim available only to 1975
 - b) Published data available to 1976
 - i) Accessed week of January 3, 1978
 - ii) Problem corrected for Saskatchewan data

2. M457 Farm Cash Receipts (Monthly)
 - a) Cansim available to December, 1976
 - b) Published data available to October, 1977
 - i) Accessed week of January 3, 1978
 - ii) Problem corrected for Saskatchewan data

3. M1483 D704088 Saskatchewan Average Weekly Earnings, Monthly, Hotels, Restaurants and Taverns
 - a) Cansim July 1975=123.09
 - b) Published data July 1975=95.07 (72-002) correct data
 - i) Accessed week of January 3, 1978
 - ii) Problem corrected

4. M1763 D705380 Saskatoon Average Weekly Earnings, Monthly, Industrial Composite
 - a) Cansim August 1974=184.29
 - b) Published data August 1974=154.29 (72-002) correct data
 - i) Accessed week of January 3, 1978
 - ii) Problem corrected

5. M1762 D702740 Saskatoon Employment Index, Monthly, Industrial Composite
 - a) Cansim May 1974=1438.4
 - b) Published data May=151.8 (72-002) correct data
 - i) Accessed week of January 3, 1978
 - ii) Problem corrected

6. M2078 D767836 Newfoundland, Labour Force Population, Monthly,
Actual

- a) Cansim January, 1975=336,000
- b) Published data January, 1975=356,000 (71-201)
 - i) Accessed Week January 3, 1978
 - ii) Problem corrected

7. Labour Force Data

Matrix 1800 - Canada Labour Force Change by age and sex

- Nothing to identify it as the old survey until
you access a series and see that it is only
available to 1975.

BRITISH COLUMBIA'S PROPOSAL FOR
RESTRUCTURING FEDERAL-PROVINCIAL
STATISTICAL COMMITTEES

Prepared for Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy



BRITISH COLUMBIA'S PROPOSAL FOR
RESTRUCTURING FEDERAL-PROVINCIAL
STATISTICAL COMMITTEES

Over three years have elapsed since the inaugural meeting of the Consultative Council and institution of the federal-provincial committee structure. Over this period, we along with other participants have had an opportunity to observe the existing committee system in operation and to formulate certain judgments on both its strengths and weaknesses.

We welcome the opportunity to propose a basic restructuring of the existing committee system since, in our opinion, it requires an overhaul. If approved and implemented, we believe our proposal would provide for more meaningful and effective dialogue between federal and provincial participants to the mutual benefit of both parties.

Our proposal is divided into three components as follows:

1. Rationalization of the 16 existing subject matter committees into 12 committees.
2. Formation of 2 new functional committees, including absorption of the 2 existing functional committees - Administrative Records and Standards and Classification.
3. Proposals re operational procedures including the periodicity of meetings, reimbursement of travel expenses to provincial participants and the relationship between committees and sub-committees, working groups and task forces etc.

1. RATIONALIZATION OF SUBJECT MATTER COMMITTEES

We believe that there are currently more subject matter committees (16) than required and a reduction in their numbers would be of benefit to both Statistics Canada and the provinces. Once formalized, individual committees tend to have a life of their own and be perpetuated whether or not the benefits accruing from their activities outweigh their costs. In addition, our own experience as a smaller provincial statistical agency has been that a severe strain has been placed on our staff resources in attempting to adequately represent our government on those committees to which we provide delegates.

Upon reviewing the existing subject matter committee structure we concluded that the most preferable alternative is to combine 4 existing committees within the sphere of the Business Statistics Field - Prices, Manufacturing, Construction and Investment and Merchandising and Services - into a single new Business Statistics Committee. This committee would also be responsible for communications statistics with the existing Transportation and Communications Committee becoming solely concerned with transportation.

In addition, we suggest that the Trade Committee be absorbed by the Economic Accounts Committee which is concerned with the question of measuring interprovincial trade flows while international trade, if required, would be covered by the Business Statistics Committee. Our final recommendation is to expand the existing Census of Population and Housing Committee to include household surveys as the Census and Household Surveys Committee. As such, this committee would be in step with Statistics Canada's recent reorganization and would provide a tie-in with respect to the considerations of alternatives between census and household surveys for the collection of social statistics.

It should be noted that we have not proposed any changes for 8 subject matter committees - Vital Statistics, Health, Judicial, Local Government, Agriculture, Minerals, Energy, and Labour. Each of these committees is either semi-autonomous (has external linkages) and/or is typically represented by provincial officials from line departments.

2. ESTABLISHMENT OF FUNCTIONAL COMMITTEES

We firmly believe that the greatest single weakness of the existing committee structure is the lack of functional committees to address the multiplicity of existant and emerging issues which cut across subject areas. At present, these issues tend to be either raised piecemeal in subject matter committees or brought directly before the Consultative Council, both of which are unsatisfactory alternatives.

As a solution we propose the establishment of two new functional committees - a Data Development Committee and a Data Dissemination Committee. In addition, we suggest that the two existing functional committees - Administrative Records and Standards and Classification be incorporated within the Data Development Committee.

The Data Development Committee should be concerned with all topics relating to the development of new statistics and new sources as well as greater or more efficient utilization of existing statistical systems, while the Data Dissemination Committee should consider all means for accessing and distributing data. Following is a listing of functions or areas of activity which we suggest could be included in the Terms of Reference of these committees:

A. Data Development Committee

- existing functions of the Administrative Records and Standards and Classification Committees
- development of small area (subprovincial) data
- linkages of data files (including consideration of legal and political factors)
- utilization of tax records
- new institutional arrangements for the access and development of data
- reduction of respondent burden
- sharing of provincial data development systems
- geographical transformation systems

B. Data Dissemination Committee

- data clearing house activities
- electronic dissemination of data
- development and sharing of software packages
- pricing of statistical products and services
- utilization of magnetic tapes for the exchange of data
- utilization of microforms
- provincial access to unpublished data

In general, these committees should have broad mandates to consider all functional areas respecting the development and dissemination of data. They should also have senior Statistics Canada officials as chairmen. We propose the Data Dissemination Committee be chaired by the Assistant Chief Statistician of Marketing Services and the Data Development Committee be chaired by a senior officer as deemed most appropriate for this role by Statistics Canada.

3. OPERATIONAL PROCEDURES

A. Periodicity of Meetings

- We recommend that committee meetings should not necessarily meet annually since this practice can and has led to an unproductive use of both federal and provincial resources.

B. Reimbursement of Travel Expenditures

- In order to encourage more committee meetings outside Ottawa we suggest that Statistics Canada extend its reimbursement policy to cover all committee meetings, irrespective of their location.
- If our proposal for establishment of a Business Statistics Committee is accepted, reimbursement should be provided to at least 2 delegates, due to the diversity of subject matter areas covered and the increased time required - presumably 3 or more days per meeting.
- We also recommend that 2 delegates be reimbursed for travel expenditures to the following proposed committees - Census and Household Surveys, Data Development and Data Dissemination. As we anticipate each of these committees will discuss topics involving a variety of technical matters, e.g. subject matter, systems development and EDP, mathematical and applied statistics etc., this proposal would allow provinces to more effectively represent their interests.

D. Committee Chairmen

- Chairmen appointed by Statistics Canada should be drawn from the highest possible levels at which such personnel would still have an intimate knowledge of matters dealt with by the committee. They must be of sufficiently high rank within Statistics Canada to be able to effectively direct and coordinate the work of other employees in committee related activities.

FEDERAL-PROVINCIAL STATISTICAL COMMITTEES

<u>Existing</u>		<u>Proposed</u>
1. Vital Statistics		1. Vital Statistics
2. Health		2. Health
3. Judicial		3. Judicial
4. Local Government		4. Local Government
5. Census		5. Census and Household Survey
6. Agriculture		6. Agriculture
7. Minerals		7. Minerals
8. Energy		8. Energy
9. Labour		9. Labour
10. Economic Accounts	→	10. Economic Accounts
11. Trade		
12. Transportation & Communication	→	11. Transportation
13. Prices		
14. Manufacturing		
15. Construction and Investment		
16. Merchandising and Service		
17. Administrative Records		
18. Standards and Classification	→	12. Business Statistics
	→	13. Data Development
		14. Data Dissemination

1046B
01
APPEN.
5TH MTG
1978

DOES NOT CIRCULATE
NE PAS PRÊTER

CONSEIL CONSULTATIF
FÉDÉRAL  PROVINCIAL
DE LA
POLITIQUE STATISTIQUE



CINQUIÈME RÉUNION

ANNEXES

LES 8 et 9 MARS 1978

OTTAWA, CANADA

DATE DUE

TABLE DES MATIERES

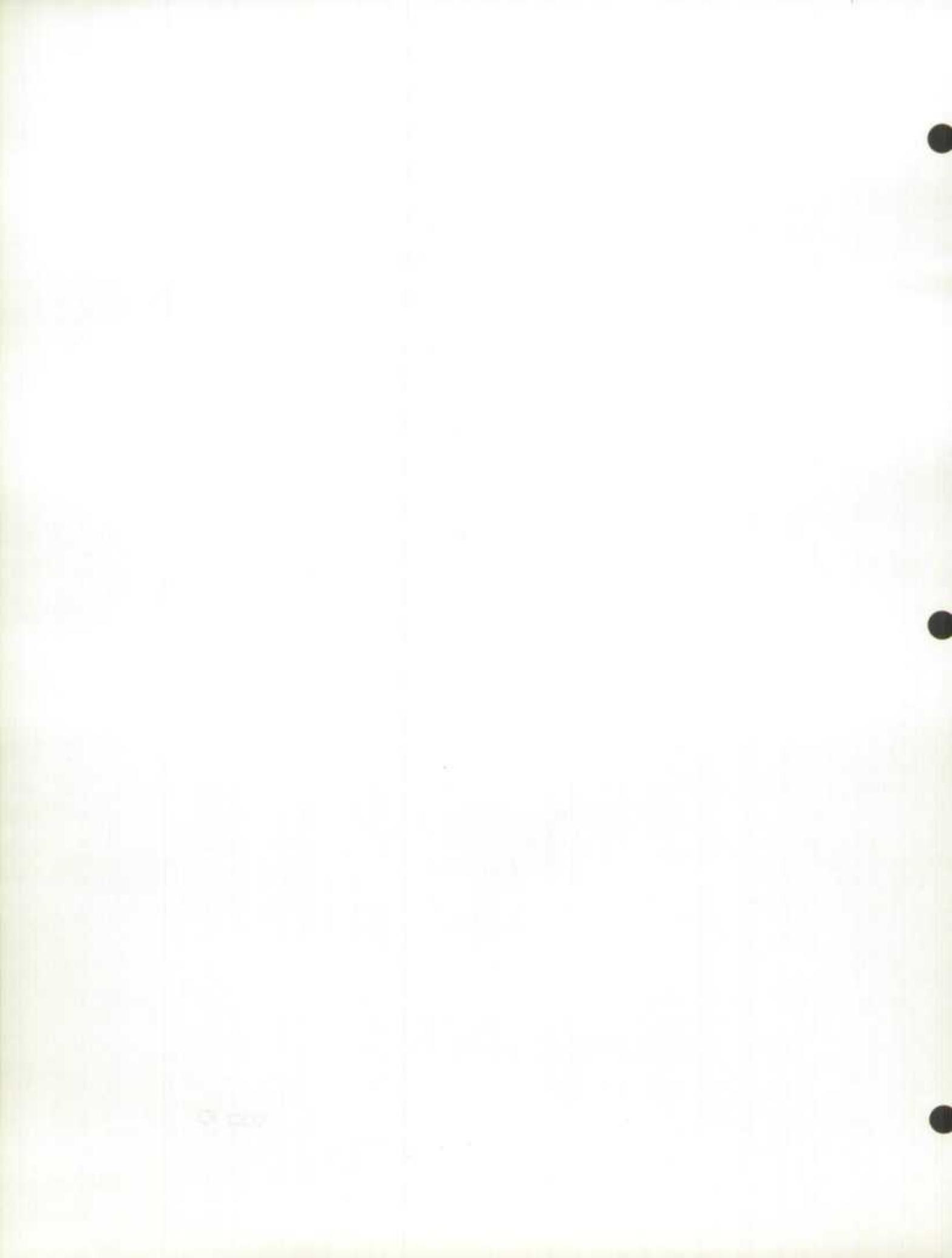
Documents présentés à la cinquième réunion
du Conseil consultatif fédéral-provincial
de la politique statistique

	<u>Page</u>
Annexe I - Rapport du Centre fédéral d'échange de données	3
Annexe II - Participation des provinces aux programmes statistiques internationaux	9
Annexe III - Accords de répartition des tâches entre Statistique Canada et les provinces	15
Annexe IV - Communication aux provinces et aux territoires de certaines séries de données inédites de Statistique Canada	29
Annexe V - Document de Terre-Neuve (Le plan à moyen terme de Statistique Canada)	67
Annexe VI - Document de l'Ontario (Observations relatives au plan à moyen terme de Statistique Canada)	73
Annexe VII - Document de l'Ontario (Services centraux de la statistique - Fonctions et objectifs)	83
Annexe VIII - Document du Manitoba (La restructuration des comités fédéraux- provinciaux en vue d'une plus grande efficacité)	93
Annexe IX - Document de la Saskatchewan	101
Annexe X - Document de la Colombie-Britannique (Proposition de la Colombie- Britannique visant à restructurer les comités statistiques fédéraux-provinciaux)	109



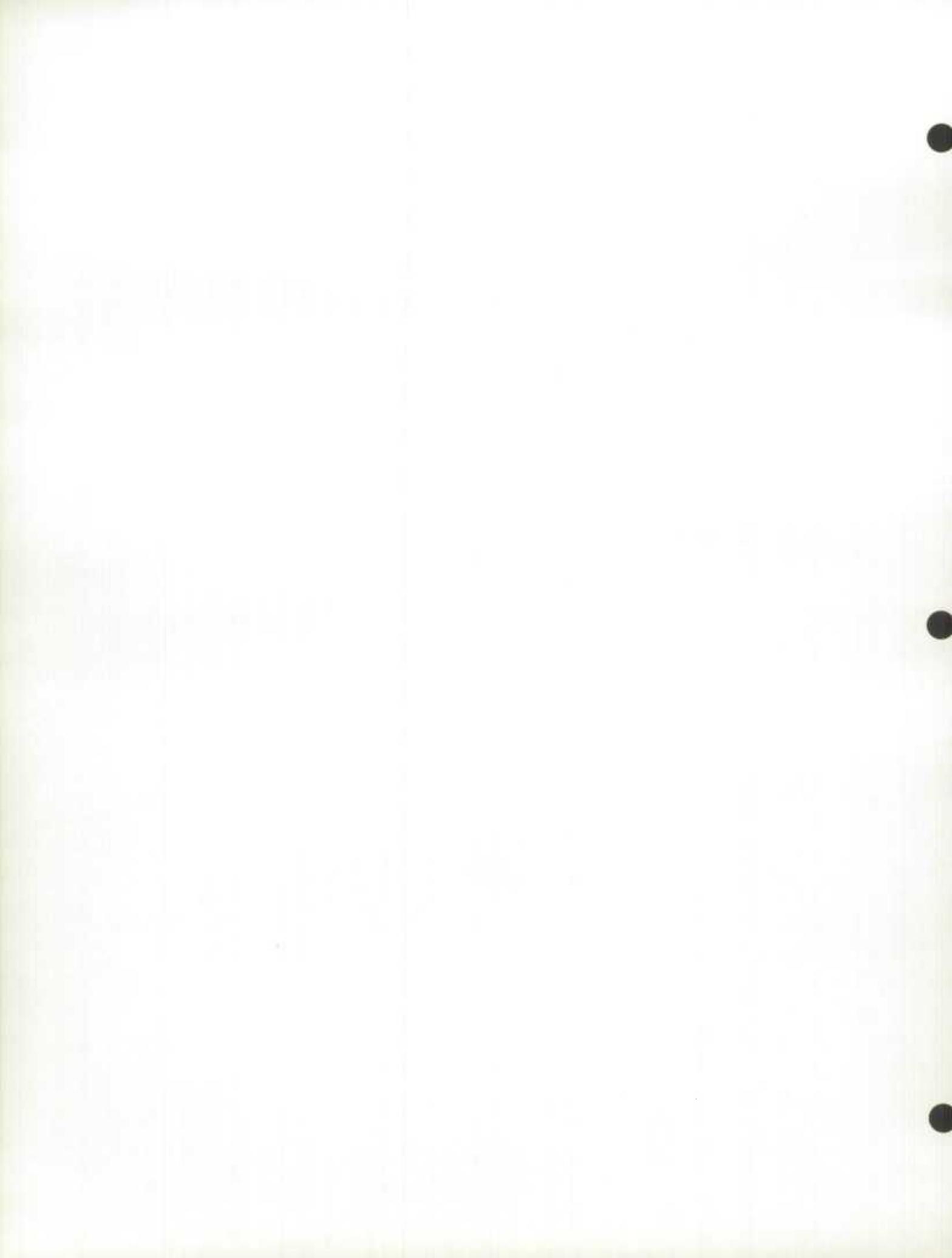
3

000



RAPPORT DU CENTRE FÉDÉRAL D'ÉCHANGE DE DONNEES

Document rédigé à l'intention du Conseil consultatif fédéral-provincial
de la politique statistique



1. Historique

Le centre fédéral d'échange de données était, à l'origine, en 1975, un projet relevant de la Direction de la planification du Conseil du Trésor. Au cours des deux dernières années, ce centre a étudié différentes façons de dresser des répertoires des sources fédérales de données comportant des statistiques claires ou d'autres données qui semblaient se prêter à des utilisations statistiques. Le répertoire devait prendre la forme d'une base informatisée de renseignements qui serait constamment mise à jour grâce à l'information fournie par environ une centaine d'organismes fédéraux. Cette base devait servir à une gamme très variée d'utilisateurs, aussi bien des chercheurs des secteurs public et privé que des gestionnaires et des planificateurs de l'administration fédérale qui s'intéressent au chevauchement, au fardeau de la réponse et aux coûts.

Au cours de la dernière année, les activités du centre d'échange de données ont porté principalement sur l'application de la Loi canadienne sur les droits de la personne dont la Partie IV prévoit la protection des renseignements personnels détenus par l'administration fédérale du Canada ainsi que la création d'un poste de coordonnateur des banques de données au sein de l'administration fédérale. Ces dispositions permettent de créer les rouages nécessaires à la mise à jour du répertoire dont il a été question. De fait, le centre fédéral d'échange de données devra attribuer un numéro aux nouvelles banques fédérales de données et décrire ces dernières dans le Catalogue officiel.

2. Rapport d'étape - 1977

En 1977, le centre d'échange de données a produit, grâce aux activités susmentionnées, les résultats suivants:

a) Catalogue des banques fédérales de données

Cette publication, que le public pourra se procurer à compter du 1^{er} mars 1978, est un catalogue descriptif des banques (fichiers) de renseignements administratifs tenues par les organismes fédéraux contenant des renseignements personnels sur des personnes qu'on pourrait identifier. Cette publication découle directement de la Partie IV de la Loi canadienne sur les droits de la personne. Les particuliers pourront dorénavant examiner les dossiers tenus par des ministères fédéraux, qui les concernent personnellement, afin d'en faire corriger les inexactitudes et de faire valoir certains droits quant à l'utilisation de ces dossiers. Voici quelques exemples des banques mentionnées au Catalogue officiel: fichiers sur l'impôt sur le revenu des particuliers, fichiers sur les pensions de vieillesse, fichiers sur les utilisateurs de drogues, fichiers des organismes chargés de l'application des lois et fichiers internes concernant les personnes au service de l'administration fédérale. La première édition de ce catalogue comportera la description de quelque 1,450 banques fédérales de données.

b) Lignes de conduite concernant les rapports des ministères fédéraux

Une autre conséquence directe de la Partie IV de la Loi canadienne sur les droits des personnes a été l'élaboration de lignes de conduite exigeant que les organismes fédéraux fassent connaître leur intention de créer de nouvelles banques de données (statistiques ou administratives) ou de modifier sensiblement des banques existantes. Ainsi, pour satisfaire à une

partie de la Loi, les organismes fédéraux fourniront au fur et à mesure des données mises à jour au centre d'échange de données.

c) Produits du centre d'échange de données

Au cours de la dernière année, on a mis à jour la base de données du centre d'échange et on l'a élargie pour qu'elle puisse contenir les données de 25 ministères fédéraux. Des totalisations faites par ordinateur ont été distribuées à divers fonctionnaires provinciaux lors de conférences fédérale-provinciales. Elles comportaient une description de quelque 500 programmes statistiques et administratifs fédéraux et mentionnaient les résultats de ces programmes (publications, fichiers) ainsi que les personnes à contacter pour y avoir accès. Des données ont également été fournies au centre d'échange de données sur les sciences sociales pour sa publication intitulée Répertoire des données en sciences sociales. On a également entrepris d'intégrer les profils des programmes d'enquête de Statistique Canada à la base principale du centre fédéral d'échange de données.

Essentiellement, les activités et les produits susmentionnés produiront le système suivant:

- un répertoire des sources fédérales de données statistiques (qui résultera des activités de l'alinéa c);
- un répertoire des sources fédérales de données administratives (non statistiques), résultat du projet de Catalogue officiel établi en vertu de la Loi canadienne sur les droits de la personne;
- un registre central automatisé de toutes les sources fédérales de données, conçu surtout pour répondre, au début, aux besoins des planificateurs et des chercheurs de l'administration fédérale. Toutefois, de nombreux imprimés (publications et tableaux) seront accessibles au public.

3. Projet du centre d'échange de données - 1978

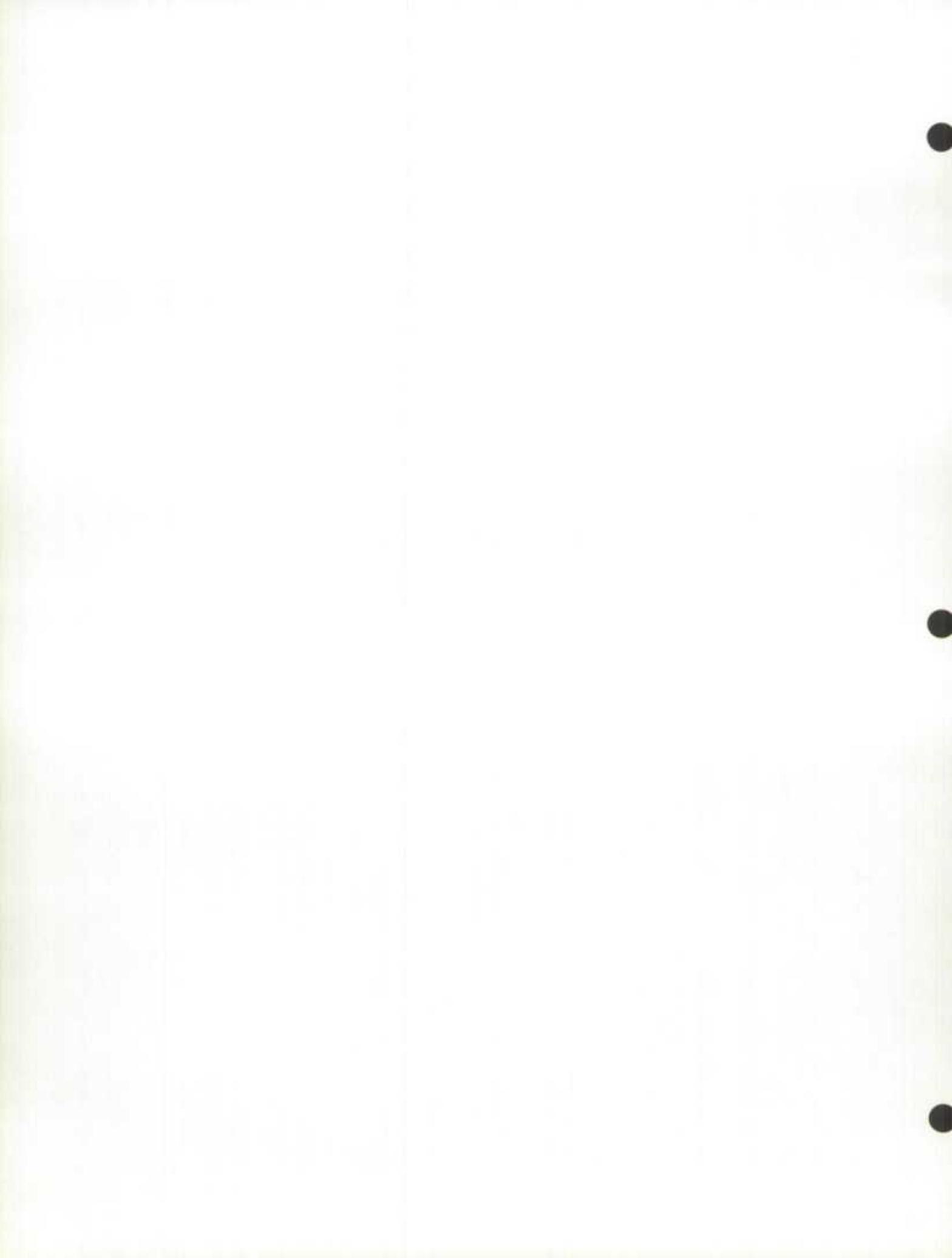
Pour l'année civile en cours, les projets du centre fédéral d'échange de données concerneront les deux réalisations suivantes:

- a) l'achèvement du répertoire des sources fédérales de statistiques. Afin de hâter l'exécution de cette tâche, un projet mixte comportant la participation des deux principaux intéressés, la Direction de la politique, de la planification et de l'évaluation de l'Assistance-utilisateurs, a été mis en oeuvre à Statistique Canada. Cette activité produira la première édition du Catalogue officiel et achèvera l'automatisation de la base de données. Les utilisateurs immédiats de ces résultats comprendront les fonctionnaires de Statistique Canada qui examinent les propositions de nouvelles enquêtes soumises par les ministères fédéraux et les autres fonctionnaires fédéraux qui étudient les problèmes relatifs au fardeau de la réponse et aux chevauchements.

- b) la mise en oeuvre des procédures découlant de la Partie IV de la Loi canadienne sur les droits des personnes. Ces procédures concerneront la tenue et la mise à jour du Catalogue officiel, l'inscription et la description des nouvelles banques fédérales de données et la mise à jour ultérieure de la base automatisée de données. Certaines analyses préliminaires porteront sur les moyens d'améliorer le partage des données fédérales entre les organismes et d'optimiser, en général, les utilisations statistiques de toutes les sources fédérales de données.

PARTICIPATION DES PROVINCES
AUX PROGRAMMES STATISTIQUES INTERNATIONAUX

Document rédigé à l'intention du Conseil consultatif fédéral-provincial
de la politique statistique



Participation des provinces
aux programmes statistiques internationaux

1. A propos du rôle que doivent jouer les provinces dans la participation canadienne aux organismes statistiques internationaux, trois questions fondamentales se posent:

- i) Quelles sont l'ampleur et la nature de la contribution que les organismes statistiques provinciaux sont en mesure d'apporter dans le cadre de l'engagement international canadien?
- ii) Quelles sont l'ampleur et la nature des avantages que les organismes statistiques provinciaux peuvent retirer d'un tel engagement, avantages qui les aideraient dans l'exercice de leurs propres responsabilités?
- iii) A quel point l'efficacité de la participation canadienne à ces organismes statistiques internationaux dépend-t-elle de l'apport, de la collaboration ou de l'engagement des provinces?

2. En supposant que les réponses à ces questions soient nettement favorables à un rôle des provinces, le ministère des Affaires extérieures, pour sa part, serait heureux d'examiner, avec Statistique Canada et les administrations provinciales intéressées, comment l'engagement provincial pourrait être mieux réalisé au moyen d'une utilisation judicieuse de trois instruments fondamentaux:

- i) la documentation,
- ii) la consultation,
- iii) la représentation.

3. Documentation. A l'avenir, il peut être souhaitable pour Statistique Canada de fournir aux organismes statistiques provinciaux une gamme plus étendue de documents émanant des organisations internationales, et cela de façon plus régulière ou plus systématique. Les détails précis d'une telle distribution pourraient être élaborés d'un commun accord entre les organismes provinciaux et Statistique Canada, en consultation avec les Affaires extérieures.

4. Consultation. Il peut y avoir des problèmes ou des sujets propos desquels la documentation présentée aux administrations provinciales devrait être accompagnée d'une consultation fédérale-provinciale active pour, par exemple, déterminer une approche commune à un problème donné, adopter une position pour une réunion internationale particulière, etc. Très souvent, une consultation réelle et complète, menée avant une réunion déterminée, évitera d'y envoyer une délégation canadienne trop importante.

5. Représentation. Bien qu'on suppose que cela sera rare, il peut se présenter des cas où en plus de fournir la documentation et d'assurer une consultation préalable, il puisse être utile de joindre un ou plusieurs experts provinciaux à la délégation canadienne envoyée à une réunion internationale. Une telle décision serait prise en fonction de l'ordre du jour de la réunion en question et de la compétence particulière des fonctionnaires provinciaux à choisir. Le choix devrait être essentiellement fonctionnel, sans exclure la possibilité d'un système quelconque de rotation, là où cela semblerait approprié.

Statistique Canada
Février 1978

Conseil consultatif fédéral-provincial
de la politique statistique

Rapport du secrétaire sur les suites à donner aux points de l'ordre du jour de la quatrième réunion, tenue les 22 et 23 février 1977.

Point 4(f)

Les membres ont discuté certains aspects de la participation possible des provinces à des activités statistiques internationales. Le président a soulevé un certain nombre de questions et mentionné quelques-unes des formes que pourrait prendre cette participation.

Après une étude plus poussée de la question, Statistique Canada est venu à la conclusion que les renseignements dont on dispose actuellement sur la nature et le degré de l'intérêt des provinces vis-à-vis des activités internationales ne sont pas suffisants pour permettre de déterminer les meilleures façons de satisfaire ces intérêts. La question ne pourra être traitée en profondeur et avec efficacité que lorsque chacune des provinces aura précisé son point de vue. Statistique Canada sera alors en mesure de déterminer les intérêts qui pourront être satisfaits avec rapidité et avec une relative facilité et ceux qui nécessiteront un examen plus approfondi.

Nous aimerions donc que vous nous fassiez vos commentaires par écrit, avant le 30 avril 1978, sur la note ci-jointe: "Participation des provinces aux activités statistiques internationales". Il importe en particulier de donner des réponses claires aux trois questions du point 1. Il serait également utile de connaître les genres de documents auxquels les provinces s'intéressent.

L'éventail des activités statistiques internationales auxquelles le Canada participe est très varié. Le Canada est souvent membre de la Commission de statistique des Nations Unies (il a été réélu pour la période allant de 1978 à 1981), qui se réunit habituellement tous les deux ans. Il fait également partie d'un autre organisme des Nations Unies, la Conférence des statisticiens européens de la Commission économique pour l'Europe, qui tient une réunion plénière tous les ans, en juin, et parraine de 10 à 12 réunions techniques annuelles sur des sujets très variés. Il fait partie, en tant que gouvernement, de l'Institut interaméricain de statistique dont le Comité pour l'amélioration des statistiques nationales (COINS) joue en Amérique un rôle semblable à celui de la Conférence des statisticiens européens. Ce comité se réunit habituellement tous les deux ans et quelques réunions de sous-comités ont lieu entretemps. La nature et la variété des sujets traités par ces organismes internationaux sont précisées dans les documents ci-joints: exemplaires des rapports des dernières réunions de la Commission de statistique des Nations Unies et de la Conférence des statisticiens européens, liste des documents publiés récemment par

ce dernier organisme et ordre du jour de la dernière réunion du COINS.

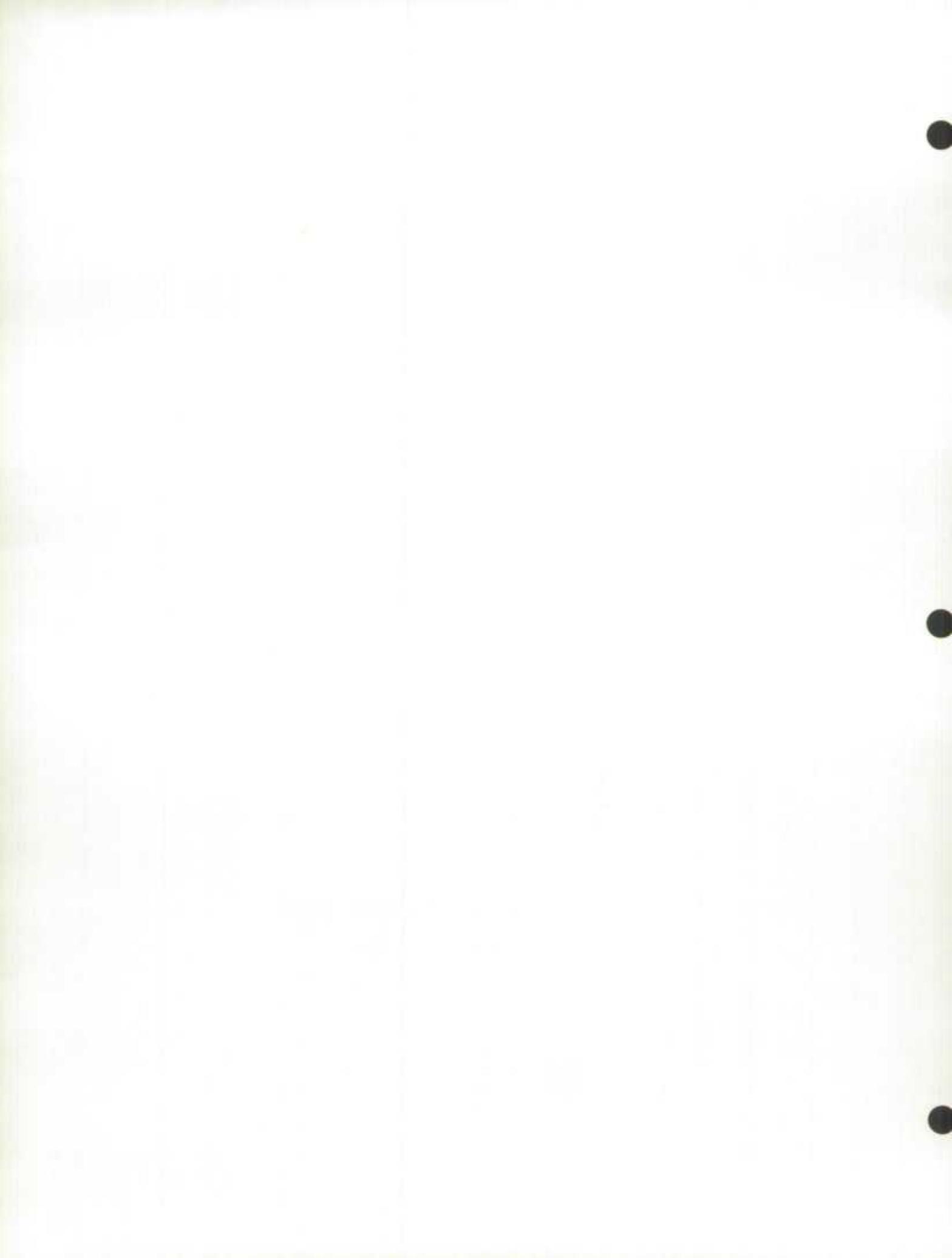
L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) tient des réunions sur les comptes nationaux, la statistique de l'agriculture, la statistique industrielle, la statistique de l'énergie, la statistique de la R.-D., la statistique de l'emploi et du chômage, la statistique de l'enseignement, la statistique de l'environnement, les indicateurs sociaux, la statistique du tourisme international, la statistique de l'aide au développement et sur quelques autres sujets. Le Canada est représenté à la plupart de ces réunions.

Des réunions sur la statistique sont également organisées à l'occasion par différents organismes spécialisés liés aux Nations Unies: Organisation internationale du travail (OIT), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (OAA), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Organisation mondiale de la santé (OMS) et Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). La Conférence des statisticiens du Commonwealth se réunit environ tous les quatre ans. Le Canada est habituellement représenté à toutes ces réunions et conférences.

Les provinces s'intéresseront peut-être particulièrement au travail de la conférence nord-américaine sur la statistique du travail. Cette réunion annuelle de quatre jours est organisée par le United States Bureau of Labor Statistics et a une forte orientation régionale (état). Statistique Canada, de concert avec quelques ministères et organismes fédéraux intéressés, prend une part active à la préparation de cette conférence, dont les organisateurs accueilleraient certainement très bien la participation de provinces canadiennes. Vous trouverez ci-joint, à titre documentaire, un dépliant sur la nature de la Conférence ainsi que l'ordre du jour de la réunion de l'année dernière. La conférence, qui aura lieu cette année à San Francisco (Californie) du 26 au 29 juin, est ouverte à tous.

ACCORDS DE RÉPARTITION DES TÂCHES ENTRE
STATISTIQUE CANADA ET LES PROVINCES

Document rédigé à l'intention du Conseil consultatif fédéral-provincial
de la politique statistique



Accords de répartition des tâches entre
Statistique Canada et les provinces

Origine et objet du document

A la deuxième réunion du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique, en novembre 1975, l'Ontario a proposé la création d'un Groupe d'étude sur l'établissement des prix des produits et services statistiques. A partir des caractéristiques fournies par cette province et à la suite de discussions entre le président du groupe et un certain nombre de membres du Conseil, un mandat contenant les dispositions principales suivantes a été approuvé à la troisième réunion du Conseil, en février 1976:

"... mener une étude sur les pratiques adoptées en matière de prix relativement à la diffusion des produits statistiques et services connexes offerts par les organismes membres du Conseil, et ... recommander au Conseil des principes homogènes et équitables en matière de prix et des dispositions adéquates qui étendront et faciliteront l'utilisation de ces produits et services tout en réduisant le coût de diffusion supporté par les organismes en question."

Les activités ultérieures du Groupe d'étude ont été largement traitées dans le rapport du président, à la quatrième réunion du Conseil, en février 1977, et il n'est pas nécessaire d'y revenir dans le présent rapport. Il convient toutefois de rappeler que l'impossibilité du Groupe d'étude à obtenir l'unanimité sur les recommandations résulte en grande partie du fait que l'Ontario accepte difficilement ce que le président, tout au moins, considère comme une condition préalable de la discussion sur les coûts de diffusion, à savoir le principe selon lequel il ne devrait pas y avoir de recouvrement de coûts entre Statistique Canada et les provinces et vice-versa dans le cas des coûts d'élaboration des statistiques qui sont d'intérêt général, c'est-à-dire des statistiques qui font partie de la base nationale de données statistiques ou qui peuvent avoir de la valeur pour elle.

A la quatrième réunion du Conseil, il y a eu une longue discussion sur le rapport du président et sur un document ("L'importance d'une politique fédérale-provinciale viable de partage des frais") qu'a présenté l'Ontario pour étayer sa position dissidente. Ce document portait surtout sur la nécessité d'innover dans le sens de la résolution n° 2 de la conférence de Montebello de mai 1973, à savoir:

"Vu que les présents accords de répartition des tâches entre Statistique Canada et un certain nombre de provinces ont été efficaces pour un bon nombre de séries statistiques mais n'ont pu malgré tout éviter que quelques travaux soient faits en double, et vu que les accords de répartition des tâches et de partage des frais semblent être un moyen satisfaisant et équitable d'améliorer l'efficacité du système statistique, il est résolu que Statistique Canada entreprenne des études, de concert avec les provinces et les territoires, pour évaluer les présents accords de répartition des tâches et de partage des frais en matière de collecte, de mise en tableaux et de publication de statistique."

Il devenait alors évident que le Conseil est, en réalité, aux prises avec deux séries de problèmes: le partage des responsabilités et des coûts dans le domaine de l'élaboration et de la production de statistiques; les principes et les pratiques d'établissement des prix qu'il faut ensuite observer dans la diffusion des statistiques.

Bien qu'il y ait eu un certain soutien pour que la tâche du Groupe d'étude se poursuive dans le sens du rapport du président, on peut considérer que le groupe comme tel a été mis implicitement en veilleuse par le Conseil. Les problèmes n'en sont pas moins présents, ce que reflétait la proposition faite par M. Kirkham en guise de conclusion: "que Statistique Canada s'attaque au problème et présente rapidement un document au Conseil".

Le présent document est une réponse à cette proposition. Bien qu'il eût pu être présenté il y a quelque temps déjà, sa présentation à l'heure actuelle est fortuite. Ses principales propositions sur la répartition des tâches et le partage des coûts dans l'élaboration et la production de statistiques s'appliquent très bien au plan détaillé à moyen terme qu'entreprendra Statistique Canada en 1978 et au sujet duquel il demandera très tôt aux provinces leur opinion. Un document d'ensemble sur

le plan à moyen terme de Statistique Canada qui a été publié récemment, insiste à plusieurs reprises sur le besoin de réévaluer les responsabilités du gouvernement fédéral et des provinces en matière de statistiques, ce que fait également le mandat du Secteur des services de diffusion et de promotion. Bien qu'une telle réévaluation eût été utile à tout moment depuis la conférence de Montebello, elle est maintenant indispensable vu les restrictions de ressources que connaît Statistique Canada.

Le but principal du présent document est de fournir un modèle analytique du cadre actuel des accords conclus entre Statistique Canada et les provinces sur la répartition des tâches et le partage des coûts. Ce modèle sert ensuite à concevoir des façons différentes de modifier avantageusement ce cadre. Puis les diverses propositions sont présentées à titre expérimental comme point de départ aux discussions entre Statistique Canada et les provinces membres du Conseil. Elles ne constituent pas une prise de position de la part de Statistique Canada; en effet, d'autres groupes du Bureau, particulièrement ceux que toucherait l'adoption finale des propositions, voudront également faire des commentaires sur les avantages et la faisabilité de ces propositions. Il n'est pas prévu que les membres du Conseil qui représentent les provinces et les territoires donnent des opinions définitives les 8 et 9 mars. Il serait toutefois souhaitable qu'ils me fassent connaître leurs réactions avant le 1^{er} juin. La Direction de la politique, de la planification et de l'évaluation pourrait alors faire de ces opinions, et de celles émises par les divers domaines spécialisés de Statistique Canada le fondement de l'un des aspects du plan détaillé à moyen terme.

Achèvement du travail du groupe d'étude original

Avant de passer à l'élaboration du modèle de répartition des tâches, il serait peut-être utile de s'arrêter brièvement à la deuxième série de problèmes, celle qui se rapporte aux principes et aux pratiques d'établissement des prix pour la diffusion des produits statistiques. A mon avis du moins, le Conseil ne songeait qu'aux produits et services finals, ce qui était d'ailleurs explicite dans le mandat du Groupe d'étude. Les problèmes sont assez simples et j'ai, en fait, ces deux dernières

années, présenté des principes directeurs à ce sujet dans diverses communications (voir, par exemple, la page 2 du rapport du Groupe d'étude à la quatrième réunion du Conseil en janvier 1977).

Le plus essentiel de ces principes est celui selon lequel les coûts de diffusion des statistiques d'intérêt général, dites "nationales", et les coûts totaux des statistiques d'intérêt spécial sont des domaines où le recouvrement des coûts entre partenaires fédéraux et provinciaux du système statistique national est légitime, comme il l'est entre eux et leurs clients de l'extérieur. Il convient d'ajouter à cet énoncé plutôt général que, comme c'est le cas entre Statistique Canada et les bureaux statistiques des provinces et les points de contact, il y a eu lieu d'observer autant que possible le principe de la réciprocité, c'est-à-dire abolir les frais dans le cas de sommes peu élevées. A ce propos, il devrait également exister un stimulant financier pour inciter les autres ministères provinciaux à se procurer les données d'intérêt général dont ils ont besoin en passant par le bureau statistique de leur province plutôt qu'en s'adressant directement à Statistique Canada.

L'étude plus poussée de ces principes et la mise au point de méthodes de soutien pourraient être traitées de deux manières: la création d'un Comité fédéral-provincial de la diffusion des données qui, croit-on, sera proposée à la cinquième réunion du Conseil, ou, si cette proposition est refusée, la modification du mandat du Sous-comité de direction de la diffusion des données de Statistique Canada, pour que ce sous-comité puisse assurer des échanges avec les points de contact provinciaux.

Analyse des accords actuels de répartition des tâches

L'Annexe A donne un plan simple de la catégorisation des accords de répartition des tâches qui existent actuellement entre les provinces et Statistique Canada, y compris l'effet des avantages. Pour qu'il y ait une plus grande généralité, d'autres ministères fédéraux font également partie du plan, mais leur rôle et leurs relations à l'intérieur du système statistique national ne seront pas décrits en détail ici, même s'ils sont soumis au même régime. Dans la notation du tableau, les "tâches" égalent

les "coûts" (C) car partout, sauf pour les recouvrements des coûts dans le cas des genres 6 et 7, les coûts surviennent seulement lorsque la tâche est accomplie. Les opérations des genres 6 et 7 ne sont pas en fait des accords de répartition des tâches au vrai sens du terme, bien qu'elles aient évidemment leur place dans le système statistique plus large. Comme nous le verrons plus loin cependant, le siège de la responsabilité des tâches et des coûts connexes peut varier.

Les coûts sont dits "primaires" et "secondaires" selon que la nature des tâches auxquelles ils se rapportent est "active" ou "passive". Par exemple, si, en vertu d'un accord relatif au recensement des manufactures, une province reçoit de Statistique Canada des questionnaires vérifiés et peut-être totalisés, son rôle est passif. Si, par contre, les questionnaires lui sont envoyés directement par les répondants et qu'elle procède elle-même à la vérification et à la compilation, son rôle est actif. Dans cette optique, on présume que le travail de Statistique Canada dans le cas des documents administratifs est actif et que les coûts connexes sont primaires.

Il est plus difficile de préciser les avantages. Il y a avantage "direct" lorsque l'apport d'un participant lui donne accès à un ensemble de micro-données, peu importe que les coûts connexes soient primaires ou secondaires. Sauf dans le cas des opérations des genres 6 et 7, il y a toujours des avantages "indirects" lorsque la production de certaines statistiques ne comporte pas de répartition des tâches ou de partage des coûts; ils constituent en quelque sorte un "spin-off" gratuit.

Il serait sans doute plus facile de comprendre ces concepts s'ils étaient présentés sous forme d'exemples. Un accord ordinaire du genre 1 permet à un bureau statistique provincial d'avoir un accès passif au sous-ensemble des micro-données de la province dans le domaine, par exemple, du recensement des manufactures. Du point de vue du bureau statistique provincial, ces données sont des statistiques "spéciales", c'est-à-dire qu'il n'aurait pu les obtenir de la manière habituelle à partir du recueil "national" de statistiques. Cet avantage direct dont il bénéficie peut éventuellement entraîner pour d'autres ministères provinciaux des avantages indirects qui sont limités, il est vrai, par les

exigences de la confidentialité, mais sont sans doute supérieurs à ce qui pourrait être obtenu directement auprès de Statistique Canada. Au niveau national, Statistique Canada possède l'ensemble complet des micro-données auquel tout bureau statistique provincial ou tout autre ministère peut avoir accès indirectement sous réserve seulement des restrictions relatives à la confidentialité, des limites imposées par le logiciel, etc.

L'examen rapide du dossier de Statistique Canada qui contient les accords de répartition des tâches et dont le modèle de l'Annexe A s'inspire largement, révèle une diversité étonnante d'accords qui reflètent à leur tour les divers besoins et aptitudes des coparticipants fédéraux et provinciaux. Dans le cas des genres 1 à 4, les accords diffèrent d'une enquête à l'autre. De même, une enquête donnée de Statistique Canada peut comporter plusieurs genres d'accords; en fait, certaines enquêtes intéressent simultanément le gouvernement fédéral et les provinces.

Les accords les plus détaillés sont ceux des genres 1 à 4, c'est-à-dire des partages divers quant au genre et à l'importance qui se font au niveau des enquêtes nationales de Statistique Canada. Ces accords évaluent toujours une double collecte, mais ils ont surtout pour raison d'être l'épargne de coûts pour les participants provinciaux. En effet, bien que ceux-ci puissent procéder à une enquête indépendante, ils peuvent obtenir les mêmes résultats de façon plus économique grâce à un accord avec Statistique Canada, même si la liberté de choix du contenu est quelque peu réduite.

Les accords dans des domaines spécialisés qui n'intéressent pas un ministère en particulier sont habituellement conclus avec les bureaux statistiques des provinces. Par principe, ces accords devraient probablement être limités à ces bureaux, à condition que ceux-ci soient prêts à en assurer l'accès indirect à d'autres ministères. Par contre, lorsqu'un ministère provincial s'intéresse à un domaine (par exemple, les mines), les accords sont en général passés avec le ministère en question et Statistique Canada ne devrait pas s'opposer à cette pratique. D'un autre

côté, comme ces ministères n'ont habituellement ni le mandat ni le pouvoir pour agir en tant que distributeurs secondaires, le bureau statistique provincial intéressé devrait probablement, s'il le désire et si le ministère y consent, agir en tant que tierce partie dans l'accord. La négociation de ces accords devrait cependant se faire entièrement entre les parties provinciales, sans que Statistique Canada n'intervienne.

Toute l'association fédérale-provinciale dénoterait peut-être un meilleur équilibre s'il y avait davantage d'accords du genre 8, qui sont la contrepartie exacte des accords du genre 1. Il est peu vraisemblable qu'un bureau statistique provincial s'occupe de recueillir des données dans un domaine sur lequel Statistique Canada ne s'est pas encore penché et il est encore plus improbable qu'un nombre suffisant de provinces soit si actif que Statistique Canada puisse s'occuper beaucoup moins de collecte directe. Les accords du genre 8 se font normalement lorsque Statistique Canada et un bureau statistique provincial mènent des enquêtes dans un domaine en particulier qui diffèrent par le sujet, le champ ou la fréquence et que tous deux décident que la centralisation de l'information enrichirait leurs bases de données.

L'enquête sur les caisses d'épargne et de crédit de l'Ontario constitue un exemple du genre 9; et même si elle ne fait pas l'objet d'un accord fédéral-provincial, Statistique Canada a su en faire bénéficier le système national. Un tel cas pourrait prendre la forme d'un accord du genre 8; le stimulant nécessaire à Statistique Canada serait alors la volonté des autres bureaux statistiques provinciaux de conclure des accords semblables, ce qui constituerait la base d'une "masse critique" de données qui pourrait s'étendre à tout l'univers national grâce à la collecte directe que ferait Statistique Canada à un coût relativement modéré. Cette façon de procéder ne serait pas incompatible avec la sorte de partage des coûts entre provinces qui a été appliquée dans le cas de l'enquête sur les caisses d'épargne et de crédit de l'Ontario, pourvu que le potentiel national de l'enquête provinciale soit reconnu comme n'étant pas assujéti au recouvrement des coûts.

Les accords de répartition des tâches qui bénéficieraient le plus des modifications apportées au plan actuel semblent ceux du genre 2, là où les coûts primaires payés tant par Statistique Canada que par les bureaux statistiques des provinces indiquent que leurs activités font double emploi pour le même ensemble de données. Théoriquement, rien n'empêche le partenaire provincial de se charger entièrement du traitement des données et de fournir à Statistique Canada, comme produit accessoire de son propre traitement, une bande magnétique des micro-données provinciales conformes aux caractéristiques convenues. Le critère pour procéder de cette façon serait de pouvoir, grâce aux économies réalisées, rembourser aux bureaux statistiques des provinces les frais engagés et avoir encore des sommes qui pourraient être consacrées à un but sur lequel les parties se seraient entendues.

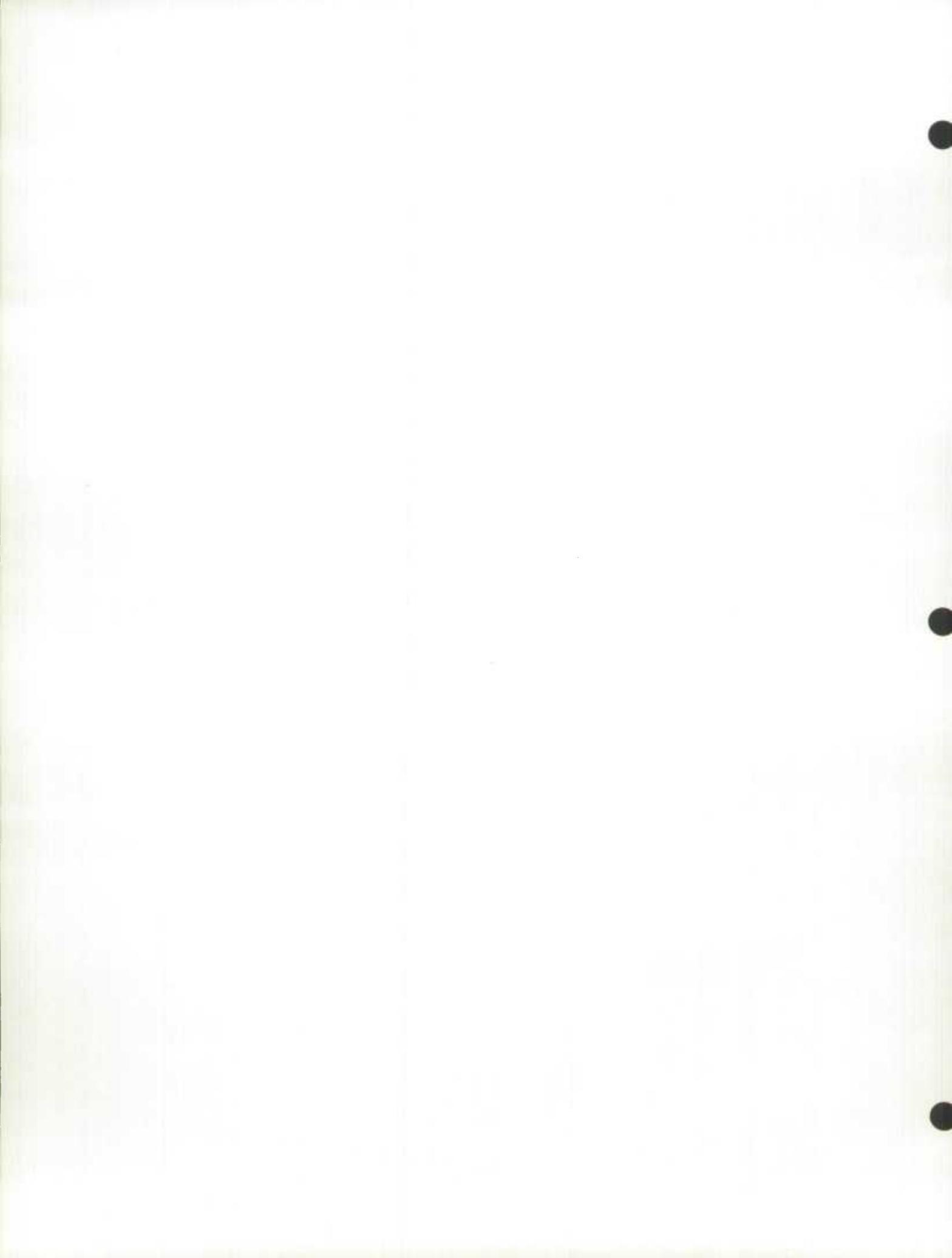
Le deuxième domaine général qu'il est urgent d'examiner est celui de l'exploitation additionnelle des documents administratifs. Il convient ici de distinguer les sources fédérales et provinciales. Lorsqu'un ensemble de données administratives d'envergure nationale, qui n'a pas été jusqu'à ce jour exploité à des fins statistiques, provient d'un seul ministère fédéral, nous voudrions peut-être encourager ce ministère à tenir dans cette exploitation le rôle principal à partir du tout début, de façon qu'il puisse un jour répondre aux besoins de tous les utilisateurs, y compris les clients du système national de Statistique Canada, avec une efficacité et un succès égaux. Lorsque Statistique Canada est déjà l'organisme statistique autorisé pour un ensemble important de données administratives fédérales, il y aurait peut-être lieu d'entreprendre des études pour déterminer si de telles situations pourraient être contournées et dans l'affirmative, de quelle façon. Il apparaît déjà clairement, par exemple, que ce rôle d'organisme statistique autorisé que joue Statistique Canada dans le domaine des déclarations fiscales fédérales ne sert pas tellement les provinces.

Pour ce qui est des documents administratifs provinciaux, il faut faire la distinction entre les programmes qui ont un ministère fédéral "parent" et ceux qui n'en ont pas. Dans le premier cas, il vaudrait

peut-être la peine de chercher à savoir s'il ne serait pas plus profitable, dans le cadre très large de la planification statistique fédérale-provinciale, que les ministères fédéraux "parents" endossent à l'avenir l'entière responsabilité des rôles que tient actuellement Statistique Canada. Cette proposition est faite en se fondant sur le principe que les connaissances et les ressources de Statistique Canada pourraient être mieux utilisées dans les domaines des données administratives pour lesquels il n'existerait autrement aucune direction nationale.

Même dans les cas où Statistique Canada comble un vide au niveau fédéral en élaborant et en favorisant des normes et des concepts uniformes et en se chargeant des compilations et des analyses à l'échelle nationale, sa politique devrait être d'encourager les ministères provinciaux en cause à développer leurs capacités dans le domaine des statistiques (en travaillant avec les bureaux statistiques provinciaux lorsque c'est possible) afin que les coûts "primaires", qui figurent dans l'Annexe A, incombent aux bureaux provinciaux plutôt qu'à Statistique Canada.

Toutes ces propositions présentées dans les deux dernières pages peuvent beaucoup bouleverser les habitudes. Certaines sont peut-être impossibles à réaliser et toutes sont difficiles, tant à "vendre" qu'à adopter, ce qui est habituellement le cas de tout changement radical. Cependant, dans le contexte du resserrement des restrictions de ressources que connaît Statistique Canada, il vaut la peine de se demander si le Bureau pourra servir au mieux l'intérêt national en matière de statistique en continuant d'essayer d'être tout à tous. Déjà en 1973, un document sur le renforcement du système statistique (Strenghtening the Statistical System) soutenait que l'essence de la centralisation repose dans la coordination et la direction et ne signifiait pas nécessairement la centralisation de toute la production. Il semble que le temps soit venu de mettre à l'essai cette proposition.



Incidence des COÛTS (Primaires ou secondaires) et des
AVANTAGES (directs ou indirects) des divers participants
aux programmes des statistiques nationales et spéciales

ANNEXE A

<u>Genre d'accord</u>	<u>STATISTIQUES NATIONALES</u>			<u>STATISTIQUES SPÉCIALES</u>			
	<u>Statistique Canada</u>	<u>Bureaux statisti- ques pro- vinciaux</u>	<u>Ministères provinciaux</u>	<u>Autres minis- tères fédéraux</u>	<u>Bureaux statis- tiques provin- ciaux</u>	<u>Ministères provinciaux</u>	<u>Autres ministères fédéraux</u>
1. Enquêtes de Statistique Canada imputées à son budget - partage <u>passif</u> avec un bureau statistique provincial en vertu d'un accord conforme à l'article 10 ou 11 de la Loi sur la statistique	C _P A _D	- A _I	- A _I	- A _I	C _S A _D	- A _I	- -
2. Enquêtes de Statistique Canada imputées à son budget - partage <u>actif</u> avec un bureau statistique provincial en vertu d'un accord conforme à l'article 10 ou 11 de la Loi sur la statistique	C _P A _D	- A _I	- A _I	- A _I	C _P A _D	- A _I	- -
3. Enquêtes de Statistique Canada imputées à son budget - partage <u>passif</u> avec un ministère provincial en vertu d'un accord conforme à l'article 11 de la Loi sur la statistique	C _P A _D	- A _I	- A _I	- A _I	A _I ?	C _S A _D	- -
4. Enquêtes de Statistique Canada imputées à son budget - partage <u>passif</u> avec un ministère provincial en vertu d'un accord conforme à l'article 11 de la Loi sur la statistique et avec le bureau statistique de cette province en vertu d'un accord conforme à l'article 10 ou 11 de la Loi sur la statistique	C _P A _D	- A _I	- A _I	- A _I	C _S A _D	C _S A _D	- -
5. Enquêtes de Statistique Canada imputées à son budget et non assujetties au partage en vertu d'un accord conforme à l'article 10 ou 11 de la Loi sur la statistique	C _P A _D	- A _I	- A _I	- A _I	- -	- -	- -

STATISTIQUES NATIONALES

STATISTIQUES SPÉCIALES

	<u>Statistique Canada</u>	<u>Bureaux statisti- ques pro- vinciaux</u>	<u>Ministères provinciaux</u>	<u>Autres minis- tères fédéraux</u>	<u>Bureaux statis- tiques provin- ciaux</u>	<u>Ministères provinciaux</u>	<u>Autres ministères fédéraux</u>
6. Enquêtes dont on recouvre les coûts de Statistique Canada et menées pour le compte de ministères provinciaux	- A _I	- A _I	- A _I	- A _I	- A _I ?	C _P A _D	- -
7. Enquêtes de Statistique Canada dont on recouvre les coûts et menées pour le compte d'autres ministères fédéraux	- A _I	- A _I	- A _I	- A _I	- -	- -	C _P A _D
8. Enquêtes avec un bureau statistique provincial imputées à son budget - partage <u>passif</u> avec Statistique Canada en vertu d'un accord conforme à l'article 10 ou 11 de la Loi sur la statistique	C _S A _D	- A _I	- A _I	- A _I	C _P A _D	- A _I	- -
9. Enquêtes d'un bureau statistique provincial imputées à son budget - partage <u>passif</u> avec d'autres ministères provinciaux	- A _I	- A _I	- A _I	- A _I	C _P A _D	C _S D _I	- -
10. Enquêtes menées par un autre ministère fédéral - partage <u>passif</u> avec Statistique Canada en vertu d'un accord conforme à l'article 11 de la Loi sur la statistique	C _S A _D	- A _I	- A _I	- A _I	- -	- -	C _P A _D
11. Compilations de Statistique Canada à partir des documents administratifs fédéraux	C _P A _D	- A _I	- A _I	- A _I	- -	- -	C _S A _D
12. Compilations de Statistique Canada à partir des documents administratifs provinciaux	C _P A _D	- A _I	- A _I	- A _I	- -	C _S A _D	- -

COMMUNICATION AUX PROVINCES ET AUX TERRITOIRES DE CERTAINES
SÉRIES DE DONNES INÉDITES DE STATISTIQUE CANADA

Document rédigé à l'intention du Conseil consultatif fédéral-provincial
de la politique statistique

2b(7) COMMUNICATION AUX PROVINCES ET AUX TERRITOIRES DE CERTAINES
SÉRIES DE DONNÉES INÉDITES DE STATISTIQUE CANADA

Voici un aperçu des activités relatives à ce sujet qui se sont déroulées après la réunion de février 1977 du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique. On y trouvera également la liste des séries de données inédites que diverses divisions spécialisées de Statistique Canada offrent aux organismes statistiques des provinces et des territoires.

La première étape de l'élaboration d'un programme destiné à identifier les données inédites puis à les transmettre aux provinces et aux territoires, a été la tenue de discussions entre les conseillers régionaux de la Division de l'assistance-utilisateurs et les points de contact statistiques des provinces afin de déterminer les domaines d'intérêt. Au cours des mois d'avril, mai et juin 1977, les conseillers régionaux ont eu des entretiens avec les membres du Conseil. Bien que certaines provinces aient indiqué les sujets sur lesquels elles aimeraient recevoir des données inédites, on a conclu, en général, que, pour que les bureaux de la statistique des provinces et des territoires puissent indiquer les séries de données inédites qui les intéressent plus particulièrement, il fallait d'abord qu'ils sachent quelles séries de données Statistique Canada pouvait leur offrir.

Comme les principaux sujets d'intérêt indiqués par les provinces qui ont fourni des listes de sujets particuliers se rapportaient au domaine de la statistique des entreprises, le Secteur de la statistique des entreprises de Statistique Canada a été prié d'étudier les possibilités de participer

au programme et de dresser une liste de séries de données inédites que l'on pourrait obtenir auprès de ses divisions. La première conclusion a été qu'il n'existait pas de moyen rapide et facile de dresser une telle liste.

Les représentants du Secteur de la statistique des entreprises et le membre du Conseil de la Colombie-Britannique ont accepté de participer au cours de l'automne 1977 à une réunion à Ottawa. Le but de cette réunion, tenue le 18 octobre, était tant de favoriser une discussion franche et ouverte avec les directeurs de programme du Bureau sur la possibilité de se procurer des données inédites que de donner l'occasion d'exprimer plus en détail les besoins des provinces relativement aux programmes de collecte de données du Secteur de la statistique des entreprises. Le directeur de la Division de l'assistance-utilisateurs a présidé la réunion, à laquelle ont assisté les représentants de huit divisions du Secteur de la statistique des entreprises, un représentant de la Division de l'enquête sur la population active et les membres du Conseil de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan et des Territoires du Nord-Ouest.

Deux accords ont été conclus à la réunion du 18 octobre 1977:

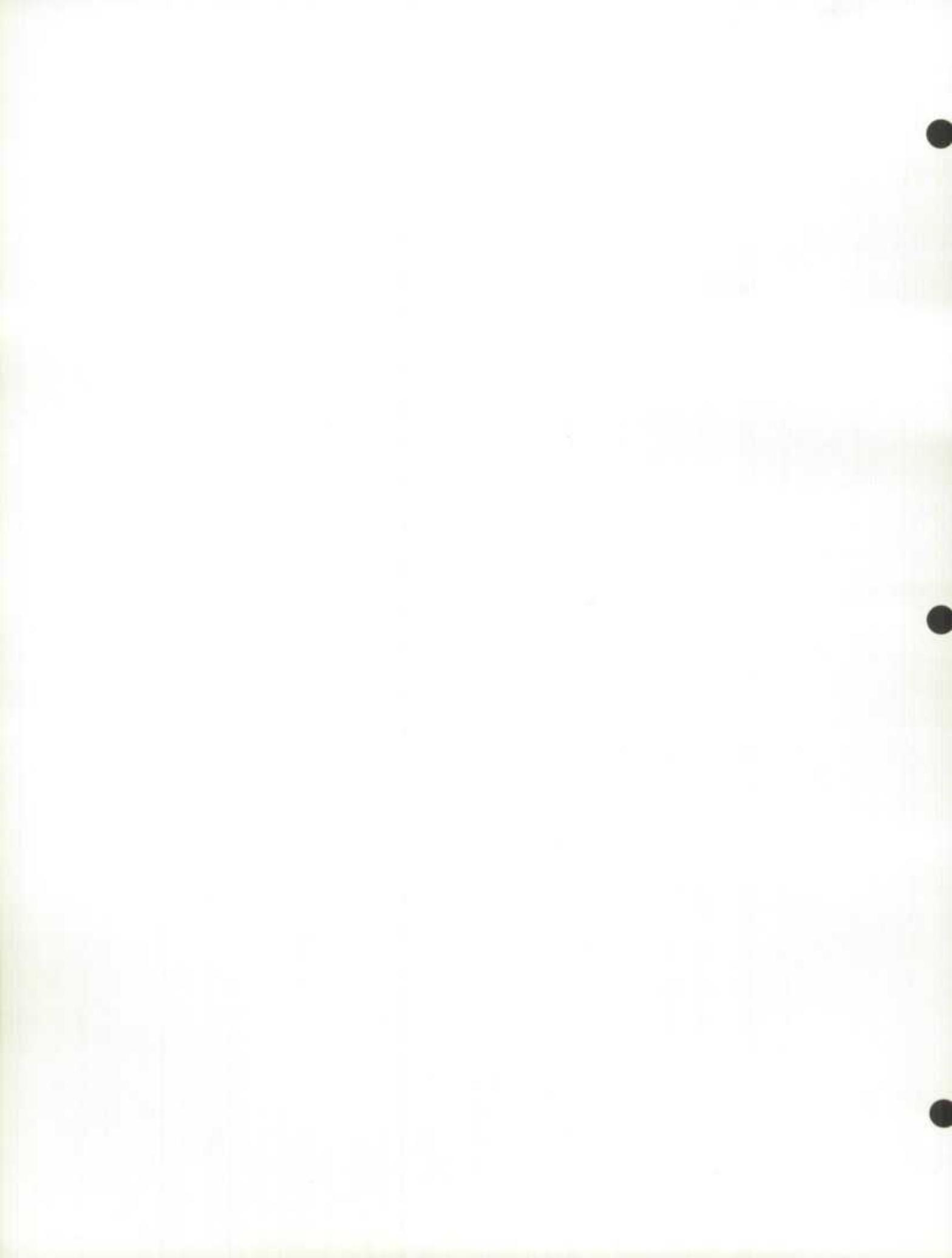
1. Accord concernant les données publiées - Il a été convenu que les provinces et les territoires intéressés seraient priés d'examiner les publications de Statistique Canada et d'indiquer les séries de données dont ils ont besoin et qu'ils aimeraient recevoir automatiquement avant la parution des publications.

2. Accord concernant les données disponibles qui ne seront probablement jamais publiées - Il a été convenu que la Division de l'assistance-utilisateurs communiquerait avec les divisions spécialisées de Statistique Canada pour qu'elles dressent une liste des éléments inédits d'information statistique qui pourrait être remise aux provinces et aux territoires et dans laquelle les éléments désirés pourraient être choisis.

Pour ce qui est de l'accord n^o 1, chaque membre du Conseil représentant une province ou un territoire a été prié de présenter une liste d'éléments précisés dans la mesure du possible, par le numéro de catalogue, et du tableau et par la colonne. Au 15 février 1978, deux provinces avaient fait parvenir leur liste.

Pour ce qui est de l'accord n^o 2, les représentants des divisions du Secteur de la statistique des entreprises et de la Division de l'enquête sur la population active ont été priés de présenter des listes d'éléments inédits d'information statistique qui pourraient être remises aux provinces et aux territoires et dans lesquelles les éléments désirés pourraient être choisis. Ces renseignements sont donnés dans les annexes A à E.

A la suite de la discussion de ce sujet par le Conseil, la Division de l'assistance-utilisateurs projette de mettre en oeuvre un système par lequel certaines séries de données seront fournies aux provinces et aux territoires.



MEMORANDUM - NOTE DE SERVICE

Date Le 5 janvier 1978

To - À M. R.E. Drover, directeur, Division de l'assistance-utilisateurs

From - De G.E. Clarey, directeur, Division des transports et des communications

Subject - *Objet* Diffusion de certaines séries de données aux organismes statistiques provinciaux et territoriaux

Vous trouverez-ci-jointe la liste de la Division des transports et des communications que vous pourrez annexer à votre rapport sur les séries de données inédites, mais toutefois disponibles. En la dressant, les chargés de projet ont tenté d'identifier les séries qu'il est impossible de se procurer.

Les niveaux de désagrégation et de croisement recoupé des données que recueille la Division des transports et des communications, et peut-être même celles qui sont rassemblées par toutes les autres divisions de Statistique Canada, sont tels que votre rapport devrait fortement inciter les utilisateurs à consulter le catalogue, la liste ci-jointe et les publications du Bureau se rapportant à la question qui les intéresse avant de formuler une demande.

Transports et communications

<u>Sujet</u>	<u>Publication De Référence</u>	<u>Notes sur l'accessibilité des données inédites</u>
<u>Transport, général</u>		
Emploi, traitements et salaires	-	Emploi, et traitements et salaires moyens dans l'industrie du transport, selon le moyen: transport aérien, par eau, par chemin de fer, transport routier et transport du pétrole et du gaz par pipe-lines. Nombre moyen de salariés, traitements annuels moyens de 1960 à nos jours. Annuelle, mise à jour.
Recettes brutes d'exploitation	-	Recettes brutes d'exploitation: rapport au produit national brut (%/du PNB) pour les chemins de fer, transporteurs routiers, compagnies aériennes, transporteurs par eau et pipe-lines. De 1960 aux données les plus récentes. Mise à jour.
Marchandises, et tonnes et milles-tonnes de fret	-	Marchandises, milles-tonnes de fret et tonnes chargées, transport aérien, par chemin de fer, transport routier, par eau. Milles-tonnes pour le transport du pétrole et du gaz par pipe-lines. De 1969 aux données les plus récentes. Mise à jour.
Voyageurs (passagers) et milles-voyageurs (milles-passagers)	-	Passengers et milles-passagers selon le moyen de transport, aérien et routier. Milles-voyageurs pour le transport par chemin de fer. De 1969 aux données les plus récentes. Mise à jour.
Combustible utilisé	-	Combustible utilisé pour le transport, selon le moyen de transport: aérien, par chemin de fer, par eau, routier et transport du pétrole et du gaz par pipe-lines. De 1970 aux données les plus récentes. Mise à jour.

Sujet	Publication de Référence	Notes sur l'accessibilité des données inédites				
		Air	Eau	Rail	Route	
Accidents selon le moyen de transport	-	Voyageurs tués, blessés	x	x	x	x
		Équipages tués, blessés	x	x		
		Salariés tués, blessés			x	
		Conducteurs tués, blessés				x
		Piétons, cyclistes, moto- cyclistes tués, blessés				x
		Autres personnes tuées, blessées	x	x	x	x
		Total, personnes tuées, blessées	x	x	x	x
		De 1965 aux données les plus récentes.				
		Mise à jour.				
<u>Transport aérien</u>						
Opérations des transporteurs aériens	51-001 51-002	-	On ne peut se procurer de données sur les provinces et les territoires. Pas de publications inédites rédigées.			
Affrètements aériens internationaux	51-003 51-207		On ne peut se procurer de données inédites. Tous les détails sont publiés.			
Trafic des transporteurs aériens aux aéroports canadiens	51-005 51-203		Sommaire mensuel qui présente le transport de passagers, de courrier et de marchandises pour les 50 aéroports les plus importants du Canada. Mensuel. On peut se procurer les données 4 mois après la fin du mois de référence.			
Origine et destination des passagers aériens	51-204		On ne peut se procurer de données inédites.			
	51-205		Diffusion restreinte.			
Transporteurs aériens, états financiers	51-206		On ne peut se procurer de données sur les provinces et les territoires.			
Statistiques relative au mouvement des aéronefs	51-004		Publié par l'entremise de Transports Canada: publication mensuelle, TP 141, paraît 2 mois après la fin du mois de référence. Publication annuelle, TP 577. On peut se procurer les données 3 mois après la fin de l'année de référence. Par aéroport.			

<u>Sujet</u>	<u>Publication de Référence</u>	<u>Notes sur l'accessibilité des données inédites</u>
<u>Transport aérien</u>		
Accidents d'aviation reliés à des appareils d'enregistrement canadien	51-004	Données sur les accidents obtenues du Bureau de la sécurité aérienne, Transports Canada. Données sur les heures de vol tirées des demandes de certificats de navigabilité. Indique le nombre d'aéronefs selon le fabricant et le modèle. Annuel. On peut se procurer les données 22 mois après la fin de l'année de référence. Publication tardive vu la source des données sur les heures de vol.
Nombre d'aéronefs civils canadiens pour lesquels des heures de vol ont été déclarées	51-004	Nombre d'aéronefs civils ayant un certificat de navigabilité et nombre d'heures de vol s'y rapportant. Données provenant des demandes de renouvellement du certificat de navigabilité. Annuel. On peut se procurer les données 18 mois après la fin de l'année de référence. Publication tardive vu la source des données.
Nombre d'aéronefs privés canadiens pour lesquels des heures de vol ont été déclarées	51-004	Voir ci-dessus. Sont exclus les transporteurs aériens commerciaux.
Frais d'exploitation des aéronefs	51-004	Frais d'exploitation moyens des aéronefs commerciaux, par temps de vol, selon les principales catégories de dépenses et le genre, d'appareil. Annuel. On peut se procurer les données 13 mois après la fin de l'année de référence.
Heures de vol payantes des hélicoptères	51-004	Par groupe de poids de l'appareil, selon le genre d'activité (services de frètement ou spécialisés), pour les hélicoptères appartenant à des entreprises canadiennes de transport commercial. Données à l'échelle infraprovinciale et territoriale. Trimestriel et annuel. On peut se procurer les données 7 mois après la fin de la période de référence.

<u>Sujet</u>	<u>Publication de Référence</u>	<u>Notes sur l'accessibilité des données inédites</u>
<u>Transport ferroviaire</u>		
Table de conversion des marchandises	52-001,2 52-205, 52-211	Fournit des détails sur les groupes de marchandises utilisés dans les publications figurant ci-contre. Mise à jour lorsque nécessaire.
Transport ferroviaire	52-207 à 52-213	Les publications étant très détaillées, on ne devrait pas avoir besoin de données supplémentaires.
<u>Transport routier</u>		
Longueur des routes et des rues	53-201	Longueur des voies municipales par municipalité; on peut obtenir ces données sur demande. Présentement, on ne recueille pas de données sur la longueur totale des voies municipales. Annuel. Depuis le 31 décembre, on peut se procurer les données 11 mois après cette date.
Financement des routes et des rues	53-201	On peut obtenir certains détails pour des articles déclarés par quelques provinces et territoires seulement. Annuel: année financière. On peut se procurer les données 12 mois après la fin de la période de référence.
Ponts, tunnels internationaux (à péage)	11-001, 53-202 (ne paraît plus)	Recettes, dépenses; investissements bruts, capitalisation, emploi pour 13 installations reliant le Canada et les Etats-Unis. Tous les points canadiens se situent en Ontario. Annuel. On peut se procurer les données 8 mois après la fin de l'année de référence.
Accidents de la circulation routière	53-206	Tableaux comparatifs, nombre de personnes tuées et blessées, pour passagers, conducteurs, piétons, cyclistes, motocyclistes et autres, total. De 1965 aux données les plus récentes.
Accidents de motocyclette	53-206	Nombre d'accidents ayant causé des blessures mortelles, non mortelles; dommages matériels; nombre total d'accidents. De 1964 aux données les plus récentes.

<u>Sujet</u>	<u>Publication de Référence</u>	<u>Notes sur l'accessibilité des données inédites</u>
<u>Transport routier</u>		
Immatriculations de moto- cyclettes et personnes tuées dans des accidents de motocyclettes	53-206, 53-219	Total pour le Canada et par province. De 1964 aux données les plus récentes.
Accidents de camion	53-206	Selon le jour de la semaine, 1974 et 1975.
Statistique du transport de voyageurs par autobus	53-215	Certaines données confidentielles pourraient être mises à la disposition des bureaux de la statistique des provinces et des territoires sous une forme semblable aux tableaux publiés. À partir de 1974. Annuel. On peut se procurer les données au mois de décembre suivant.
Véhicules à moteur - Immatriculations	53-219	Certaines données ne sont déclarées que par quelques provinces. Les renseignements ne sont pas publiés, mais on pourrait les mettre à la disposition de certains utilisateurs. Un exemple: camions selon le genre: tracteurs routiers, camions de ferme, camions de dépannage. Annuel, pour l'année du certificat d'immatricula- tion. On peut se procurer les données 10 mois après la période de référence.
Entreprises de camionnage et déménagement de biens ménagers	53-222	Certaines données inédites peuvent être diffusées pour quelques provinces. Annuel. On peut se procurer les données 9 mois après la fin de l'année de référence.
Transport routier de marchandises pour compte d'autrui	53-224	On peut se procurer les estimations suivantes, mais elles ne sont pas assez fiabiles pour être publiées: <ol style="list-style-type: none">1. Origine, destination, poids, tonnes- milles et recettes des livraisons pour<ol style="list-style-type: none">a) les marchandises dont le code de la CTP est à 3 chiffres,<ol style="list-style-type: none">i) d'une province et (ou) d'un territoire à une province et (ou) un territoireii) échelle infraprovinciale - régions métropolitaines de recensement.b) six sections de marchandises, pour les régions métropolitaines de recensement infraprovinciales.

Sujet

Publication
de Référence

Notes sur l'accessibilité des
données inédites

Transport routier

2. Au sein des provinces et (ou) territoires et entre les provinces et (ou) territoires, pour la distance et (ou) les groupes de poids des livraisons.
3. Recettes par tonne et par tonne-mille selon les sections de marchandises, selon la distance. Annuel. On peut se procurer les données 14 mois après la fin de l'année de référence. Séries chronologiques depuis 1973.

Transport routier de
marchandises pour compte
d'autrui

53-224

Chiffres des livraisons échantillonnées, 1972 et 1973. Pourcentage des livraisons selon le moyen de transport, 1974

Camionnage privé

-

Pas de renseignements recueillis.

Enquête de 1976 sur les automobilistes
canadiens

-

200 tableaux inédits: âge du conducteur, revenu; ville de résidence; taille du véhicule, âge, genre (nombre de cylindres), relevés d'odomètre. Les demandes doivent être adressées au ministère de l'Environnement.

Transport par eau

Transport maritime,

54-202

Chargements et déchargements de navires dans les ports canadiens, selon le pays d'origine ou de destination, le pavillon, la région géographique du Canada, pour des pays d'immatriculation autres que les 13 publiés. Annuel. On peut se procurer les données 7 mois après la fin de l'année de référence. Sur une base de recouvrement des frais seulement.

Partie I

Transport maritime,

54-206

Statistiques sur l'origine et la destination des chargements du transport maritime international et du cabotage pour 256 ports autres que les 8 publiés. Annuel. On peut se procurer les données 7 mois après la fin de la période de référence.

Partie IV

<u>Sujet</u>	<u>Publication de Référence</u>	<u>Notes sur l'accessibilité des données inédites</u>
<u>Transport par eau</u>		
Transport maritime, Partie V	54-207	On peut obtenir des statistiques sur l'origine et la destination des mouvements internationaux de marchandises manutentionnées pour 217 groupes de marchandises autres que les 8 publiés. Annuel. On peut se procurer les données 7 mois après la fin de la période de référence.
Transport maritime	54-202, 3,4, 6,7	Transport maritime international et transport intérieur: origine et destination des navires de passage dans des ports canadiens, en régime de cabotage ou de transport international, selon la grosseur et le genre. Annuel. On peut se procurer les données 7 mois après la fin de la période de référence. Sur une base de recouvrement des frais seulement.
Transport par eau	54-205	Certaines séries non confidentielles sur le financement et l'exploitation qui ne figurent pas dans la publication peuvent être obtenues sur demande ou sur une base de recouvrement des frais, selon la complexité. Annuel. On peut se procurer les données 9 mois après la fin de l'année de référence.
Accidents d'embarcations de plaisance	11-001	Accidents mortels et victimes d'accidents d'embarcations de plaisance, totaux pour le Canada, selon la cause, le type d'accident, le jour de la semaine et le genre d'embarcation. Victimes selon le sexe, le groupe d'âge. Annuel.
<u>Communications</u>		
Télécommunications Statistique du téléphone	56-201, 56-202, 56-203	Toutes les ventilations par province et territoire dont on dispose sont publiées. Les autres données déclarées traitent des télécommunications en général.

Sujet

Publication
de Référence

Notes sur l'accessibilité des
données inédites

Communications

Radiodiffusion et
télévision

56-204

Des données financières et des données sur l'exploitation peuvent être obtenues selon la province ou le territoire, la tranche de recettes, sans identification du poste, pour la radio et la télévision, à l'exception de la Société Radio-Canada. Certaines données sont confidentielles. Annuel, pour l'année d'antenne allant du 1^{er} septembre au 31 août. On peut se procurer les données 12 mois après la fin de la période de référence.

Télédistribution

56-205

Des données financières et des données sur l'exploitation peuvent être obtenues selon la province ou le territoire, la tranche de recettes, sans identification du réseau. Certaines données sont confidentielles. Annuel. Pour l'année d'antenne allant du 1^{er} septembre au 31 août. On peut se procurer les données 12 mois après la fin de la période de référence.

Entreposage

Entreposage public

63-212

On dispose de certaines données détaillées, condensées afin d'assurer la confidentialité, pour une ou deux provinces. Les données inédites concernant les villes ne peuvent être obtenues pour des raisons de confidentialité. Annuel. On peut se procurer les données 11 mois après la fin de l'année.



MEMORANDUM - NOTE DE SERVICE

Date Le 9 janvier 1978

To - À M. R. Ellis Drover, directeur, Division de l'assistance-utilisateurs

From - De J. Falardeau, directeur adjoint, Emploi et rémunération, Division du travail

Subject - Objet Diffusion de certaines séries de données aux organismes statistiques provinciaux et territoriaux

En réponse à votre note de service du 1^{er} décembre 1977 à ce sujet, je vous envoie, sous ce pli, une liste des données inédites que vous pouvez facilement obtenir sans totalisations supplémentaires. J'ai également le plaisir de vous annoncer que l'on effectue actuellement la mise à jour du Relevé des activités statistiques courantes et qu'on prévoit l'avoir terminée d'ici quelques mois.

Emploi, gains et durée du travail (n^o 72-002 au catalogue)

Les données que renferme cette publication proviennent de l'enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures-hommes (ES-1). Elles sont totalisées pour chaque code CAÉ à 3 chiffres, selon la région (Atlantique, Québec, Ontario, Prairies, et Colombie-Britannique), la province, le comté et pour 92 grandes régions urbaines.

La plupart des renseignements non confidentiels (probablement plus de 90%) pour les provinces et les régions urbaines paraissent dans la publication n^o 72-002 au catalogue. La dernière vérification approfondie en matière de confidentialité ayant été effectuée en 1965, toute demande visant à obtenir des données inédites ne peut être satisfaite qu'après des vérifications de confidentialité extrêmement fastidieuses. Ainsi, il est entendu que cela ne se fait que pour répondre à des demandes déterminées concernant un nombre limité de séries.

Les données sur les comtés n'ont jamais totalement été vérifiées sur le plan de la confidentialité. Les demandes visant à obtenir de telles données sont traitées de la façon décrite ci-dessus. Après avoir effectué les vérifications d'usage, nous constatons habituellement que les données ne sont pas confidentielles au niveau des divisions d'activité économique et qu'elles ne peuvent être publiées pour la plupart des codes CAÉ à 3 chiffres.

Estimations des salariés

Nous avons repris la publication mensuelle de ces estimations en janvier 1977. Toutes les données provinciales totalisées depuis 1961 peuvent maintenant être obtenues sur demande et elles figureront dans une publication hors série dont la parution est prévue pour avril 1978. Malheureusement, les données ne sont totalisées qu'au niveau des divisions d'activité économique, pour les provinces ainsi que le Canada.

Coûts de main-d'oeuvre

Nous avons totalisé les données de l'enquête de 1976 pour chaque code CAÉ à 3 chiffres, selon la province, la région (mêmes régions que celles de l'ES-1) et pour le Canada. Les totalisations présentent également des données par catégorie de taille à l'échelle du Canada, pour les divisions d'activité et pour bon nombre de groupes de la CAÉ à 2 chiffres.

On prévoit que les données se rapportant à certains codes à 2 chiffres de la CAÉ au niveau provincial et certains codes à 3 chiffres à tous les niveaux (c.-à-d. provincial, régional et national) ne seront pas assez fiables pour être publiées, mais beaucoup des séries inédites ne seront pas confidentielles donc, accessibles. Toutefois, il semble que les séries non confidentielles pour le Canada et les provinces seront en plus petit nombre que celles provenant de l'ES-1, car la vérification en matière de confidentialité portera sur plus de variables.

Données sur les régimes de pension

Notre banque de données sur les régimes de pension renferme des renseignements détaillés sur les caractéristiques de tous les régimes privés de pension au Canada, c'est-à-dire des données sur l'âge de la retraite, les taux de cotisation et de prestation, l'attribution de la quote-part patronale et les prestations de décès.

Environ 85% des données mises en banque proviennent des dossiers administratifs des provinces qui ont un programme législatif de réglementation en matière de pensions. À notre tour, nous mettons à la disposition des diverses administrations pertinentes des données statistiques fondées sur les régimes en vigueur dans la province. Nous ne fournissons pas ces mêmes renseignements à des tierces personnes, mais adressons toute demande visant à obtenir ces données à l'administration concernée.

Les données d'entrée concernant les régimes en vigueur dans des provinces qui n'ont pas de textes législatifs à cet effet proviennent d'une enquête postale biennale. Toutefois, les renseignements recueillis sont loin d'être aussi complets que ceux qui sont obtenus à partir des dossiers administratifs des provinces participantes. Des données statistiques sur ces régimes de pension, par province, sont accessibles sur demande.

Données sur les postes vacants

Les données suivantes, par province, peuvent être obtenues par l'intermédiaire de CANSIM. Certaines séries sont retenues à cause de leur manque de fiabilité, mais elles peuvent être mises à la disposition des intéressés après entente avec le personnel de l'EPV puisqu'elles ne sont pas confidentielles.

- 1) Postes vacants, toutes les catégories (salariés à temps plein et à temps partiel) selon la division d'activité économique
- 2) Postes à temps plein vacants, selon la division d'activité économique
- 3) Postes à temps plein vacants, selon la catégorie professionnelle à 2 chiffres de la CCDP. Pour le Québec et l'Ontario, on peut également obtenir des données pour les catégories à 3 et à 4 chiffres de la CCDP.
- 4) Postes vacants depuis longtemps, selon la division d'activité économique
- 5) Postes vacants depuis longtemps, selon la catégorie professionnelle à 2 chiffres de la CCDP. Pour le Québec et l'Ontario, on peut également obtenir des données pour les catégories à 3 et 4 chiffres de la CCDP.
- 6) Taux de vacance, toutes les catégories (salariés à temps plein et à temps partiel), selon la division d'activité économique

Répartition des salariés selon la profession

Les données de 1975 ont été totalisées par province pour 77 groupes de la CAÉ. Certaines de ces données pourront être publiées après un examen visant à assurer la fiabilité des séries et l'anonymat des réponses. Comme on ne sait pas encore si cet examen sera effectué, ni quand il le sera, les seules données publiables figurent dans le bulletin intitulé Répartition des salariés selon la profession (n° 72-515 au catalogue).



MEMORANDUM - NOTE DE SERVICE

Date Le 29 novembre 1977

To - À M. R. Ellis Drover, directeur, Division de l'assistance-utilisateurs

From - De E.A. Hubley, chef, Section de la recherche en statistique financière, fiscale et générale, Division des finances des entreprises

Subject - Objet Diffusion de certaines séries de données aux organismes statistiques provinciaux et territoriaux

Les données suivantes peuvent être obtenues auprès de la Division des finances des entreprises, mais elles ne font pas l'objet d'une publication régulière:

1. Données trimestrielles se rapportant à la publication intitulée Sociétés industrielles, statistique financière (n° 61-003 au catalogue) - Néant
2. Données trimestrielles ayant trait à la publication intitulée Institutions financières, statistique financière (n° 61-006 au catalogue) - Néant
3. Données annuelles se rapportant à la publication intitulée Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers - Partie I - Corporations (n° 61-210 au catalogue)
 1. Tous les tableaux peuvent être obtenus à un niveau de détail plus raffiné.
 2. On peut obtenir plus de détails concernant le tableau 5 - Sommaire des statistiques financières des corporations, pour les industries dont l'actif est supérieur à \$5 millions.
 3. On peut obtenir les données selon des groupes de contrôle plus distincts, c'est-à-dire, É.-U., R.-U., autres membres de l'O.C.D.E., reste du monde, Canada.
4. Données annuelles ayant trait à la publication intitulée Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers - Partie II - Syndicats ouvriers (n° 71-202 au catalogue).
 1. Membres selon l'activité économique, la province et les régions métropolitaines.
 2. Membres des conseils de direction des syndicats.

5. Données annuelles se rapportant à la publication intitulée Statistique financière des sociétés (n° 61-207 au catalogue).
1. Des données financières peuvent être obtenues selon:
 - le groupe de tranche d'actif
 - le groupe de chiffre de vente
 2. On peut obtenir d'autres ratios.
 3. On peut se procurer des données financières intégrées et non intégrées pour
 - a) l'exploitation minière, la fonte et l'affinage
 - b) le pétrole et le gaz naturel
6. Données annuelles ayant trait à la publication intitulée Statistique fiscale des sociétés (n° 61-208 au catalogue).
1. Répartition provinciale du revenu imposable des sociétés définies à partir de la CTI (classification de 1960).
 2. Rapprochement des bénéficiaires comptables et du revenu imposable, et impôt sur le revenu, selon 9 divisions d'activité économiques et la province dans laquelle la déclaration T2 a été remplie.
 3. On pourrait établir la répartition provinciale des traitements et salaires versés par les sociétés, et calculer leurs recettes brutes selon l'activité économique.

On ne peut obtenir de données supplémentaires se rapportant aux publications suivantes:

- 61-001 Chèques encaissés - mensuel
- 61-002 Faillites commerciales - trimestriel
- 61-201 Chèques encaissés dans les centres de compensation - annuel
- 61-209 Caisses d'épargne et de crédit - annuel
- 61-508 Liens de parenté entre firmes, 1967 - hors série
- 61-512 Liens de parenté entre firmes, 1969 - hors série
- 61-513 Liens de parenté entre firmes, 1972 - hors série

Une vérification de la divulgation pourra être effectuée pour toute donnée inédite supplémentaire dont on dispose.

MEMORANDUM - *NOTE DE SERVICE*

Date Le 28 novembre 1977

To - À M. R.E. Drover, directeur, Division de l'assistance-utilisateurs

From - De A. Winkworth, directeur, Division du commerce et des services

Subject - *Objet* Organismes provinciaux et territoriaux

Je vous remercie de votre note de service du 25 novembre dernier traitant de la question citée en référence. Présentement, nous n'avons pas de données inédites qui puissent être mises à la disposition des provinces. Nous prévoyons, l'an prochain, disposer de quelques tableaux concernant le secteur du commerce de gros qui pourront être utiles aux provinces.

Nous vous ferons savoir quand vous pourrez vous les procurer.



MEMORANDUM - NOTE DE SERVICE

Date Le 28 octobre 1977

To - À M. R.E. Drover, secrétaire, Conseil consultatif fédéral-provincial
de la politique statistique

From - De N. Hartgerink, directeur, MAPID

Subject - Objet Diffusion de données aux organismes statistiques provinciaux et territoriaux

Pour faire suite à votre note de service du 25 octobre 1977 (article 2), j'aimerais vous faire savoir que MAPID a déjà pris des dispositions avec les organismes provinciaux. Notre position est évidemment quelque peu différente puisque nos grandes enquêtes, le recensement des manufactures, des mines et des forêts, sont des enquêtes "conjointes". Les organismes provinciaux savent exactement quelles données sont à leur disposition et nous n'avons donc pas à leur fournir de "liste". En outre, par l'entremise des comités fédéraux-provinciaux et de leurs groupes de travail, nous les tenons informés sur toute question qui pourrait les intéresser.



MEMORANDUM - NOTE DE SERVICE

Date Le 1^{er} novembre 1977

To - À R. Ellis Drover, secrétaire, Conseil consultatif fédéral-provincial
de la politique statistique

From - De R. Baxter, chef, Section du traitement et de la diffusion des données, DEPA

Subject - Objet Diffusion des données aux provinces

Pour faire suite à votre note de service du 25 octobre 1977, je vous envoie sous pli les documents suivants:

- 1) la liste des totalisations de travail utilisées aux fins de l'enquête sur la population active,
- 2) une note de service traitant de l'utilisation des microdonnées, ainsi que la définition des fichiers de bandes de données de ce type,
- 3) la liste des documents de recherche publiés par la Division de l'enquête sur la population active.

Ces trois documents englobent presque toutes les données recueillies par l'enquête sur la population active. Mais nous invitons quand même les utilisateurs à nous demander toute donnée qui ne figure pas sur ces listes.

P.j.

c.c.: B. Petrie

- | | |
|---|---|
| No. 1 The Revised Labour Force Survey Documents (Contact: Bruce Petrie) | n° 1 Les questionnaires de la nouvelle enquête sur la population active (point de contact: Bruce Petrie) |
| No. 2 Comparison of the 1975 Labour Force Survey Estimates Derived from the Former and Revised Surveys (by Miss A. Thériault) | n° 2 Comparaison des estimations de l'enquête sur la population active en 1975 tirées de l'ancienne et de la présente enquête (par Mlle A. Thériault) |
| No. 3 Conceptual, Definitional, and Methodological Changes in the Labour Force Survey (by Bruce MacDonald) | n° 3 Différences entre les concepts, définitions et méthodes de l'enquête sur la population active et de la nouvelle enquête sur la population active (par Bruce MacDonald) |
| No. 4 The Canadian Labour Force Survey (by Ian Macredie and Bruce Petrie) | n° 4 L'enquête sur la population active du Canada (par Ian Macredie et Bruce Petrie) |
| No. 5 Persons on Layoff: As Measured by the RLFS (by Richard Veevers) | n° 5 Mises à pied selon la NEPA (par Richard Veevers) |
| No. 6 The Revision of Labour Force Survey Population Estimates (by Bruce MacDonald) | n° 6 La révision des estimations démographiques de l'enquête sur la population active par (Bruce MacDonald) |
| No. 7 Multiple Jobholding as Measured by the Labour Force Survey (by Bruce MacDonald) | n° 7 Le cumul d'emplois selon l'enquête sur la population active (par Bruce MacDonald) |
| No. 8 Unemployment: Family Statistics (by Jean-Marc Lévesque) | n° 8 Le chômage: Statistique familiale (par Jean-Marc Lévesque) |
| No. 9 Review of Labour Force Survey Data, 1976 (by Bruce MacDonald) | n° 9 Analyse des données de l'enquête sur la population active, 1976 (par Bruce MacDonald) |
| No. 10 Job Search Methods of the Unemployed (by Maryanne Webber) | n° 10 Méthodes de recherche d'emploi utilisées par les chômeurs (par Maryanne Webber) |
| No. 11 New Job to Start at a Future Date (by Maryanne Webber) | n° 11 Nouvel emploi devant commencer à une date future (par Maryanne Webber) |
| No. 12 Part-time Employment in 1975 and 1976 (by Maryanne Webber) | n° 12 Emploi à temps partiel en 1975 et 1976 (par Maryanne Webber) |
| No. 13 Employed Persons not at Work (by Bruce MacDonald) | n° 13 Personnes occupées absentes du travail (par Bruce MacDonald) |
| No. 14 Labour force activities and characteristics of students (by Léonel Plasse) | n° 14 Activité et caractéristiques des étudiants (par Léonel Plasse) |
| No. 15 Overtime and time lost (by Maryanne Webber) | n° 15 Heures supplémentaires et heures perdues (par Maryanne Webber) |



MEMORANDUM - NOTE DE SERVICE

Date Le 1^{er} juin 1977

To - À Utilisateurs de bandes de microdonnées de l'EPA

From - De Henry Pold, Division de l'enquête sur la population active

Subject - Objet Utilisation des microdonnées de l'EPA

1. Outre un échantillon du questionnaire de base et de la Feuille des codes, vous trouverez une description succincte de la méthodologie de l'enquête dans la publication mensuelle intitulée La population active (n° 71-001 au catalogue). La publication Méthodologie de l'enquête sur la population active du Canada (n° 71-526 au catalogue) présente les mêmes renseignements, mais de façon plus détaillée.
2. Toute estimation établie à partir de bandes de microdonnées doit être arrondie au millier et pouvoir être rapprochée (au niveau approprié) des estimations officielles de l'EPA.
3. Les taux d'activité et de chômage doivent être calculés à partir de données arrondies à l'unité, même si l'on ne peut publier que des estimations arrondies au millier.
4. Les deux tableaux ci-joints présentent les totaux de contrôle appropriés pour le Canada et les provinces.
5. Étant donné que les bandes ne représentent qu'un échantillon de la population du Canada, plus l'estimation sera petite, plus la variabilité d'échantillonnage y ayant trait sera élevée et moins l'estimation sera fiable. En général, on ne doit pas publier d'estimations inférieures à 4,000. On peut obtenir, sur demande, des tables de référence servant à calculer les variances approximatives en pourcentage.
6. Bien que les bandes aient été vérifiées, il est encore possible d'y trouver quelques erreurs. Si tel est le cas, veuillez en informer la Division de l'EPA.
7. L'arbre de décision ci-joint illustre la façon d'établir la situation d'une personne au sein de la population active, c'est-à-dire soit occupée, chômeur ou inactive.
8. Les fichiers de microdonnées sont fournis aux utilisateurs à la condition qu'ils n'en révèlent pas le contenu à d'autres personnes.

P.j.

Bande de microdonnées de l'EPA

<u>Zone</u>	<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Contenu</u>
1	6	1-6	numéro d'enregistrement
2	4	7-10	date d'enquête (MMAA)
3	2	11-12	région et province: 10 T.-N., 35 Ontario 11 I.P.E. 46 Manitoba 12 N.-É. 47 Sask. 13 N.-B. 48 Alberta 24 Québec 59 C.-B.
4	1	13	sexe: 1 homme 2 femme
5	1	14	état matrimonial : 1 marié(e) 2 célibataire 3 autre
6	1	15	lien avec le chef de ménage: 1 chef 4 beau-père ou belle-mère 2 conjoint 5 gendre ou bru 3 fils ou fille 6 autre parent
7	1	16	groupe d'âge: 1 15-16 ans 6 45-54 ans 2 17-19 ans 7 55-64 ans 3 20-24 ans 8 65-69 ans 4 25-34 ans 9 70 ans et plus 5 35-44 ans
8	1	17	Scolarité: 1 aucune ou études primaires 2 études secondaires (partielles ou complètes) 3 études postsecondaires partielles 4 diplôme ou certificat d'études postsecondaires 5 grade universitaire
9	1	18	activité pendant la semaine de référence: 1 travaillait 2 ne travaillait pas, avait un emploi 3 ne travaillait pas, n'avait pas d'emploi 4 incapacité permanente de travailler
10	1	19	personne cumulant des emplois: 1 oui 2 non
11	2	20-21	nombre habituel d'heures travaillées: 00-65

<u>Zone</u>	<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Contenu</u>
12	1	22	raison pour laquelle la personne travaillait à temps partiel: 1 avait des obligations personnelles ou familiales 2 allait à l'école 3 n'a pu trouver que du travail à temps partiel 4 ne voulait pas de travail à temps plein 5 autres raisons
13	2	22-24	heures supplémentaires travaillées: 00-30
14	2	25-26	heures perdues: 00-41
15	1	27	raison pour laquelle la personne a perdu des heures ou s'est absentée du travail: 1 maladie ou invalidité 2 mauvais temps 3 conflit du travail 4 mise à pied 5 fin de l'emploi ou nouvel emploi 6 vacances 7 travail à temps réduit 8 autre
16	2	28-29	intervalle entre l'obtention et le début du nouvel emploi (en semaines): 00-13
17	2	30-31	nombre total d'heures effectivement travaillées: 00-65
18	1	32	salaire ou traitement touché pour heures non travaillées: 1 oui 2 non
19	2	33-34	semaines d'absence ininterrompue: 01-18
20	1	35	a cherché du travail au cours des six derniers mois: 1 oui 2 non 3 s/o
21	1	36	a cherché du travail au cours des 4 dernières semaines: 1 oui 2 non
22	4	37-40	méthodes de recherche d'emploi: 37 s'est adressé(e) à des employeurs 38 s'est adressé(e) à un bureau de placement public 39 a consulté les annonces 40 autres méthodes 1 oui 2 non

<u>Zone</u>	<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Contenu</u>
23	1	41	raison pour laquelle la personne a quitté son dernier emploi: 1 était malade ou invalide 2 avait des obligations personnelles ou familiales 3 allait à l'école 4 a perdu son emploi ou a été mis(e) à pied 5 a pris sa retraite 6 autres raisons 7 a travaillé pour la dernière fois il y a plus de cinq ans 8 n'a jamais travaillé
24	1	42	activité avant de commencer à chercher du travail: 1 travaillait 2 tenait maison 3 allait à l'école 4 autre
25	2	43-44	durée de la recherche d'emploi (en semaines): 01-39
26	1	45	genre de travail recherché: 1 à temps plein, permanent 2 à temps plein, temporaire 3 à temps partiel, permanent 4 à temps partiel, temporaire
27	1	46	raison pour laquelle la personne n'a pas cherché de travail au cours de la semaine de référence: 1 était malade ou avait des obligations personnelles 2 allait à l'école 3 n'était plus intéressé(e) à trouver du travail ou avait trouvé un emploi 4 attendait un rappel ou attendait que des employeurs lui répondent 5 pensait qu'il n'existait pas de travail disponible 6 autres raisons
28	1	47	disponibilité pour le travail: 1 n'était pas prêt(e) à travailler: allait à l'école 2 n'était pas prêt(e) à travailler: autres raisons 3 était prêt(e) à travailler
29	1	48	inscription scolaire: 1 non inscrit(e) à un établissement d'enseignement 2 école primaire ou secondaire 3 université, à temps plein 4 université, à temps partiel 5 collège communautaire, à temps plein 6 collège communautaire, à temps partiel 7 autre, à temps plein 8 autre, à temps partiel

<u>Zone</u>	<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Contenu</u>
30	1	49	a changé d'emploi ou a trouvé un nouvel emploi le mois dernier: 1 oui 2 non
31	1	50	genre de travail (actuel ou antérieur): 1 à temps plein 3 s/o 2 à temps partiel
32	1	51	situation vis-à-vis de l'activité: 1 personne occupée 3 inactif 2 chômeur
33	1	52	statut professionnel: 1 travailleur rémunéré, secteur privé 2 travailleur rémunéré, entreprise commerciale publique 3 travailleur rémunéré, secteur public 4 employeur 5 travailleur à son compte 6 travailleur familial non rémunéré 7 n'a jamais travaillé
34	2	53-54	activité économique: 01 agriculture 02 autre industrie primaire 03 industrie manufacturière, biens durables 04 industrie manufacturière, biens non durables 05 bâtiment et travaux publics 06 transports, etc. 07 commerce de gros 08 commerce de détail 09 finances, etc. 10 services socio-culturels 11 services personnels 12 services commerciaux et services divers 13 administration publique 14 n'a jamais travaillé 15 s/o
35	2	55-56	catégorie professionnelle: 01 direction 09 mines, transformation et travail sur machines 02 professionnel 10 fabrication 03 enseignement 11 construction 04 médecine 12 transports, manutention, conduite d'appareils divers 05 travail administratif 13 n'a jamais travaillé 06 vente 14 s/o 07 services 08 professions du secteur primaire

<u>Zone</u>	<u>Taille</u>	<u>Position</u>	<u>Contenu</u>
36	2	57-58	durée du chômage: 00 s/o 01-53 semaines
37	1	59	durée de l'emploi: 1 1-6 mois 2 7-12 mois 3 1-5 ans 4 6-10 ans 5 11-20 ans 6 plus de 20 ans
38	1	60	durée de la période sans emploi: 1 0-1 mois 2 1-3 mois 3 4-6 mois 4 7-12 mois 5 13-24 mois 6 2-5 ans 7 6-10 ans 8 plus de 10 ans
39	1	61	durée de l'emploi précédent: 1 n'a jamais travaillé 2 1-3 mois 3 4-6 mois 4 7-12 mois 5 1-5 ans 6 plus de 5 ans
40	1	62	non utilisé
41	9	63-71	pondération finale
42	4	72-75	données supplémentaires

Totalisations de travail

1. Caractéristiques de la population selon l'âge, le sexe, l'état matrimonial et la province
2. Caractéristiques de la population selon l'âge, le sexe, la scolarité et la province
3. Caractéristiques de la population selon l'âge, le sexe, le lien avec le chef de ménage et la province
4. Caractéristiques de la population selon l'âge, le sexe, le lien avec le chef de ménage, la province, après pondération partielle
5. Caractéristiques de la population active selon l'âge, le sexe, le statut professionnel et l'activité économique
6. Caractéristiques de la population active selon l'âge, le sexe, le statut professionnel et la profession
7. Caractéristiques de la population active selon le sexe, le statut professionnel, l'activité économique et la province
8. Caractéristiques de la population active selon la province, le statut professionnel, le sexe et la profession
9. Caractéristiques de la population active selon l'activité économique, le statut professionnel, le sexe et la profession
10. Caractéristiques de la population active selon l'âge, le sexe, l'état matrimonial et l'activité économique
11. Caractéristiques de la population active selon l'âge, le sexe, l'état matrimonial et la profession
12. Personnes occupées selon le nombre habituel d'heures de travail consacrées à l'emploi principal, selon l'activité économique, le statut professionnel, le sexe et la province
13. Personnes occupées selon le nombre habituel d'heures de travail consacrées à l'emploi principal, selon la profession, le statut professionnel, le sexe et la province
14. Personnes occupées selon le nombre habituel d'heures de travail consacrées à l'emploi principal, selon l'âge, le sexe et la province
15. Personnes occupées selon le nombre réel d'heures de travail consacrées à l'emploi principal, selon l'activité économique, le statut professionnel, le sexe et la province
16. Personnes occupées selon le nombre réel d'heures de travail consacrées à l'emploi principal, selon la profession, le statut professionnel, le sexe et la province

17. Personnes occupées selon le nombre réel d'heures de travail consacrées à l'emploi principal, selon l'âge, le sexe et la province
18. Personnes occupées selon le nombre habituel d'heures de travail, selon le sexe, l'âge et la province (tous les emplois)
19. Personnes occupée selon le nombre réel d'heures de travail, selon le sexe, l'âge et la province (tous les emplois)
20. Nombre total habituel d'heures de travail consacrées à l'emploi principal, par les personnes occupées selon l'activité économique, le statut professionnel, le sexe et la province
21. Nombre total habituel d'heures de travail consacrées à l'emploi principal, par les personnes occupées selon la profession, le statut professionnel, le sexe et la province
22. Nombre total habituel d'heures de travail consacrées à l'emploi principal, par les personnes occupées selon l'âge, le sexe et la province
23. Nombre réel total d'heures de travail consacrées à l'emploi principal par les personnes occupées selon l'activité économique, le statut professionnel, le sexe et la province
24. Nombre réel total d'heures de travail consacrées à l'emploi principal par les personnes occupées, selon la profession, le statut professionnel, le sexe et la province
25. Nombre réel total d'heures de travail consacrées à l'emploi principal par les personnes occupées, selon l'âge, le sexe et la province
26. Nombre réel total d'heures travaillées par les personnes occupées, selon l'âge, le sexe et la province (tous les emplois)
27. Nombre habituel total d'heures travaillées par les personnes occupées, selon l'âge, le sexe et la province (tous les emplois)
28. Personnes occupées à temps plein et à temps partiel selon l'âge, le sexe et la province
29. Personnes occupées à temps plein et à temps partiel selon l'activité économique, le sexe et la province
30. Personnes occupées à temps plein et à temps partiel selon la profession, le sexe et la province
31. Personnes occupées absentes du travail pendant la semaine de référence, selon la raison de l'absence, le sexe et la province
32. Personnes occupées à temps plein qui ont travaillé de 1 à 29 heures seulement pendant la semaine de référence, selon la raison de l'absence, le sexe et la province

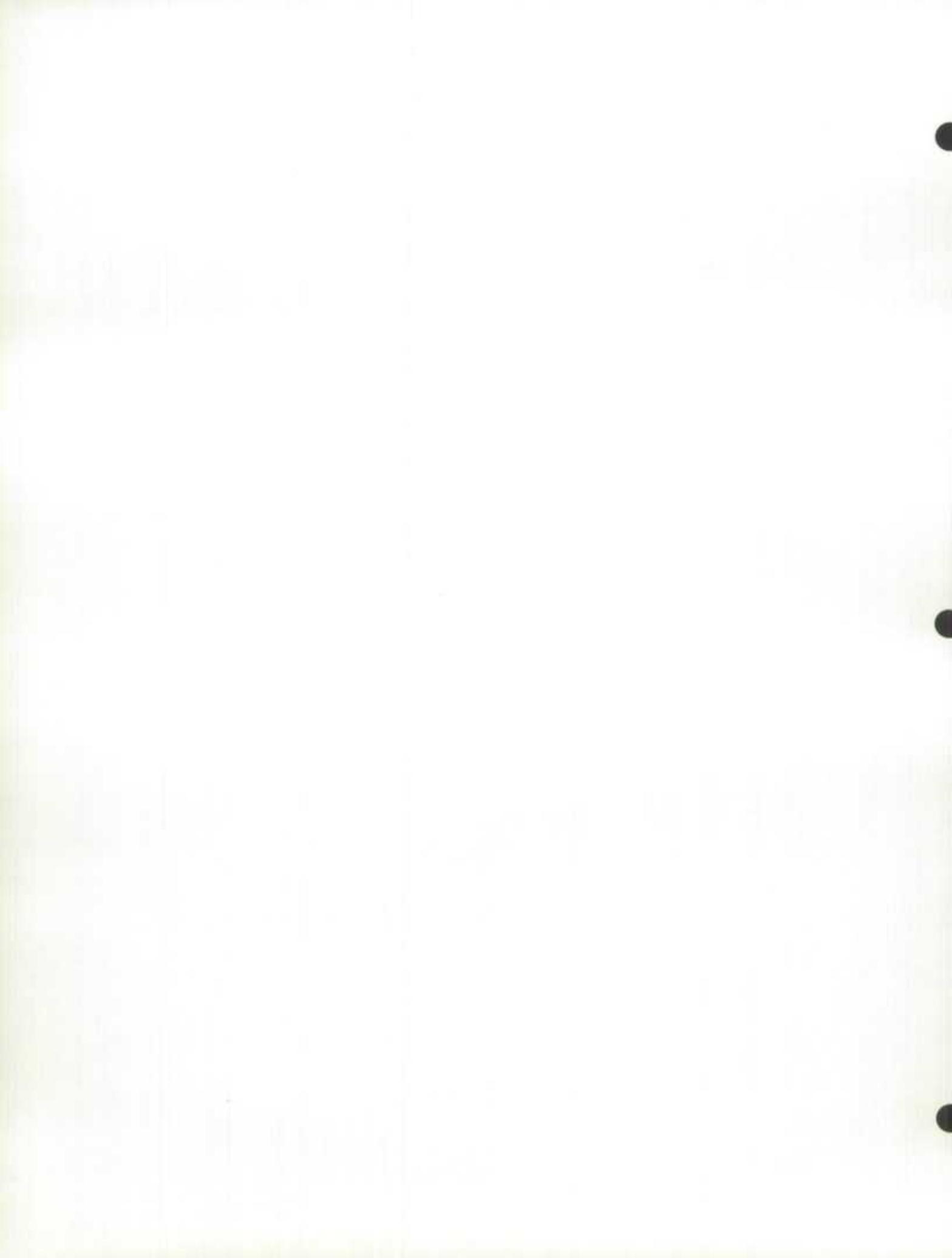
33. Chômeurs, selon qu'ils cherchent un emploi à temps plein ou à temps partiel, selon le sexe, l'état matrimonial et la province
34. Chômeurs, selon qu'ils cherchent ou non un emploi, selon l'âge, le sexe et l'état matrimonial
35. Chômeurs, selon qu'ils cherchent ou non un emploi, selon l'activité économique et la province
36. Chômeurs, selon qu'ils cherchent ou non un emploi, selon la profession et la province
37. Caractéristiques de la population selon la catégorie de famille, le sexe et la province (tirées des données sur la famille)
38. Familles comptant des chômeurs, selon le nombre de personnes occupées, la taille de la famille et la province
39. Familles comptant des chômeurs, selon le statut du chef, le nombre d'enfants et la province
41. Totalisations relatives aux personnes cumulant des emplois
42. Caractéristiques démographiques selon la région économique (infraprovinciale)
43. Caractéristiques démographiques par UPE
44. Caractéristiques démographiques par région métropolitaine
45. Durée du chômage selon l'âge, le sexe, l'état matrimonial et la province
46. Personnes occupées à temps partiel selon la raison, l'âge, le sexe et la province
48. Caractéristiques démographiques selon le groupe de rotation, le sexe et la province
50. Caractéristiques démographiques selon l'état matrimonial, le sexe, l'âge, le lien avec le chef de ménage et la province
51. Recherche d'un emploi selon la situation vis-à-vis de l'activité, l'âge, le sexe, la province et la méthode de recherche
52. Personnes occupées selon l'inscription scolaire et le nombre habituel d'heures de travail
53. Chômeurs selon l'activité avant le début de la recherche d'emploi, selon l'âge, le sexe, l'état matrimonial et la province
54. Chômage selon la durée de la recherche d'emploi, selon l'âge, le sexe, l'état matrimonial et la province

57. Personnes occupées selon la durée de l'emploi, l'état matrimonial, l'âge, le sexe et la province
58. Personnes occupées selon la durée de l'emploi, l'activité économique, le sexe, le statut professionnel et la province
59. Personnes occupées selon la durée de l'emploi, la profession, le sexe, le statut professionnel et la province
60. Personnes occupées selon la durée de l'emploi, le sexe, la province et selon qu'elles cherchent ou non un emploi
61. Personnes occupées selon la durée de l'emploi, le sexe, la province et selon qu'elles travaillent à temps plein ou à temps partiel
62. Caractéristiques de la population active selon l'âge, le sexe, la scolarité et l'activité économique
63. Caractéristiques de la population active selon l'âge, le sexe, la scolarité et la profession
64. Personnes devant commencer à travailler à une date ultérieure selon la durée du chômage, le lien avec le chef de ménage, le sexe et la province
65. Personnes devant commencer à travailler à une date ultérieure selon la durée du chômage, l'âge, le sexe et la province
66. Personnes devant commencer à travailler à une date ultérieure selon la durée du chômage, l'activité scolaire, le sexe et la province
67. Chômeurs, selon la raison pour laquelle ils ont quitté leur dernier emploi, selon le sexe, l'âge, l'état matrimonial et la province
68. Inactifs, selon la raison pour laquelle ils ont quitté leur dernier emploi, selon le sexe, l'âge, l'état matrimonial et la province
69. Elève/étudiants, selon qu'ils sont inscrits à temps plein ou à temps partiel, selon le sexe, l'âge, la situation vis-à-vis de l'activité et la province
70. Elève/étudiants, selon qu'ils sont inscrits à temps plein ou à temps partiel, selon le genre d'établissement, la situation vis-à-vis de l'activité et la province
71. Elève/étudiants, selon qu'ils sont inscrits à temps plein ou à temps partiel, selon le genre d'établissement, l'âge, le sexe et la province
72. Tables de décision
73. Personnes devant commencer à travailler à une date ultérieure selon la durée du chômage, le niveau d'instruction, le sexe et la province

74. Personnes devant commencer à travailler à une date ultérieure selon la durée du chômage, le genre de travail recherché, la durée du travail recherché, le sexe et la province
75. Personnes devant commencer à travailler à une date ultérieure selon la durée du chômage, l'âge, la situation vis-à-vis de l'activité, le sexe et la province
76. Personnes devant commencer à travailler à une date ultérieure selon la durée du chômage, l'activité économique et la province
77. Personnes devant commencer à travailler à une date ultérieure selon la durée du chômage, la profession lors de l'emploi précédent et la province
78. Personnes devant commencer à travailler à une date ultérieure selon la durée du chômage, le statut professionnel lors de l'emploi précédent et la province
80. Population, après pondération partielle, selon l'âge, le sexe et la province
81. Inactifs, selon qu'ils ont cherché ou non du travail au cours des six derniers mois, selon la raison pour laquelle ils n'en ont pas cherché durant la semaine de référence, selon l'âge, l'état matrimonial, le sexe et la province
82. Inactifs, selon qu'ils ont cherché ou non du travail au cours des six derniers mois, selon la raison pour laquelle ils n'étaient pas prêts à travailler pendant la semaine de référence, selon l'âge, l'état matrimonial, le sexe et la province
83. Personnes occupées à temps plein et à temps partiel, selon le nombre d'heures perdues au cours de la semaine de référence, selon l'âge, le sexe et la province
84. Personnes occupées à temps plein et à temps partiel, selon le nombre d'heures perdues au cours de la semaine de référence, selon l'âge, le sexe et l'activité économique
85. Personnes occupées à temps plein et à temps partiel, selon le nombre d'heures supplémentaires travaillées au cours de la semaine de référence, selon l'âge, le sexe et la province
86. Personnes occupées à temps plein et à temps partiel, selon le nombre d'heures supplémentaires travaillées au cours de la semaine de référence, selon l'âge, le sexe et l'activité économique
87. Nombre total d'heures supplémentaires travaillées, selon le nombre d'heures supplémentaires, selon qu'il s'agit de personnes occupées à temps plein ou à temps partiel, selon l'âge, le sexe et la province

88. Nombre total d'heures supplémentaires travaillées, selon le nombre d'heures supplémentaires, selon qu'il s'agit de personnes occupées à temps plein ou à temps partiel, selon l'âge, le sexe et l'activité économique
89. Personnes occupées à temps plein et à temps partiel, selon le nombre d'heures supplémentaires travaillées au cours de la semaine de référence, selon l'âge, le sexe et la province
90. Nombre total d'heures supplémentaires travaillées, selon le nombre d'heures supplémentaires, selon qu'il s'agit de personnes occupées à temps plein ou à temps partiel, selon l'âge, le sexe et la profession
91. Chômeurs à temps plein et à temps partiel, selon l'âge, le sexe et la province
92. Chômeurs à temps plein et à temps partiel, selon le sexe, l'activité économique et la province
93. Chômeurs à temps plein et à temps partiel, selon le sexe, la profession et la province
- 100A. Personnes occupées à temps plein et à temps partiel, selon les heures supplémentaires travaillées, le statut professionnel et la province (personnes)
- 100B. Personnes occupées à temps plein et à temps partiel, selon les heures supplémentaires travaillées, le statut professionnel et la province (heures)
- 101A. Personnes occupées à temps plein et à temps partiel, selon les heures supplémentaires travaillées, le statut professionnel et l'activité économique (personnes)
- 101B. Personnes occupées à temps plein et à temps partiel, selon les heures supplémentaires travaillées, le statut professionnel et l'activité économique (heures)
- 102A. Personnes occupées à temps plein et à temps partiel, selon le nombre habituel d'heures travaillées, le statut professionnel et l'activité économique (personnes)
- 102B. Personnes occupées à temps plein et à temps partiel, selon le nombre habituel d'heures travaillées, le statut professionnel et l'activité économique (heures)
- 103A. Personnes occupées à temps plein et à temps partiel, selon le nombre habituel d'heures travaillées, le statut professionnel et la province (personnes)
- 103B. Personnes occupées à temps plein et à temps partiel, selon le nombre habituel d'heures travaillées, le statut professionnel et la province (heures)
104. Personnes occupées selon le nombre réel total d'heures travaillées, le nombre réel moyen d'heures travaillées, le nombre habituel total d'heures travaillées et le nombre habituel moyen d'heures travaillées, selon l'activité économique (emploi principal)

105. Personnes occupées selon le nombre réel total d'heures travaillées, le nombre réel moyen d'heures travaillées, le nombre habituel total d'heures travaillées et le nombre habituel moyen d'heures travaillées, selon la profession (emploi principal)
106. Personnes occupées selon l'activité économique (51 groupes), le statut professionnel, le sexe et la province
107. Personnes occupées selon le nombre réel total d'heures travaillées, le nombre réel moyen d'heures travaillées, le nombre habituel total d'heures travaillées et le nombre habituel moyen d'heures travaillées, selon qu'elles travaillent à temps plein ou à temps partiel, selon l'âge et le sexe (emploi principal)
108. Personnes occupées selon le nombre réel total d'heures travaillées, le nombre réel moyen d'heures travaillées, le nombre habituel total d'heures travaillées et le nombre habituel moyen d'heures travaillées, selon la scolarité et la province (emploi principal)
110. Familles comptant un chômeur ou plus, selon le nombre et l'âge des enfants, le nombre de personnes occupées et la province

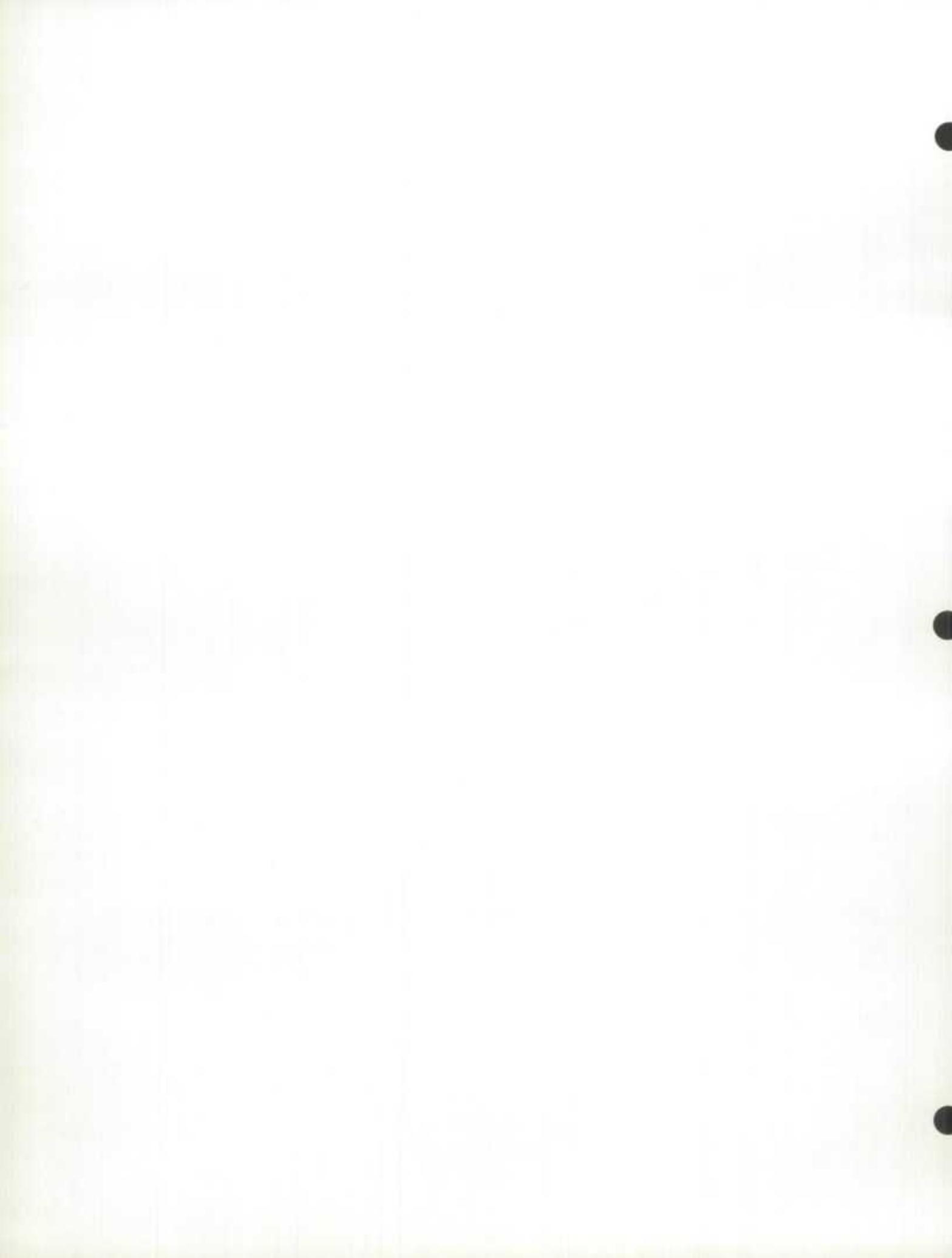


LE PLAN À MOYEN TERME DE STATISTIQUE CANADA

Document rédigé à l'intention du Conseil consultatif fédéral-provincial
de la politique statistique

Services centraux de la statistique
Gouvernement de Terre-Neuve et
du Labrador

Mars, 1978



Je tiens à remercier Statistique Canada d'avoir diffusé son plan à moyen terme pour que nous puissions en discuter. Ce document donne une assez bonne idée de la direction que compte emprunter Statistique Canada dans un avenir prévisible. Les propositions qu'il renferme auront sans doute une incidence sur notre province; c'est pourquoi nous nous engageons à collaborer avec Statistique Canada.

Notre province appuie entièrement un grand nombre de propositions, comme l'intégration, l'amélioration de la documentation, le classement des sources statistiques et l'exploitation des dossiers administratifs. Il nous ferait plaisir de vous aider en indiquant les séries dont la qualité nous semble douteuse et celles qui ne sont jamais utilisées, ou presque.

Statistique Canada connaît depuis cinq ans une période de restrictions qui semble devoir persister. La solution évidente consiste à déléguer certaines responsabilités. Malgré les attraits de cette solution, il y a lieu de se demander si elle est réaliste. Ma réaction première est de demander où les provinces iront puiser les fonds qui leur permettront d'assumer ce fardeau supplémentaire. Sauf erreur, la plupart des organismes statistiques vivent la même période de restrictions. Or Statistique Canada peut compter sur un effectif de plus de 5,000 personnes alors que les organismes provinciaux et territoriaux disposent de moins de 500 employés. Où allons-nous trouver les ressources? S'attend-on à ce que nous réaménagions nos priorités pour plaire à Statistique Canada? Si nous n'assumons pas une "part équitable" du fardeau, serons-nous privés de données dans certains domaines?

Bien qu'il soit bon de pouvoir compter sur Statistique Canada, j'aimerais savoir comment cet appui nous aidera à obtenir des fonds supplémentaires. Il est inconcevable de parler d'un transfert des fonctions traditionnellement exercées par Statistique Canada sans parler d'un transfert financier.

Il m'est facile de comprendre pourquoi il faut abandonner les domaines qui sont actuellement de faible priorité. J'accepte également qu'une province désireuse de mettre en oeuvre un nouveau programme auquel Statistique Canada n'accorde pas une grande priorité ait à en assumer le coût total ou partiel. Par contre, il est inacceptable de proposer que Statistique Canada puisse unilatéralement déléguer aux provinces la responsabilité des activités de collecte ou de traitement relatives aux programmes actuels.

On a dit de la réunion de novembre 1976 sur le recensement de 1981 qu'elle pouvait "servir à établir le contenu d'autres programmes statistiques". Cette réunion regroupait cependant trop de monde; son manque de souplesse a rendu difficile les échanges fructueux. Les administrations fédérale et provinciales peuvent sûrement échanger leurs points de vue respectifs en moins de deux jours! S'il faut que les ministères fédéraux et les provinces rencontrent Statistique Canada en même temps, je préconise la tenue préalable de réunions distinctes. Statistique Canada pourrait rencontrer les ministères fédéraux, puis les provinces; lors de chaque réunion, on pourrait nommer quatre ou cinq délégués qui rencontreraient Statistique Canada par la suite dans une atmosphère plus propice à la discussion.

Une liste de questions figure en annexe; j'aimerais qu'on y réponde par écrit à une date ultérieure. J'aimerais aussi que Statistique Canada décrive, dans la mesure du possible, ce qu'il envisage de faire.

QUESTIONS SUR LE PLAN À MOYEN TERME DE STATISTIQUE CANADA

- Page 3 n° 7 (1) Quelles sont les "fonctions traditionnelles" que Statistique Canada pourrait "confier ... à d'autres organismes tout aussi compétents"?
- (2) Quelles sont les statistiques générales à caractère national? Englobent-elles les données provinciales?
- Page 3 n° 8 (3) Qu'est-ce que l'on entend par:
- "un nouveau partage des responsabilités entre les administrations fédérale et provinciales"?
- "Le temps est peut-être venu de demander aux provinces ce qu'elles sont réellement capables de faire dans ce domaine" (celui des statistiques désagrégées géographiquement)? Il ne faudrait pas oublier que dans bien des cas les provinces ne demandent que des données provinciales.
- Page 3 n° 10 (4) On affirme que le recours aux dossiers administratifs accroît souvent les coûts directs de l'organisme statistique. J'aimerais qu'on m'en cite des exemples.
- Page 10 n° 29 (5) L'incidence qu'aura sur les comités fédéraux-provinciaux l'objectif de "mettre sur pied des comités mixtes plus souples, plus efficaces et plus représentatifs des utilisateurs et producteurs de statistiques".
- Page 11 n° 32 (6) J'aimerais recevoir un exemplaire de la ligne de conduite grâce à laquelle "les utilisateurs auront une description concrète, objective et complète de la façon dont les données sont recueillies et compilées et des critères de qualité".
- Page 13 n° 41 (7) Comment Statistique Canada compte-t-il "aider les administrations fédérale et provinciales à mettre au point des mandats et des aptitudes statistiques qui seraient compatibles avec les siens et les compléteraient"?
- Page 15 (8) Comment les provinces seront-elles consultées lors de la détermination de l'ordre des priorités?
- (9) Comment déterminera-t-on une "part équitable du fardeau statistique"?

Page 26

Comment prévoit-on "aider les points de contact provinciaux à élaborer des plans statistiques qui s'intègrent à ceux du Bureau"?

OBSERVATIONS RELATIVES AU
PLAN A MOYEN TERME DE STATISTIQUE CANADA

Document rédigé à l'intention du Conseil consultatif fédéral-provincial
de la politique statistique

Services centraux de la statistique
Ministère du Trésor, de l'Economie et
des Affaires intergouvernementales
Toronto (Ontario)

Mars, 1978



OBSERVATIONS RELATIVES AU PLAN À MOYEN TERME

Nous avons étudié le Plan à moyen terme et nous trouvons qu'il s'agit d'un document intéressant et bien préparé.

"L'historique" décrivant l'évolution socio-économique des dernières décennies, l'innovation technique et les défis de la période actuelle: chômage, inflation et difficultés d'équilibrage de la balance des paiements, indiquent clairement les éléments qui nous incitent à mettre en oeuvre un programme de statistiques efficace et nous en démontrent le besoin permanent.

Nous avons remarqué les références relatives à certaines considérations importantes comme les contraintes budgétaires, qui indiquent la possibilité de déléguer certaines responsabilités traditionnelles de Statistique Canada à d'autres organismes. En outre, nous nous sommes rendu compte qu'il était nécessaire de revoir les responsabilités fédérales-provinciales relativement à la séparation géographique des statistiques; l'impact sur l'intégration des statistiques face à un transfert possible des responsabilités concernant la production ou les normes; une amélioration des dossiers administratifs pour améliorer la rentabilité des statistiques et réduire le fardeau de réponse correspondant; et l'intention de Statistiques Canada de fournir un plus haut niveau de données analytiques pour améliorer l'utilité de ses données.

La nécessité d'une révision du système national de statistiques et de la mise au point d'objectifs stratégiques proposée dans le Plan à moyen terme est assez compréhensible,

étant donné le climat général de restrictions financières qui règne inévitablement à l'heure actuelle. Comme nous venons juste d'effectuer une étude semblable en Ontario, peut-être pourrions-nous offrir quelques idées pour faciliter la communication. Toutefois, étant donné l'application actuelle des restrictions dans tout le pays, nous pensons que ce document arrive peut-être un peu tard pour proposer un plan de réévaluation des responsabilités fédérales-provinciales dans le but de déléguer éventuellement un plus grand nombre d'activités de production de statistiques aux organismes provinciaux. Une telle étude et une telle révision du système national (Statistique Canada) aura forcément un impact énorme, à des degrés divers, sur les organismes provinciaux, quand ils essaieront de combler au moins les lacunes les plus importantes laissées par un système national contractant.

En essayant de déléguer des fonctions statistiques importantes au niveau provincial, surtout à une époque de sérieuse limitation des ressources, nous pouvons nous attendre à avoir une inégalité marquée dans le maintien ou la mise au point du programme de statistiques, un écart croissant par rapport aux normes de la statistique centrale et un déclin de la qualité des données. Certaines provinces seront peut-être disposées à combler les lacunes et d'autres ne le seront pas. A quelques exceptions près, les organismes provinciaux se trouveront peut-être avec des ressources limitées, et il leur sera donc extrêmement difficile d'acquérir les compétences nécessaires pour prendre en charge les responsabilités supplémentaires et pour faire les arrangements financiers nécessaires.

En conséquence, dans la mesure où un mouvement a vraiment lieu dans cette direction, nous pensons que les provinces devraient avoir un délai suffisant pour prendre les mesures nécessaires en vue de planifier et de revoir leur propre système de statistiques, en gardant à l'esprit que la coordination et la liaison relatives au changement et à la mise au point d'un système seraient vraisemblablement lentes et coûteuses. En Ontario, les besoins des consommateurs, les priorités et le recouvrement des dépenses s'appliqueraient certainement.

Il serait peut-être opportun pour Statistique Canada de revoir la Loi sur la statistique pour déterminer si elle peut mieux servir les besoins des provinces et de Statistique Canada. Bien que le document de planification de Statistique Canada se réfère au mandat que le bureau fédéral exerce en vertu de la Loi, il n'y est fait aucune allusion, ou très peu, à une modification de la Loi. En Ontario, nous avons depuis longtemps et à maintes reprises, demandé que l'on fasse le maximum pour utiliser au mieux l'énorme banque de données recueillies et entreposées par Statistique Canada. Une de nos suggestions était, et elle tient toujours, que Statistique Canada revoie les critères fondamentaux des accords passés en vertu de l'Article 10 de façon à donner une plus grande importance à l'organisation véritable, au mandat, aux dossiers et à la viabilité d'un bureau central provincial de la statistique. La Loi fédérale demeure trop rigide et trop insensible à toute interprétation visant à donner une plus grande souplesse à l'utilisation des statistiques. Il est souhaitable, maintenant plus que

jamais, que l'on utilise davantage toutes les données disponibles, et surtout les données visées par l'Article 10. En conséquence, nous demandons instamment que Statistique Canada utilise un accord relevant de l'Article 10 pour transférer des données à un bureau central provincial de la statistique (nommé par le gouvernement provincial) et permette au bureau provincial de la statistique de rédiger et de contrôler des accords en vertu de l'Article 11 avec les usagers des gouvernements provinciaux.

Dans l'article du document de planification intitulé "Du mandat à un plan à moyen terme", nous avons remarqué un certain nombre de points intéressants, dont à la page 8 une mention à l'effet que davantage sera fait pour fournir des commentaires et des analyses destinées à aider l'utilisateur à interpréter les données, tout en maintenant l'objectivité et la neutralité. C'est une des demandes avancées par les utilisateurs provinciaux et elle devrait entraîner une meilleure utilisation des données existantes. L'ensemble de nos observations suivantes se réfèrent aux divers articles présentés sous les titres "Objectifs stratégiques" et "Détermination de l'ordre des priorités" que nous considérons comme l'essence du document de planification de Statistique Canada.

A la page 10 du document, on fait mention de la "meilleure utilisation" des fichiers de données. Il serait utile que Statistique Canada donne de plus amples explications quant à ses intentions à cet égard. Nous espérons que les producteurs concernés arriveront à la "meilleure utilisation" par accord mutuel. Nous trouvons utile d'essayer d'obtenir

les données administratives nécessaires à l'établissement des statistiques, à partir de toutes les sources qui s'offrent à nous, mais nous devons veiller à assurer une certaine uniformité des concepts et des définitions pour qu'il y ait compatibilité des données dans la circulation de l'information. De toutes façons, la question de l'accès aux sources des données administratives par un deuxième ou un troisième groupe ne sera une question aisée ni pour Statistique Canada ni pour les organismes provinciaux de statistiques.

A la page 10, Article 30, on parle d'améliorer les services aux usagers par la consultation. Bien qu'un élargissement du processus consultatif doive être encouragé et appuyé, certains indices semblent indiquer que le point de vue des organismes provinciaux de statistiques et des ministères fédéraux diffèrent quelquefois de manière considérable. Le cas échéant, espérons que le processus de résolution ou de compromis n'est ni trop coûteux ni trop long et que les résultats tendent à répondre aux besoins réels des groupes concernés.

A la page 11, Article 35, on reconnaît l'importance de réduire le fardeau imposé aux répondants et on suggère d'organiser des dossiers administratifs qui serviraient de sources aux données statistiques. Dans les cas où Statistique Canada y parvient et s'entend avec les ministères fédéraux sur la question de l'accès à certains dossiers administratifs précis, le processus de consultation fédérale-provinciale s'appliquera-t-il et qu'elle sera la position adoptée en ce

qui concerne les besoins des provinces relativement à l'accès aux sources de statistiques?

En page 12, Article 37, on explique l'intention de Statistique Canada d'augmenter l'utilisation de la technologie de l'informatique en mettant particulièrement l'accès sur l'analyse organique. Les systèmes conçus par Statistique Canada seront-ils mis au point en tenant compte de la capacité et des besoins des provinces?

La section consacrée au rôle de Statistique Canada pour ce qui est du leadership et de la coordination, dont on fait référence en page 13, exige quelques éclaircissements. L'énoncé explique clairement que l'on demandera aux provinces d'entreprendre beaucoup plus dans le domaine de la collecte, de la production et de la diffusion des données statistiques qu'autrefois. On déclare que Statistique Canada s'efforcera d'aider les ministères fédéraux et les gouvernements provinciaux à mettre au point leurs systèmes de statistiques. Quelle forme cet arrangement va-t-il prendre? A la page 15, le rapport indique que Statistique Canada envisagerait favorablement des propositions de partage de coûts et de responsabilité. Quels sont les arrangements envisagés par Statistique Canada à cet égard?

Le système proposé pour l'établissement des priorités soulève certaines questions. A la page 3 du résumé, Statistique Canada déclare:

"Une telle décentralisation pourrait mener, par exemple, à des programmes de statistiques étroitement

associés aux besoins de certains ministères fédéraux et provinciaux, ce qui permettrait à Statistique Canada de se concentrer principalement sur les statistiques d'intérêt général à l'échelle nationale."

Cependant, on lit en page 7:

"Mais pour recueillir des statistiques objectivement sans être influencé par les arguments politiques qui entourent l'information qu'il communique, un organisme statistique doit être à l'écoute d'une clientèle qui est plus que l'administration publique.....lorsqu'il fixe ses objectifs et ses priorités, lesquelles tiennent compte du grand public dans le choix et l'élaboration des programmes."

Il semble qu'il y ait un certain manque d'uniformité ici ainsi qu'un manque de clarté en page 17 à propos des critères de priorité groupés sous la rubrique "Ampleur de la demande" (secteur public). Comme c'est le cas pour les provinces, est-il indispensable d'avoir un consensus des ministères fédéraux? Si le gouvernement fédéral abandonnait tout contrôle et financement directs dans un secteur bien déterminé, assurance-maladie par exemple, cela voudrait-il dire que Statistique Canada pourrait aussi réduire ou éliminer ses activités en ce domaine?

Nous sommes heureux de noter que la fourniture de données exploitables par la machine a une priorité élevée. Nous avons également trouvé intéressantes les méthodes grâce auxquelles vous faites en sorte que les usagers des données connaissent la méthodologie, les définitions et tous les points faibles de l'information à laquelle ils ont accès. Nous souhaitons également tirer parti des conclusions auxquelles vous êtes arrivés en ce qui

concerne l'amélioration des méthodes de diffusion. Il serait inutile de tous faire la même chose et , par conséquent, nous estimons que votre expérience peut être utile aux provinces dans les domaines qui les intéressent.

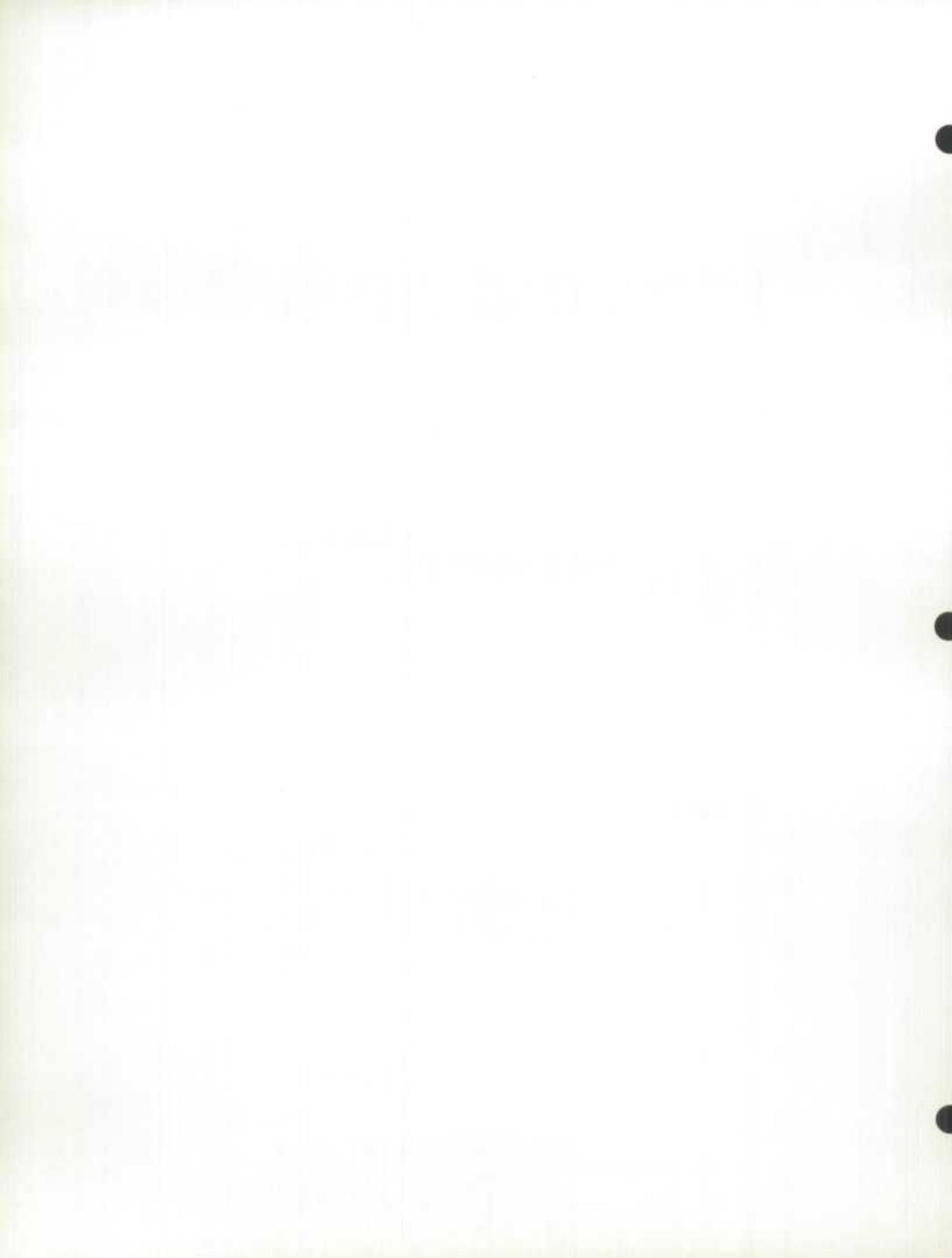
Nous voudrions également mieux connaître vos méthodes d'évaluation du personnel et savoir si vous êtes parvenus à identifier l'aptitude latente du personnel à l'égard de nouveaux types de travail. Durant les restrictions actuelles, certains chefs de service trouveront peut-être utile de demander à certains employés de se diriger vers de nouveaux domaines car certains emplois vont être progressivement éliminés. C'est pourquoi toutes discussions portant sur les expériences entreprises à cet égard seraient utiles.

En conclusion, nous aimerions poser une dernière question à propos des commentaires relatifs au secteur public indiqués à la rubrique "Ampleur de la demande" à la page 17 du rapport de Statistique Canada, dans ses discussions à propos de coordination et de rationalisation des statistiques avec les départements provinciaux tiendra compte des points les plus importants pour les provinces, avancés et confirmés aux conférences de Banff et de Montebello.

SERVICES CENTRAUX DE LA STATISTIQUE

FONCTIONS ET OBJECTIFS

Document rédigé à l'intention du Conseil consultatif fédéral-provincial
de la politique statistique



SERVICES CENTRAUX DE LA STATISTIQUE

Objectifs

L'objectif premier des Services centraux de la statistique est d'assurer la production, la diffusion, l'analyse, l'interprétation et l'utilisation maximale de statistiques actuelles et précises afin de répondre aux besoins dans l'ordre prioritaire suivant:

- a) l'élaboration et la planification de lignes de conduite à l'échelle de l'administration provinciale;
- b) l'élaboration et l'administration de lignes de conduite à l'échelle des ministères;
- c) les autres organismes statistiques avec lesquels les Services se sont engagés à collaborer;
- d) les utilisateurs de l'extérieur.

Fonctions

Afin d'atteindre ces objectifs et de bien remplir leur mandat, les Services centraux de la statistique exercent les fonctions suivantes:

- (1) Assurer une liaison permanente avec les ministères et organismes du gouvernement de l'Ontario afin de garantir que
 - . l'ordre prioritaire des activités statistiques soit déterminé en tenant compte des avantages qui en découlent pour les politiques gouvernementales, les coûts de production, la répartition des ressources et le partage et le remboursement des frais;
 - . les normes et la terminologie statistiques établies soient respectées pour faciliter la collecte, le rassemblement, le stockage et l'échange de l'information;
 - . l'on évite le double emploi dans la collecte des données;
 - . les données requises pour planifier les lignes de conduite du gouvernement soient, au besoin, recueillies ou élaborées.
- (2) Rassembler, stocker, manipuler, extraire et diffuser de l'information pour répondre aux demandes des utilisateurs;
- (3) Maximiser le recours à l'information existante recueillie par enquête ou grâce aux dossiers administratifs.
- (4) Fournir un service de soutien technique aux ministères en:
 - . contribuant au plan et à l'analyse des enquêtes statistiques;
 - . organisant des cours de formation à l'intention du personnel des ministères;
 - . évaluant des projets statistiques.

- (5) Assurer des services centraux de production pour réaliser des enquêtes susceptibles d'intéresser l'ensemble des ministères, plusieurs ministères ou un ministère en particulier qui n'ont pas les ressources pour le faire eux-mêmes.
- (6) Assurer, pour le compte du gouvernement de l'Ontario, la liaison avec Statistique Canada, d'autres ministères fédéraux et les organismes statistiques des provinces afin de
 - . faciliter l'échange de statistiques et la réalisation conjointe d'études;
 - . éliminer, dans la mesure du possible, le double emploi;
 - . coordonner les contrats et ententes statistiques.
- (7) Tenir des réunions et conférences sur la statistique afin de
 - . faire connaître partout dans la province les services et les statistiques offerts par les Services centraux de la statistique;
 - . promouvoir l'échange d'information;
 - . servir de tribune pour la discussion de problèmes statistiques d'intérêt public.
- (8) Tenir et publier un répertoire actuel de tous les fichiers statistiques ou autres du gouvernement de l'Ontario et, le cas échéant, d'autres administrations publiques.
- (9) Elaborer des lignes de conduite destinées à
 - a) créer un registre central de tous les contrats et ententes statistiques liant le gouvernement de l'Ontario à d'autres administrations ou ministères;
 - b) coordonner les activités d'enquête afin d'assurer l'utilisation maximale de toutes les enquêtes menées par des ministères de l'Ontario.
- (10) Elaborer des données sociales et démographiques pour tous les ministères de la province, les administrations locales, les conseils scolaires et les responsables de la planification régionale.
- (11) Elaborer des données détaillées annuelles et trimestrielles sur le produit provincial brut de l'Ontario, ventilées selon l'ensemble de la province et les régions, et les communiquer au gouvernement et aux entreprises.

FONCTIONS ET OBJECTIFS DES DIVERSES COMPOSANTES

SERVICES DE LIAISON ET D'ASSISTANCE-UTILISATEURS

Objectifs

Cette unité est chargée de tenir les gestionnaires au courant de la direction et des besoins de la politique statistique et de promouvoir, d'étendre et d'améliorer la prestation des services statistiques au gouvernement, aux organismes et aux municipalités en assurant la liaison permanente avec les utilisateurs et les producteurs de données. L'unité offre également des services de publication et élabore des lignes de conduite à cette fin.

Fonctions

- (1) Aider les utilisateurs, tant de l'administration provinciale que de l'extérieur, à préciser et à définir leurs besoins en données à long et à court terme.
- (2) Identifier les sources de données et les nouvelles activités statistiques.
- (3) Coordonner les activités d'enquête afin d'éviter le double emploi dans la collecte et réduire le fardeau des enquêtés.
- (4) Faire connaître aux utilisateurs les services offerts par l'organisme et les aider à évaluer le besoin qu'ils ont de ces services et l'usage qu'ils en feront.
- (5) Collaborer aux activités statistiques fédérales-provinciales qui s'imposent en faisant valoir les besoins et les positions de l'Ontario.
- (6) Identifier et coordonner les domaines où le gouvernement de l'Ontario doit négocier des ententes de collaboration statistique avec d'autres gouvernements ou ministères; tenir un registre central de toutes ces ententes.
- (7) Publier des communiqués, des brochures et des dépliants à l'intention des utilisateurs afin de familiariser ceux-ci avec les services et activités statistiques qu'offre à l'heure actuelle l'appareil statistique de l'Ontario.
- (8) Assurer la rédaction, la correction, l'impression, la diffusion et le stockage des publications, bulletins et brochures statistiques; tenir les listes postales appropriées et voir à ce que les stocks soient suffisants.
- (9) Etablir des normes pour les publications, en ce qui concerne notamment le format, la présentation, les couleurs, le papier, les abréviations normalisées, le style, les tableaux, la structure (préface, annexes) et le prix.

- (10) Assurer la liaison avec les utilisateurs de l'extérieur (municipalités, universités, entreprises et média, par exemple) en vue de déterminer si la diffusion et le programme de publications répondent aux besoins, aux moyens et à la périodicité requis par les utilisateurs et s'ils correspondent à l'usage que ceux-ci veulent en faire.
- (11) Organiser des réunions, conférences et présentations spéciales et en assurer les services de soutien.

SERVICES D'ENQUÊTE ET DE CONSULTATION

Objectifs

- a) Réaliser des enquêtes sur le terrain et des sondages pour le compte d'un groupe de ministères ou d'un ministère ou organisme en particulier qui n'ont pas le personnel spécialisé pour le faire.
- b) Offrir aux Services centraux de la statistique et aux autres ministères du gouvernement des conseils techniques sur les méthodes statistiques, les plans d'enquête et l'analyse des données.

Fonctions

Pour atteindre ces objectifs, l'unité exerce les fonctions suivantes:

- (1) Collaborer avec les ministères et organismes provinciaux et avec les autres composantes des Services centraux de la statistique à l'élaboration, au plan, à l'ordonnancement et à la réalisation des enquêtes.
- (2) Assurer la bonne marche de toutes les étapes des enquêtes et voir à ce que tous les participants respectent leurs calendriers.
- (3) Estimer les frais pour toutes les étapes des enquêtes.
- (4) Exécuter toutes les fonctions de production, y compris le contrôle de l'envoi postal, la collecte des questionnaires, les rappels, les totalisations, l'analyse et la publication, et assurer le respect des normes sur le secret.
- (5) Dresser et tenir les listes postales des enquêtes.
- (6) Offrir les services de rappel sur le terrain pour le compte des Services centraux de la statistique.
- (7) Fournir des conseils et des services techniques en matière de méthodes d'enquête et d'échantillonnage, de conception de questionnaires, de méthodes de déclaration et d'estimation, de conception de formules et d'analyse de données.

- (8) Élaborer des méthodes et techniques statistiques visant à produire des données de qualité et en recommander l'adoption par les producteurs de données afin que les utilisateurs reçoivent, pour un prix donné, la meilleure qualité.
- (9) Faire partie d'équipes multidisciplinaires à titre de spécialiste en méthodes statistiques.
- (10) Recommander et promouvoir la mise en oeuvre des systèmes actuels de classification auprès des organismes publics et connexes.
- (11) Aider les ministères à préparer des études de faisabilité et à évaluer les projets statistiques.
- (12) Représenter les Services centraux de la statistique auprès des sous-comités fédéraux-provinciaux et des autres comités techniques qui s'occupent de questions relevant de la compétence de l'unité.
- (13) Agir à titre d'"agent" provincial pour la diffusion des listes tirées du registre des entreprises de Statistique Canada, exploiter le fichier et offrir de l'aide technique à ceux qui utilisent le registre à des fins d'échantillonnage.

GESTION DES DONNÉES

Objectifs

Cette unité est chargée de rassembler, de stocker, d'intégrer, de manipuler et d'extraire les données de sources internes et externes pour qu'on puisse répondre le plus efficacement possible aux demandes des utilisateurs.

Fonctions

Pour atteindre ces objectifs, l'unité exerce les fonctions suivantes:

- (1) Mettre en oeuvre un dispositif permettant de répondre aux demandes de renseignements des utilisateurs sur diverses questions sociales et économiques.
- (2) Enregistrer et évaluer toutes les demandes de données.
- (3) Repérer les données de base et identifier les domaines de chevauchement.
- (4) Établir et maintenir une documentation uniforme et convenable ainsi qu'un index des dossiers du gouvernement de l'Ontario; servir de dépôt central pour les catalogues de données disponibles ailleurs (Statistique Canada, autres provinces, etc.).

- (5) Déterminer les données à rassembler (en collaboration avec les Services de liaison et d'assistance-utilisateurs).
- (6) Étudier la fréquence de consultation des données inventoriées afin de déterminer la durée correcte de stockage et le support approprié.
- (7) Vérifier périodiquement les dossiers pour garantir qu'ils correspondent à la documentation.
- (8) Établir des mesures sécuritaires et en assurer le respect.
- (9) Respecter les normes réglementaires de diffusion et de divulgation.
- (10) Fournir aux Services centraux de la statistique des installations de contrôle et d'exploitation des données et coordonner les services d'analyse et de programmation des systèmes pour le compte des Services.
- (11) Concevoir et mettre en oeuvre un mécanisme d'extraction et des programmes destinés à l'intégration et à la manipulation des divers fichiers de données.
- (12) Etablir des spécifications exhaustives et systématiques en vue de la rédaction, de la production et des totalisations.
- (13) Représenter les Services centraux de la statistique auprès des sous-comités fédéraux-provinciaux et des autres comités techniques qui s'occupent de questions relevant de la compétence de l'unité.

DONNÉES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

Objectifs

L'unité est chargée d'élaborer des données démographiques pour la province, les comtés et les autres régions administratives aux fins de la rationalisation des choix budgétaires, de produire, à l'échelle régionale, des statistiques sociales et économiques pour répondre aux besoins de planification du gouvernement et d'élaborer des données annuelles et trimestrielles sur les comptes économiques provinciaux.

Fonctions

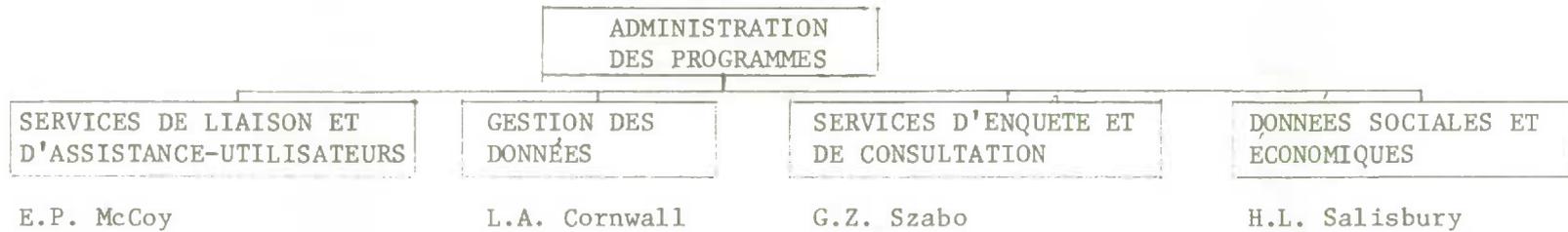
- (1) Fournir des estimations démographiques ventilées selon le comté, la ville, l'âge et le sexe en vue de l'évaluation de programmes, de l'autorisation des dépenses d'investissement, de la planification, etc.
- (2) Élaborer des projections démographiques pour la province et les comtés aux fins de la planification à long terme du gouvernement. (Cela englobe des travaux permanents sur la fécondité, la mortalité et les migrations, intégrées au modèle de prévision périodique.)

- (3) Fournir les prévisions démographiques à court terme officielles de la province pour le compte du Conseil des politiques administratives.
- (4) Entreprendre des projections démographiques spéciales pour des régions données et effectuer des simulations démographiques en fonction de diverses hypothèses aux fins de l'analyse des politiques.
- (5) /
Elaborer, à la demande des ministères, des estimations et des projections démographiques et sociales particulières.
- (6) Analyser l'incidence des tendances démographiques sur les régions et les collectivités locales. Compiler des données sur les migrations et établir les relations qui existent entre celles-ci et la demande, l'effectif scolaire, les personnes âgées, les actifs, les pôles d'attraction, etc., aux fins de l'analyse et de la planification des programmes régionaux.
- (7) /
Elaborer et analyser les indicateurs sociaux afin de fournir un instrument statistique pour l'analyse des variations du bien-être régional.
- (8) /
Elaborer des méthodes et des fichiers de données destinés à fournir de la documentation sur la population, les migrations et les ménages à l'ensemble des ministères de la province.
- (9) /
Elaborer, en détail, les comptes économiques de l'Ontario (annuels et trimestriels).
- (10) /
Elaborer des mesures courantes de l'activité économique régionale, par exemple des projections de la population active des comtés et des régions et des indicateurs économiques courants pour les régions.

ONTARIO
MINISTÈRE DU TRÉSOR, DE L'ÉCONOMIE ET DES AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES

SERVICES CENTRAUX DE LA STATISTIQUE

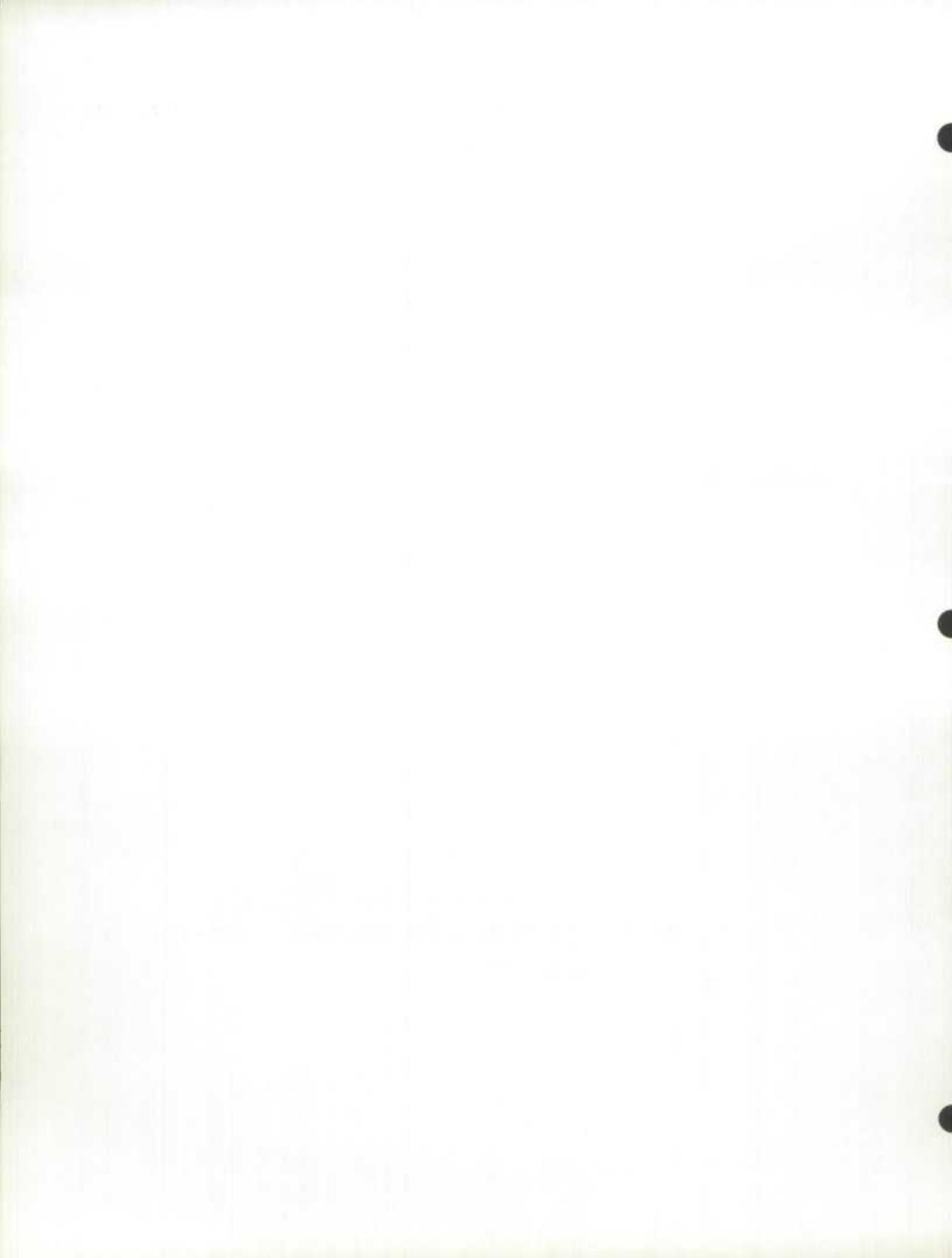
O.M. Schnick



LA RESTRUCTURATION DES COMITÉS FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX
EN VUE D'UNE PLUS GRANDE EFFICACITÉ

Document rédigé à l'intention du Conseil consultatif fédéral-provincial
de la politique statistique

M. Oscar Perez de Tagle
Bureau de la statistique du Manitoba



La restructuration des comités fédéraux-provinciaux
en vue d'une plus grande efficacité

par

M. Oscar Perez de Tagle
Bureau de la statistique du Manitoba

Depuis quatre ans que je travaille dans le réseau des comités fédéraux-provinciaux de la statistique, j'ai assisté, d'abord à titre de délégué de l'Île-du-Prince-Édouard, puis en tant que représentant du Manitoba, aux réunions de onze des dix-huit comités actuels. Ayant représenté une petite province et une province de taille moyenne, je me rends bien compte qu'étant donné le grand nombre de comités, les petites provinces (et parfois même les plus grandes) ne peuvent offrir qu'une participation symbolique. En outre, à cause du personnel statistique restreint dans les petites provinces, il y a manque de spécialisation, les délégués étant souvent des "généralistes" en statistique plutôt que des "spécialistes" dans des domaines propres à Statistique Canada et aux plus grandes provinces.

Lorsqu'un comité fédéral-provincial n'est pas efficace et qu'une réunion n'a pas été fructueuse, les réactions des provinces de taille petite ou moyenne sont souvent les suivantes: "Encore une autre démonstration de savoir-faire", "Ça aurait pu être fait au téléphone ou par la poste", "Trop technique pour moi". Cela signifie que toute réunion non fructueuse constitue une perte de temps pour des fonctionnaires tant fédéraux que provinciaux, entraînant un gaspillage de l'argent des contribuables. Le coût des conférences comprend les dépenses pour le transport en avion des délégués (peu importe qui paie), l'hébergement (les tarifs hôteliers deviennent de plus en plus exorbitants), les repas et le transport terrestre. Les coûts en valent-ils la peine? Dans bien des cas, oui. En effet, lorsque les comités sont actifs et efficaces, les délégués profitent grandement du travail commun, des échanges d'information et de programmes ainsi que de la coordination des politiques et des efforts. Mais, étant donné le climat actuel de restrictions générales tant dans

l'administration fédérale que dans les administrations provinciales, le moment est venu de revoir la structure des comités fédéraux-provinciaux en vue d'en maximiser l'efficacité et de minimiser le chevauchement des opérations.

Ceci dit, j'aimerais proposer au Conseil l'adoption des recommandations suivantes sur le fonctionnement du réseau des comités fédéraux-provinciaux de la statistique. Je précise d'abord qu'il s'agit de mes opinions personnelles et non de la position officielle du Manitoba. J'espère que les autres provinces et Statistique Canada se joindront à moi dans ce travail et qu'une discussion fructueuse s'ensuivra, regroupant tous les cerveaux qui sont ici présents en vue d'en arriver à une amélioration optimale de la structure des comités.

Recommandations

1. Il faudrait conserver, ou réduire si possible, le nombre actuel des comités fédéraux-provinciaux de la statistique.
2. La qualité et l'efficacité des opérations des comités dépend de deux choses:
 - a) Le rang des présidents des comités au sein de Statistique Canada et la portée de leur responsabilité au niveau de la prise de décision. Ainsi, le président de chaque comité devrait avoir le rang le plus élevé possible et connaître les questions étudiées par le comité.
 - b) L'intérêt des provinces et la disponibilité d'une section (ou d'une personne) spécialisée au sein de chaque organisme statistique provincial (ou encore, une participation active du ministère provincial intéressé par le domaine de travail du comité).
3. Il faudrait s'orienter vers une intégration des domaines spécialisés et un meilleur service dans les secteurs fonctionnels.
4. Les réunions des comités devraient se tenir par groupes de deux ou trois (selon l'identité des délégués provinciaux), de sorte que les provinces de taille petite ou moyenne pourraient envoyer la ou les mêmes personnes pour assister aux réunions de deux ou trois comités dans une même semaine plutôt que de leur faire faire trois voyages distincts.

5. Statistique Canada devrait défrayer aussi le transport aérien des délégués provinciaux pour les réunions des comités qui ont lieu en dehors d'Ottawa. Cela correspondrait aux efforts de régionalisation et de décentralisation de l'administration fédérale et aiderait Statistique Canada à établir de meilleures relations avec les utilisateurs provinciaux des diverses régions.
6. Il faudrait éclaircir les relations entre le Conseil consultatif de la politique statistique et les comités semi-autonomes (statistique judiciaire, statistique de l'état civil et données sur les administrations locales). Il faudrait savoir si ces comités relèvent ou non du Conseil. S'ils sont relativement autonomes, le Conseil devrait alors cesser de vouloir les garder sous sa coupe.

À partir des recommandations précédentes, j'ai préparé une liste des comités fédéraux-provinciaux actuels et proposés, avec le titre de leur président respectif. Tous ces comités relèvent entièrement du Conseil consultatif. Je tiens encore à préciser que ces propositions sont fondées sur mes observations personnelles; c'est pourquoi j'aimerais bien connaître les opinions des autres, qu'elles soient différentes ou semblables.

Ancienne structure

1. Conseil consultatif de la politique statistique
Président: le statisticien en chef du Canada
2. Recensement de la population, du logement et de l'agriculture
Président: le statisticien en chef adjoint, Secteur du recensement
3. Comptes économiques provinciaux
Président: le statisticien en chef adjoint, Comptes économiques et intégration
4. Statistique du commerce
Président: le directeur, Division du commerce extérieur
5. Dossiers administratifs
Président: le coordonnateur des dossiers administratifs
6. Recensement des manufactures
Président: le directeur, Division des industries manufacturières et primaires
7. Statistique du commerce et des services
Président: le directeur, Division du commerce et des services

Nouvelle structure

1. Conseil consultatif de la politique statistique
Président: le statisticien en chef du Canada
2. Recensement du Canada
Président: le statisticien en chef adjoint, Secteur du recensement
3. Comptes économiques provinciaux et commerce
Président: le statisticien en chef adjoint, Comptes économiques et intégration
Intégré à 3 ci-dessus
4. Dossiers administratifs
Président: le statisticien en chef adjoint, Statistique des ménages et des institutions
5. Statistique des entreprises
Président: le statisticien en chef adjoint, Secteur de la statistique des entreprises

(Nota: comprendrait les industries manufacturières et primaires, ainsi que le commerce et les services)

Ancienne structure

8. Statistique du travail
Président: le directeur, Division du travail
9. Statistique de la construction et des investissements
Président: le directeur, Division de la construction
10. Statistique agricole
Président: le directeur, Division de l'agriculture
11. Statistique de l'énergie
Président: le directeur, Division des industries manufacturières et primaires
12. Statistique des prix
Président: le directeur, Division des prix
13. Normes et classifications
Président: le directeur, Division des normes
14. Statistique des minéraux
Président: le directeur, Division des industries manufacturières et primaires
15. Conférence sur l'élaboration de données relatives aux administrations locales
Président: le directeur, Division des finances publiques

Nouvelle structure

6. Statistique du travail et de l'emploi
Coprésidents: le directeur, Division du travail
le directeur, Division de l'enquête sur la population active
7. Statistique de la construction et des investissements
Président: le directeur, Division de la construction
8. Statistique agricole et recensement de l'agriculture
Coprésidents: le directeur, Division de l'agriculture
le directeur, Division du recensement de l'agriculture
9. Statistique de l'énergie
Président: le directeur, Division des industries manufacturières et primaires
10. Statistique des prix.
Président: le directeur, Division des prix
11. Normes et classifications
Président: le directeur, Division des normes
12. Statistique des minéraux
Président: le directeur, Division des industries manufacturières et primaires
13. Conférence sur l'élaboration de données relatives aux administrations locales
Président: le directeur, Division des finances publiques

Ancienne structure

16. Statistiques des transports et des communications

Président: le directeur, Division des transports et des communications

17. Conseil canadien de la statistique de l'état civil

Président: le statisticien en chef adjoint, Statistique des ménages et des institutions

18. Information et statistique judiciaire

Président: par rotation
Délégué de SC: le directeur, Division de la statistique judiciaire

Nouvelle structure

14. Statistique des transports

Président: le directeur, Division des transports et des communications

15. Conseil canadien de la statistique de l'état civil

Président: le statisticien en chef adjoint, Statistique des ménages et des institutions

16. Information et statistique judiciaire

Président: par rotation
Délégué de SC: le directeur, Division de la statistique judiciaire

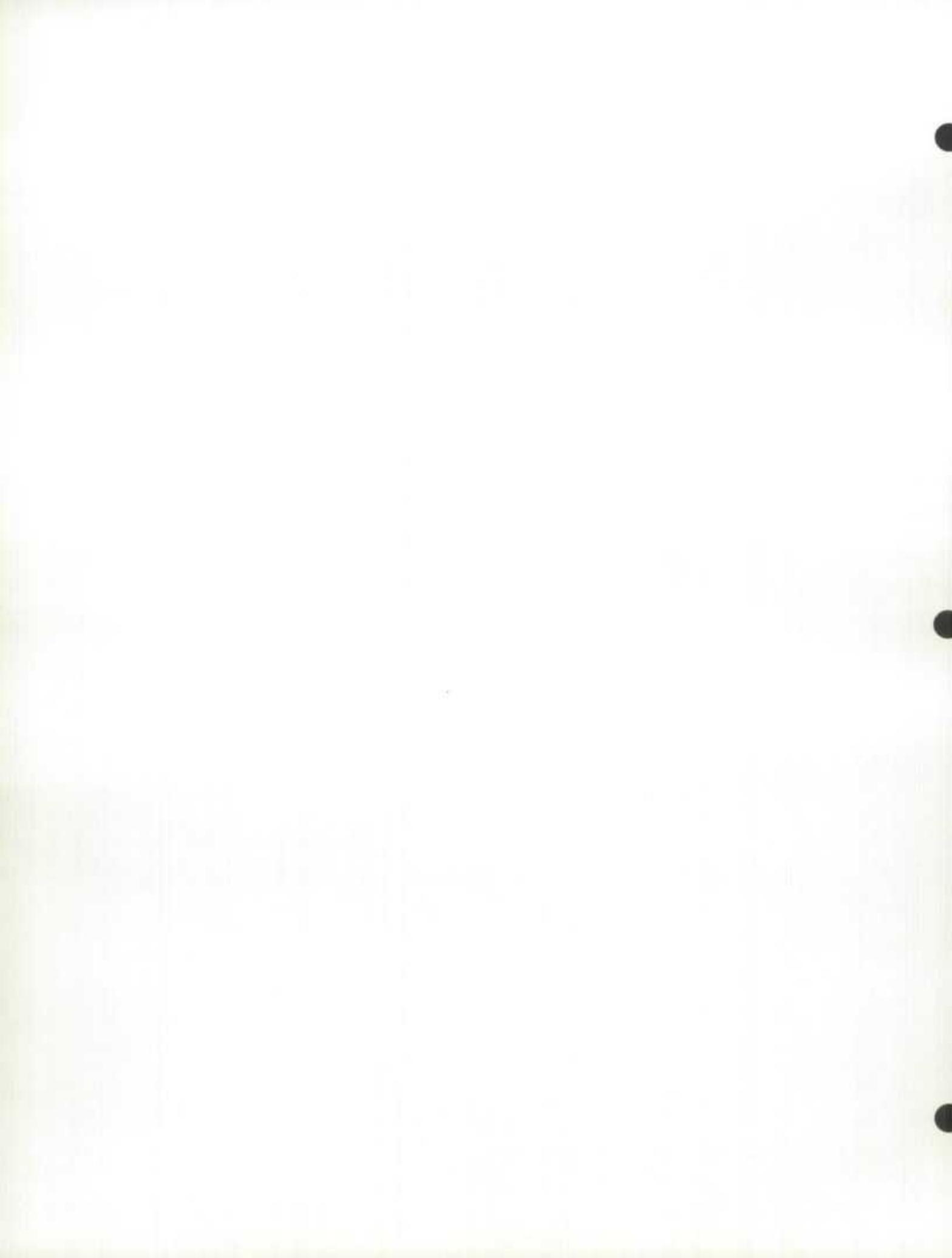
17. Comité du traitement et de la diffusion des données

Président: statisticien en chef adjoint, Services de diffusion et de promotion

(Nota: devrait inclure tous les domaines du traitement et de la diffusion des données: CANSIM, données sur les petites régions, données non publiées, diffusion des données du recensement, bureau régional, division responsable des organismes provinciaux, etc.)

SASKATCHEWAN

Document rédigé à l'intention du Conseil consultatif fédéral-provincial
de la politique statistique



La diffusion et l'utilisation de données statistiques figurent parmi les fonctions de la plupart des organismes statistiques provinciaux et territoriaux. On ne peut obtenir une partie importante de ces données qu'auprès de Statistique Canada; c'est donc sur cet organisme que nous comptons pour recevoir des données précises et actuelles. Afin d'améliorer l'actualité des données, Statistique Canada offre à ses utilisateurs l'occasion d'extraire des données ordinolingues de sa base de données CANSIM. En outre, lors de plusieurs réunions de comités fédéraux-provinciaux, il a recommandé aux points de contact de faire appel à cette base pour obtenir des données le jour même où elles sont diffusées à Ottawa.

Pour être utile, un fichier de ce type doit jouir de la confiance des utilisateurs et renfermer des données actuelles. Or le bureau de la statistique de la Saskatchewan a malheureusement perdu une partie de sa confiance en CANSIM. Nous avons découvert qu'il existe trop de séries dont les données ne sont ni à jour, ni exactes. L'annexe présente un certain nombre de problèmes qui ont surgi lorsque nous avons extrait des données de CANSIM pendant la semaine du 3 janvier 1978. S'il s'agissait d'un cas exceptionnel, il n'y aurait pas lieu de s'inquiéter. Ces problèmes sont toutefois survenus presque chaque fois que nous avons extrait des données de CANSIM.

Nous avons trouvé que CANSIM, loin de nous faire gagner du temps, nous en fait perdre souvent dans la compilation des séries chronologiques. CANSIM devrait offrir à l'utilisateur la certitude que

ses séries chronologiques renferment les toutes dernières révisions. Cependant, lorsque les séries CANSIM accusent un retard de six mois à un an sur les données publiées, l'utilisateur doit vérifier si l'on a intégré à CANSIM les révisions antérieures et actuelles; cette vérification prend beaucoup de temps.

Nous félicitons Statistique Canada d'avoir mis à la disposition du public une mini base de données CANSIM. Celle-ci est utile à la Saskatchewan, mais elle est loin d'englober les séries statistiques que la province trouve essentielles, surtout dans le domaine de la statistique agricole. Nous tenons également à applaudir les employés de Statistique Canada qui ont bien voulu corriger les erreurs et omissions que nous avons portées à leur attention.

D'après nous, il faudrait aussi se pencher immédiatement sur le problème de la documentation de CANSIM. En effet, mieux vaut chercher une aiguille dans une botte de foin qu'une série particulière dans la documentation actuelle. Il existe sûrement de meilleures méthodes pour documenter le nombre massif de séries sur CANSIM; nous proposons les suivantes:

- (1) que toutes les publications de Statistique Canada donnent, le cas échéant, les numéros de matrice et de banque de données CANSIM pour chaque série qu'elles renferment, comme cela se fait dans le cas de la Revue statistique du Canada, n^o 11-003F au catalogue;
- (2) qu'on établisse pour toutes les séries sur CANSIM une liste des numéros de banque de données qui présenterait les numéros de matrice et de catalogue;

- (3) qu'une liste des numéros de catalogue suivis des numéros de banque de données soit créée et mise à jour périodiquement.

De plus, nous voulons que Statistique Canada étudie un problème qui, s'il ne se présente pas souvent, reste pourtant inquiétant: celui de la réédition de publications pour lesquelles on n'a pas jugé bon de faire un errata. A notre connaissance, le problème ne s'est posé que deux fois dans les quatre ou cinq dernières années: une publication sur la statistique touristique et une autre sur la statistique agricole. Nous avons reçu un avis au sujet de celle-ci, mais non de celle-là. Si nous nous inquiétons, c'est que les deux rééditions étaient identiques aux publications initiales, sauf que leurs données n'étaient pas les mêmes. Nous proposons qu'à l'avenir les rééditions soient identifiées comme telles.

Nous présentons ce document dans l'espoir que l'appareil statistique saura profiter de nos commentaires et propositions. Nous aimerions tous éliminer l'erreur, mais nous n'y parviendrons évidemment jamais vu le nombre de données à traiter. Il conviendrait toutefois de réduire au minimum le nombre d'erreurs.

ANNEXE

1. M168 Recettes monétaires agricoles (annuel)
 - a) CANSIM s'arrête en 1975
 - b) les publications englobent 1976
 - (i) renseignements obtenus la semaine du 3 janvier 1978
 - (ii) les données relatives à la Saskatchewan ont été corrigées.

2. M457 Recettes monétaires agricoles (mensuel)
 - a) CANSIM s'arrête en décembre 1976
 - b) les publications englobent octobre 1977
 - (i) renseignements obtenus la semaine du 3 janvier 1978
 - (ii) les données relatives à la Saskatchewan ont été corrigées.

3. M1483 D704088 Rémunération hebdomadaire moyenne - Saskatchewan - hôtels, restaurants et tavernes - chiffres mensuels
 - a) CANSIM, juillet 1975 - 123.09
 - b) chiffres publiés, juillet 1975 - 95.07 (72-002) données exactes
 - (i) renseignements obtenus la semaine du 3 janvier 1978
 - (ii) les données ont été corrigées.

4. M1763 D705380 Rémunération hebdomadaire moyenne - Saskatoon - ensemble des industries - chiffres mensuels
 - a) CANSIM, août 1974 - 184.29
 - b) chiffres publiés, août 1974 - 154.29 (72-002) données exactes
 - (i) renseignements obtenus la semaine du 3 janvier 1978
 - (ii) les données ont été corrigées.

5. M1762 D702740 Indice de l'emploi - Saskatoon - ensemble des industries - chiffres mensuels

a) CANSIM, mai 1974 - 1438.4

b) chiffres publiés, mai 1974 - 151.8 (72-002) données exactes

(i) renseignements obtenus la semaine du 3 janvier 1978

(ii) les données ont été corrigées.

6. M2078 D767836 Population active réelle - Terre-Neuve - chiffres mensuels

a) CANSIM, janvier 1975 - 336,000

b) chiffres publiés, janvier 1975 - 356,000 (71-201)

(i) renseignements obtenus la semaine du 3 janvier 1978

(ii) les données ont été corrigées.

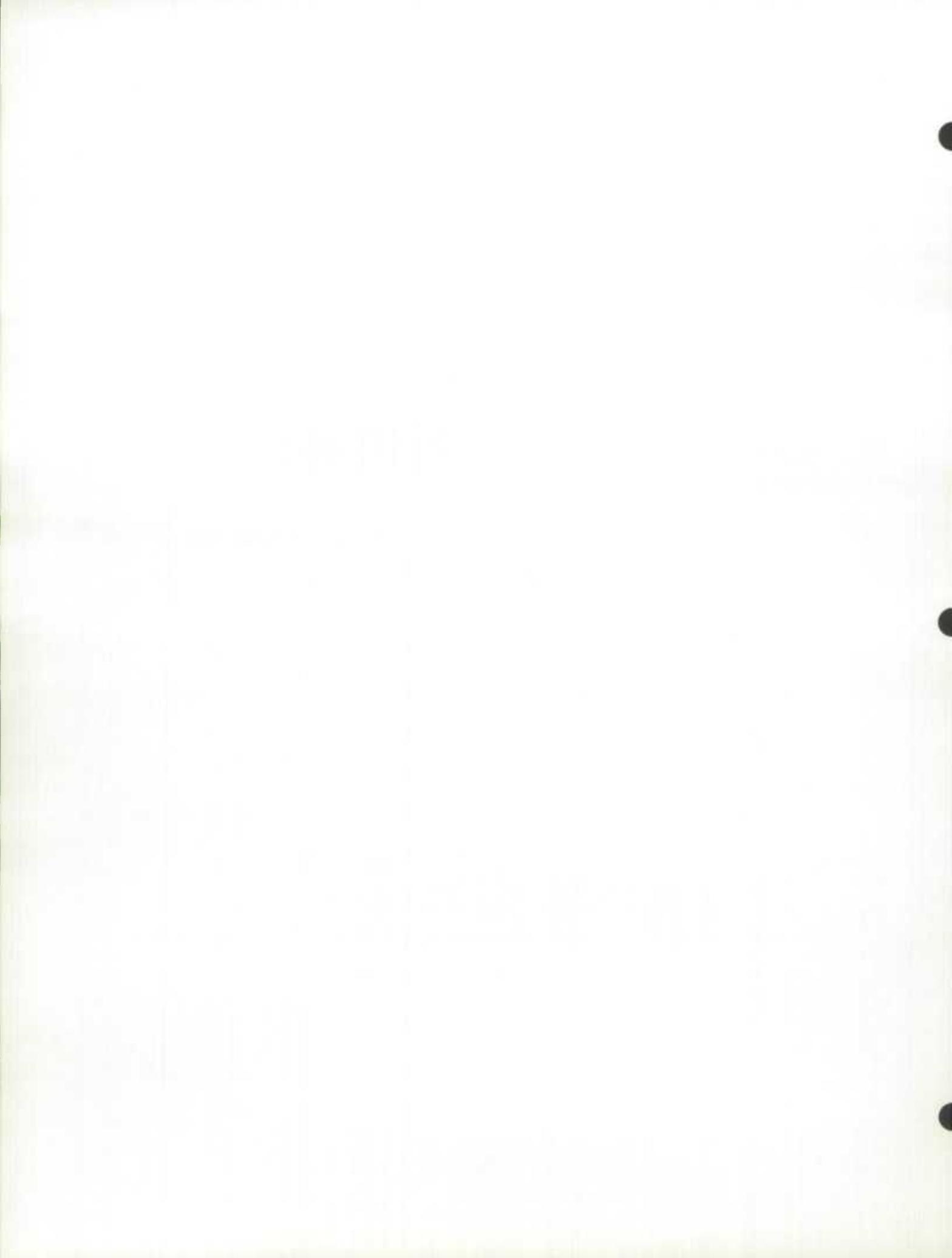
7. Données sur la population active

Matrice 1800 La population active au Canada (par âge, sexe)

rien ne permet de savoir qu'il s'agit de l'ancienne enquête à moins de demander une série et de constater qu'elle s'arrête à 1975.

PROPOSITION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE VISANT A RESTRUCTURER
LES COMITÉS STATISTIQUES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX

Document rédigé à l'intention du Conseil consultatif fédéral-provincial
de la politique statistique



PROPOSITION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE VISANT A RESTRUCTURER
LES COMITÉS STATISTIQUES FEDERAUX-PROVINCIAUX

Plus de trois ans se sont écoulés depuis la première réunion du Conseil consultatif et la mise sur pied du système de comités fédéraux-provinciaux. Au cours de cette période, nous avons eu, avec d'autres participants, l'occasion de voir fonctionner le système actuel et de formuler certaines opinions quant à ses points forts et ses points faibles.

Nous profitons de l'occasion pour proposer une restructuration fondamentale du système actuel de comités car une refonte s'impose. Nous croyons que notre proposition, une fois adoptée et mise en oeuvre, permettrait aux participants fédéraux et provinciaux d'engager un dialogue plus efficace, plus significatif et plus profitable.

Notre proposition comporte trois volets:

1. Rationaliser les 16 comités spécialisés actuels pour n'en avoir que 12.
2. Créer deux nouveaux comités fonctionnels qui engloberaient les deux comités existants (ceux des dossiers administratifs et des normes et de la classification).
3. Modifier le fonctionnement des comités, notamment en ce qui a trait à la périodicité des réunions, au remboursement des frais de déplacement des délégués provinciaux et au rapport entre les comités et les sous-comités, les groupes de travail et les groupes d'étude, etc.

1. RATIONNALISER LES COMITÉS SPÉCIALISÉS

A notre avis, il existe actuellement trop de comités spécialisés (16); une diminution de leur nombre profiterait autant à Statistique Canada qu'aux provinces. Mis en place, les comités individuels tendent à acquérir une existence tout à fait indépendante et à survivre même si leur coût ne justifie pas les avantages qui découlent de leurs activités. De plus, vu l'importance relativement faible de notre organisme statistique, il nous faut mettre notre effectif à rude épreuve si nous voulons convenablement représenter notre gouvernement auprès des comités où nous voulons assurer une présence.

Après avoir étudié la structure actuelle des comités spécialisés, nous avons conclu que la meilleure solution consistait à regrouper les quatre comités relevant du Secteur de la statistique des entreprises - prix, manufactures, construction et investissements, commerce et services - dans un seul comité, connu désormais sous le nom de comité de la statistique des entreprises. Celui-ci serait également chargé de la statistique des communications car le comité existant des transports et communications ne s'occuperait que des transports.

En outre, nous proposons que le comité du commerce soit intégré à celui des comptes économiques, qui étudie la façon de mesurer les flux commerciaux interprovinciaux; au besoin, la question du commerce international serait confiée au comité de la statistique des entreprises. Notre dernière recommandation vise à élargir le mandat du comité du recensement de la population et du logement afin d'y intégrer les enquêtes-ménages; celui-ci deviendrait le comité du recensement et des enquêtes-ménages. Le comité ainsi formé s'inscrirait dans le cadre de la réorganisation récemment entreprise à Statistique Canada et faciliterait le choix entre le recensement et les enquêtes-ménages pour la collecte des statistiques sociales.

Il convient de noter que nous ne proposons aucune modification aux huit comités spécialisés restants, soit ceux de la statistique de l'état civil, de la santé, de la statistique judiciaire, des administrations locales, de la statistique agricole, des minéraux, de l'énergie et du travail. En effet, chacun de ces comités est partiellement autonome (a des liens externes) ou compte typiquement des délégués provinciaux qui sont issus des services opérationnels.

2. CRÉATION DE COMITÉS FONCTIONNELS

Nous croyons fermement que le plus grand défaut de la structure des comités, c'est qu'il manque de comités fonctionnels pour se pencher sur le nombre croissant de questions qui chevauchent plusieurs domaines spécialisés. A l'heure actuelle, ces questions sont soit élaborées par morceaux dans des comités spécialisés, soit présentées directement au Conseil consultatif; ni l'une ni l'autre de ces solutions n'est satisfaisante.

Nous proposons donc la création de deux nouveaux comités fonctionnels, soit un comité de l'élaboration des données et un comité de la diffusion des données. Nous préconisons également que le premier englobe les deux comités fonctionnels existants - ceux des dossiers administratifs et des normes et de la classification.

Le comité de l'élaboration des données devrait s'occuper de tout ce qui a trait à la mise au point de nouvelles statistiques et de nouvelles sources et à l'utilisation accrue ou plus efficace de l'appareil statistique existant. Quant au comité de la diffusion des données, il devrait se pencher sur l'ensemble des moyens à prendre pour faciliter l'accès aux données et les diffuser. Voici une liste des fonctions ou domaines d'activité que pourrait comporter, selon nous, le mandat de ces comités:

A) Comité de l'élaboration des données

- fonctions actuelles des comités des dossiers administratifs et des normes et de la classification
- élaboration des données sur les petites régions (infraprovinciales)
- couplage des fichiers de données (y compris l'examen des questions juridiques et politiques)
- utilisation des dossiers fiscaux
- réaménagement des modalités institutionnelles relatives à l'accès et à l'élaboration des données
- diminution du fardeau de réponse
- partage des systèmes provinciaux d'élaboration des données
- systèmes de transformation géographique.

B) Comité de la diffusion des données

- rôle de centre d'échange des données
- diffusion électronique des données
- élaboration et partage de logiciel informatique
- détermination des prix des produits et services statistiques
- recours aux bandes magnétiques pour l'échange de données
- recours aux microformules
- accès des provinces aux données non publiées.

En général, ces comités devraient disposer d'un mandat assez vaste pour leur permettre d'étudier tous les domaines fonctionnels touchant l'élaboration et la diffusion des données. Ils devraient aussi être présidés par des cadres supérieurs de Statistique Canada. Nous proposons que la présidence du comité de la diffusion des données soit confiée au statisticien en chef adjoint responsable des Services de diffusion et de promotion et celle du comité de l'élaboration des données, au cadre supérieur que Statistique Canada considérera comme le plus apte à exercer cette fonction.

3. FONCTIONNEMENT DES COMITES

A) Périodicité des réunions

- Nous recommandons que les réunions de comité n'aient pas nécessairement lieu chaque année car cela peut entraîner un emploi improductif des ressources fédérales et provinciales.

B) Remboursement des frais de déplacement

- Afin d'encourager la tenue d'un plus grand nombre de réunions à l'extérieur d'Ottawa, nous proposons que Statistique Canada étende sa politique de remboursement à toutes les réunions, quelle que soit la ville où elles ont lieu.
- Si notre proposition visant à créer un comité de la statistique des entreprises est adoptée, il faudrait rembourser les frais d'au moins deux délégués à cause de la diversité des domaines couverts et du temps accru qu'ils exigent (probablement trois jours ou plus par réunion).
- Nous recommandons également que soient remboursés les frais de déplacement de deux délégués aux comités proposés suivants: recensement et enquêtes-ménages, élaboration des données et diffusion des données. Comme nous prévoyons que chaque comité abordera plusieurs questions d'ordre technique (spécialisation, élaboration de systèmes, informatique, statistique mathématique et appliquée, etc.), cette proposition permettrait aux provinces de faire valoir leurs intérêts plus efficacement.

D) Présidence des comités

- Les présidents nommés par Statistique Canada devraient provenir des échelons supérieurs et avoir une connaissance approfondie des sujets abordés par leur comité. Leur poste à Statistique Canada doit être assez élevé pour leur permettre de diriger et de coordonner le travail qu'effectuent des subalternes dans le cadre des activités des comités.

COMITÉS STATISTIQUES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX

Existants

Proposés

1. Etat civil		1. Etat civil
2. Santé		2. Santé
3. Judiciaire		3. Judiciaire
4. Administrations locales		4. Administrations locales
5. Recensement		5. Recensement et enquêtes-ménages
6. Agriculture		6. Agriculture
7. Minéraux		7. Minéraux
8. Energie		8. Énergie
9. Travail		9. Travail
10. Comptes économiques	→	10. Comptes économiques
11. Commerce		
112. Transports et <u>communications</u>	→	11. Transports
13. Prix		
14. Manufactures	→	12. Statistiques des entreprises
15. Construction et investissements		
16. Commerce et services		
17. Dossiers administratifs		
18. Normes et classification	→	13. Elaboration des données
		14. Diffusion des données

STATISTICS CANADA LIBRARY
 BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA



1010323728

ca. 003

Documents présentés à la cinquième réunion
 du Conseil consultatif fédéral-provincial
 de la politique statistique

TABLE DES MATIÈRES

3	I - Rapport du Centre fédéral d'échange de données	Annexe
9	II - Participation des provinces aux programmes statistiques internationaux	Annexe
15	III - Accords de répartition des tâches entre Statistique Canada et les provinces	Annexe
29	IV - Communication aux provinces et aux territoires de certaines séries de données inédites de Statistique Canada	Annexe
67	V - Document de Terre-Neuve (Le plan à moyen terme de Statistique Canada)	Annexe
73	VI - Document de l'Ontario (Observations relatives au plan à moyen terme de Statistique Canada	Annexe
83	VII - Document de l'Ontario (Services centraux de la statistique - Fonctions et objectifs)	Annexe
93	VIII - Document du Manitoba (La restructuration des comités fédéraux- provinciaux en vue d'une plus grande efficacité)	Annexe
101	IX - Document de la Saskatchewan	Annexe
109	X - Document de la Colombie-Britannique (Proposition de la Colombie- Britannique visant à restructurer les comités statistiques fédéraux-provinciaux)	Annexe

Page